



UNIL | Université de Lausanne

Institut de psychologie

Session de printemps 2024

Mémoire de Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie clinique

# Consentement sexuel et limites personnelles : les défis rencontrés par les jeunes adultes

Présenté par : Léa Di Fant

Directeur : Dr. Manuel Tettamanti

Experte : Dre. Laura Vowels

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier chaleureusement la Dre. Laura Vowels, qui nous a supervisées et accompagnées tout au long de l'élaboration de ce mémoire. Ses conseils avisés, son expertise, sa disponibilité et ses recommandations pertinentes ont été essentiels à la réussite de ce travail. Grâce à son soutien bienveillant et constant, nous avons pu travailler dans un climat de confiance, ce qui nous a permis de donner le meilleur de nous-mêmes.

Pour la justesse de ses remarques constructives, nos remerciements s'adressent tout particulièrement au Dr. Manuel Tettamanti qui nous a accordé du temps pour sa relecture.

Ensuite, nous remercions profondément Amani Farra pour son soutien, son regard avisé et ses précieux conseils qui nous ont aidés à remettre de l'ordre dans nos idées et notre rédaction.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à nos proches qui nous ont épaulées, rassurées et encouragées à travers toutes les étapes de ce travail de mémoire. Particulièrement, un immense merci à notre mère, Isabelle, qui a suivi l'élaboration de ce travail de très près et qui a consacré beaucoup d'énergie et de temps à la relecture de ce travail. Merci également à son partage d'expériences et d'anecdotes en psychiatrie depuis notre enfance, qui a permis de faire germer notre intérêt pour la psychologie et nous a conduites à réaliser ce mémoire de Master en psychologie clinique.



## **Résumé :**

Cette étude se focalise sur la communication des limites personnelles et du consentement sexuel chez les jeunes adultes. La communication interpersonnelle joue un rôle essentiel puisqu'elle permet d'exprimer les désirs et les envies mais aussi de définir clairement ce qui est tolérable et ce qui est inacceptable. Le but de cette étude est d'explorer la conception de limites personnelles et du consentement sexuel ainsi que leurs modalités d'expression et les difficultés rencontrées par les jeunes adultes.

Dans une perspective méthodologique qualitative, nous avons réalisé cinq focus groups, regroupant 30 participant·e·s âgé·e·s entre 18 et 25 ans. Ces groupes incluaient des individus de diverses orientations sexuelles : l'hétérosexualité, l'homosexualité, la bisexualité et la pansexualité. De plus, les participant·e·s présentaient différents statuts relationnels dont le célibat, le célibat mais en situation de dating, les relations de couple exclusives et les relations de couple non-exclusives. L'analyse thématique a dégagé quatre thèmes principaux, à savoir *l'expression des limites*, *la vision du consentement sexuel*, *les défis et difficultés liés au consentement sexuel* et *la socialisation*.

Les résultats obtenus soulignent la diversité et la complexité de la communication des limites personnelles et du consentement sexuel, indiquant que cette expression est façonnée par de multiples influences, notamment le genre, le statut de la relation, l'orientation sexuelle et la socialisation. Cette étude met en avant l'importance de la communication afin de promouvoir des interactions plus respectueuses et consensuelles. Les implications pour la clinique, la recherche et l'éducation sexuelle sont discutées à la fin.

Mots-clés : limites personnelles, consentement sexuel, défis du consentement sexuel, jeunes adultes, sexualité



## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 Limites personnelles .....</b>	<b>2</b>
<b>1.2 Consentement sexuel .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Problématique .....</b>	<b>13</b>
<b>2. Méthodologie.....</b>	<b>13</b>
<b>2.1 Déroulement de la recherche .....</b>	<b>14</b>
2.1.1 Descriptions des participant·e·s .....	14
2.1.2 Méthodologie des focus groups .....	16
<b>2.2 Mesures .....</b>	<b>17</b>
<b>2.3 Plan d'analyse .....</b>	<b>18</b>
<b>3. Analyse des résultats .....</b>	<b>19</b>
<b>3.1 Expression des limites.....</b>	<b>19</b>
3.1.1 Contexte .....	20
3.1.2 Affirmation des limites .....	22
3.1.3 Stratégie des limites .....	25
3.1.4 Enjeux .....	27
<b>3.2 Vision du consentement.....</b>	<b>30</b>
3.2.1 Consentement explicite .....	30
3.2.2 Consentement implicite .....	32
3.2.3 Ambivalence .....	34
<b>3.3 Défis et difficultés liés au consentement sexuel.....</b>	<b>36</b>
3.3.1 Définition subjective .....	37
3.3.2 Conséquences.....	38
3.3.3 Manque de respect .....	43
3.3.4 Diminution de l'excitation .....	45
<b>3.4 Socialisation.....</b>	<b>46</b>
3.4.1 Éducation et socialisation .....	46
3.4.2 Rôles genrés .....	48
3.4.3 Performances masculines .....	50
<b>4. Discussion.....</b>	<b>53</b>

4.1	Expression des limites.....	53
4.2	La vision du consentement sexuel .....	56
4.3	Défis et difficultés liés au consentement sexuel .....	61
4.4	Socialisation.....	66
4.5	Implications .....	69
4.6	Limites et forces .....	70
4.7	Futures recherches.....	72
5.	<i>Conclusion</i> .....	73
6.	<i>Bibliographie</i> .....	74
7.	<i>Annexes</i> .....	84
7.1	Questionnaires d'éligibilité et consentement des participant·e·s .....	84
7.2	Canevas des Focus Groups .....	89

## **1. Introduction**

Ces dernières années, la question du consentement sexuel a gagné en importance dans la société, notamment à la lumière du mouvement #MeToo (Mark & Vowels, 2020). Suite à ce mouvement, nombreuses expériences d'agression et d'harcèlement sexuel ont été partagées sur les réseaux sociaux révélant que le harcèlement sexuel est une situation courante, permettant aux individus de reconnaître les similitudes entre leurs histoires personnelles et celles publiées (Jaffe et al., 2021). Aux États-Unis, en 2019, une proportion plus élevée d'universitaires a rapporté avoir été victimes de rapports sexuels non consentus comparativement à la période précédant l'essor du mouvement en 2017 (Palmer et al., 2021). Pour prévenir et lutter contre le harcèlement sexuel, des initiatives se multiplient, y compris dans les institutions comme les universités en Suisse qui placardent des affiches informant les étudiant·e·s des ressources disponibles en cas de harcèlement ou de comportements déplacés et inappropriés (Feresin, 2023). De plus en plus de lieux publics et festifs, tels que les bars et les festivals prennent des mesures, comme la création de noms de cocktail fictifs, permettant aux personnes victimes de harcèlement sexuel de signaler en toute discrétion leur situation en commandant une boisson particulière, comme cela se fait notamment à Lausanne (Hürlimann, 2018). Plus largement, ce contexte met en avant le (non-) respect des limites personnelles reflétant l'importance de la communication de ces dernières. Cette communication peut avoir lieu dans un contexte intime en prenant la forme du consentement sexuel, mais elle peut également se faire au cours de discussions avec l'entourage, permettant ainsi d'exprimer les comportements et attitudes qui sont tolérés ou, au contraire, désapprouvés.

Par conséquent, ce travail vise à approfondir la compréhension et l'expression des limites personnelles ainsi que du consentement sexuel. Pour ce faire, nous allons commencer par une revue de la littérature au sujet des limites personnelles. Ensuite, nous aborderons le consentement sexuel : les diverses configurations qu'il peut prendre, les éléments influençant la conception personnelle ainsi que les différences liées aux genres des individus. Après avoir exposé notre problématique, nous expliquerons la méthodologie utilisée pour



cette recherche. Par la suite, nous présenterons nos résultats, puis nous les discuterons en lien avec la littérature scientifique. Nous finirons ce travail par présenter les forces, les limites ainsi que les implications qu'il engendre, en plus de nos recommandations pour de futures recherches.

### *1.1 Limites personnelles*

Il existe peu de littérature sur les limites personnelles, toutefois, nous pouvons examiner d'autres publications connexes afin de mieux contextualiser notre recherche. Nous avons donc élargi notre champ d'investigation à des domaines adjacents, incluant l'expression émotionnelle et les compétences communicationnelles dans différents types de relations. Ces thèmes connexes offrent des perspectives pertinentes pour comprendre les mécanismes sous-jacents à l'expression des limites personnelles dans les interactions interpersonnelles amicales, familiales et romantiques.

En examinant ces domaines, nous avons constaté que la capacité à exprimer ses ressentis est liée au soutien social perçu (McFadden et al., 2003 ; Jacobsen et al., 2015). Plus précisément, l'étude de Jacobsen et ses collègues (2015) a mis en avant que le soutien social perçu, de la famille et des ami·e·s, prédit l'expressivité émotionnelle, avec un lien plus fort entre le soutien amical et le partage des émotions. Les auteur·ice·s expliquent ce résultat par la composition de leur échantillon : les participant·e·s étant des étudiant·e·s universitaires, il est probable qu'ils échangent plus souvent avec leurs pairs, expliquant qu'ils ressentent plus de soutien social de leur part. A travers cette étude, nous comprenons donc que les individus partagent leurs ressentis avec les personnes dont ils perçoivent du soutien social. L'étude de McFadden et al. (2003) s'inscrit dans la même perspective en rajoutant la notion de confort. Leurs résultats ont démontré que le soutien social et le confort ressenti à l'idée de partager des émotions expliquent pourquoi les participant·e·s sont plus enclins à partager leurs émotions avec des ami·e·s proches qu'avec de nouveaux ami·e·s. Ces résultats viennent compléter notre compréhension de l'expressivité émotionnelle en soulignant l'importance du soutien social et du sentiment de confort pour l'expressivité émotionnelle. Par ailleurs, l'étude de Graham et ses collègues

(2008) avance que l'expression des émotions, même négatives, à des résultats positifs. Plus spécifiquement, ils ont montré que l'expression de la tristesse et de l'anxiété est associée à l'obtention de soutien, au renforcement des relations proches existantes, et à l'établissement de nouvelles relations amicales. Leurs résultats corroborent avec les études susmentionnées notamment car ils mettent en évidence que les participant·e·s ont déclaré une plus grande volonté de partager des émotions négatives dans leurs relations les plus proches. En somme, ces études nous permettent de comprendre la communication émotionnelle comme un cercle vertueux : le soutien social perçu favorise le partage des ressentis, qu'ils soient positifs ou négatifs, et ce partage est facilité lorsque ce soutien est perçu.

La littérature scientifique relative à la famille met en avant l'influence familiale quant aux compétences communicationnelles. En effet, la manière dont les individus apprennent à communiquer dans leur famille a un effet sur la façon dont ils dialoguent dans leurs relations amoureuses (Young & Schrodt, 2016). Plus particulièrement, cette étude met en avant que « les schémas relationnels qui se forment dans les interactions conjugales et parent-enfant peuvent fournir une sorte de " plan " pour les relations au-delà de la famille et que c'est par l'observation et l'interaction avec les membres de la famille que les individus apprennent comment (ou comment ne pas) confirmer leur partenaire romantique » (Young & Schrodt, 2016, p.471). Les résultats de cette recherche suggèrent que les jeunes adultes sont d'avantage enclins à exprimer l'acceptation de leur partenaire romantique lorsqu'ils ont grandi dans une famille où les parents favorisent des interactions dans lesquelles les pensées et les sentiments sont partagées entre les membres de la famille. Cela indique que l'environnement familial peut influencer positivement la communication future de l'enfant en dehors de ce cercle familial. En outre, les dynamiques familiales ne se limitent pas aux interactions positives. À l'instar des modes d'interaction, l'instabilité relationnelle se transmet fréquemment d'une génération à l'autre (Amato & Patterson, 2017 ; Charvat et al., 2023). Dans leur étude, Charvat et ses collègues (2023) se sont intéressé·e·s à la transmission intergénérationnelle de l'instabilité relationnelle en examinant l'historique des relations « on-off », c'est-à-dire les relations ayant subi une/des ruptures suivi·e·s d'un

renouvellement avec le·la même partenaire, des parents de jeunes adultes et des relations passés et/ou actuels de ces derniers. Leurs résultats avancent une association entre l'historique de la stabilité relationnelle parentale et celui des jeunes adultes, de sorte qu'une histoire « on-off » dans la relation parentale augmente la probabilité que les jeunes adultes vivent une/des rupture·s et une réconciliation avec le·la même partenaire.

En ce qui concerne les relations romantiques, les études montrent que la communication au sein du couple est associée à la satisfaction individuelle (Epstein et al., 2013) et relationnelle (Eğeci & Gençöz, 2006). La recherche d'Epstein et ses collègues (2013) a révélé que les compétences communicationnelles sont essentielles pour le succès des romantiques chez les adultes. Plus spécifiquement, il a été constaté que l'écoute active, le partage honnête des pensées et des sentiments, ainsi que l'absence de critique – constituant les compétences communicationnelles, sont les meilleurs prédicteurs de la satisfaction individuelle au sein du couple. Des résultats similaires ont été retrouvés dans un échantillon d'universitaires (d'Eğeci & Gençöz, 2006). Leurs résultats montrent que, outre les compétences en résolution de conflits, les compétences communicationnelles sont significativement associées à la satisfaction relationnelle. En conséquence, les auteurs soulignent l'importance pour les jeunes adultes d'acquérir des compétences en communication pour favoriser des relations satisfaisantes. En soulignant l'importance des compétences relationnelles, ces conclusions nous ont amené au questionnement plus large des enjeux communicationnels au sein des relations saines.

En effet, nous avons cherché à comprendre quelle place et forme prend la communication au sein des relations romantiques saines. Cependant, la recherche s'est principalement axée sur les abus dans les relations romantiques et le peu d'études se focalisant sur les relations saines n'établissaient pas de définition explicite de ces dernières (Hielscher et al., 2021), à l'exception de cette dernière étude. Hielscher et ses collègues (2021) définissent une relation amoureuse saine comme « une relation caractérisée par de solides compétences en matière de communication et de négociation, des comportements de soins, l'expression de soi, le respect, la confiance, l'honnêteté et l'équité, en plus de

l'absence d'une relation romantique malsaine » (Hielscher et al., 2021, p.195). Cette dernière peut donc être comprise comme une relation romantique ne remplissant pas les caractéristiques susmentionnées, en plus de présence d'abus psychologiques et/ou sexuels et/ou verbaux (Hielscher et al., 2021).

Dans la recherche, certains programmes d'intervention visent à promouvoir les relations romantiques saines (Davila et al., 2021 ; Hielscher et al., 2021). Dans l'étude de Davila et ses collègues (2021), les jeunes adultes participaient notamment à un atelier et aux discussions sur les compétences caractérisant les relations amoureuses saines, telles que le respect, une bonne communication, la considération positive. Dans ces ateliers, les participant·e·s étaient également amené·e·s à évaluer leurs besoins individuels et relationnels ainsi qu'à reconnaître des situations reflétant une relation malsaine, permettant par la même occasion de décider de mettre fin à la relation. Leurs résultats montrent que, comparativement aux personnes en liste d'attente, les participant·e·s ont signalé une plus grande confiance en leur connaissance en termes de relation saine ainsi qu'une plus grande confiance à gérer des problèmes relationnels.

Dans la clinique, la thérapie centrée sur les émotions (TCE) aide, entre autres, les client·e·s à développer leurs compétences communicationnelles pour retrouver une relation saine. Pour ce faire, la TCE se focalise sur les divers niveaux d'émotions et met l'accent sur les modèles d'interaction interpersonnelle, qui sont compris dans le cadre de la théorie de l'attachement chez l'adulte (Johnson et al., 2018). Bien qu'elle soit à l'origine axée sur les couples, La TCE est également utilisée avec un large éventail de familles et d'individus. Cette thérapie, composée en trois étapes, accompagne les membres du couple à identifier leurs besoins et à partager ces derniers lors des séances (Beasley & Ager, 2019).

Cependant, comme mentionné précédemment, bien qu'il existe des programmes d'intervention visant à promouvoir les relations romantiques saines (Davila et al., 2021 ; Hielscher et al., 2021) et que la TCE favorise la discussion des besoins dans le couple, nous n'avons trouvé aucune recherche abordant explicitement les limites personnelles. Pourtant, l'expression de ces dernières requiert des

compétences communicationnelles qui, comme souligné ci-dessus, sont essentielles aux relations saines. Par conséquent, à travers ce travail, nous souhaitons explorer les modalités d'expression des limites personnelles ainsi que leurs implications dans les relations saines.

## *1.2 Consentement sexuel*

Comme indiqué ci-dessus, la communication est un aspect essentiel pour établir des relations saines (Hielscher et al., 2021). Le consentement sexuel, en tant que forme spécifique d'expression des limites (et des permissions), est ainsi une composante essentielle des relations sexuelles saines (Willis & Jozkowski, 2019 ; Mark & Vowels, 2020). A ce sujet, plusieurs études suggèrent que le consentement sexuel est associé à la satisfaction du rapport sexuel (Jozkowski, 2013 ; Javidi et al., 2023). Plus précisément, les résultats de Jozkowski (2013) mettent en avant que, chez les jeunes adultes, les aspects du consentement les plus liés à la satisfaction du rapport sexuel comprennent le sentiment d'être à l'aise et en sécurité avec un·e partenaire sexuel et le sentiment que l'activité sexuelle est acceptée et souhaitée. Pour mieux comprendre les spécificités du consentement sexuel, il est cependant nécessaire de définir ce dernier. Actuellement, les définitions du consentement sexuel varient (Beres, 2007) Jozkowski et al., 2014) et aucun consensus n'a abouti sur la définition globale du consentement sexuel dans la littérature scientifique (Sternin et al., 2022).

Plusieurs chercheur·euse·s divisent le consentement sexuel en deux catégories : le consentement sexuel interne et le consentement sexuel externe (Ågmo & Laan, 2024). Le consentement sexuel interne est également conceptualisé par Muehlenhard et ses collègues (2016) comme « un état interne de volonté » de la personne (Muehlenhard et al., 2016, p.462). Il comprend les sentiments de réponse physique, de sécurité/confort, d'excitation, d'accord, de désir et de disposition (Jozkowski, 2013 ; Jozkowski et al., 2014). Cet état de volonté, n'étant pas directement accessible à un·e observateur·ice, peut donc être exprimé à travers le consentement sexuel externe, qui communique cette volonté personnelle.

Le consentement sexuel externe correspond aux indices verbaux et/ou comportementaux qui expriment extérieurement la volonté de s'engager dans un rapport sexuel (Jozkowski et al., 2014 ; Muehlenhard et al., 2016). En clair, le consentement sexuel externe est observable. Il comprend des indices de communication qui peuvent être directs ou indirects et verbaux ou non verbaux (Hickman & Muehlenhard, 1999). Plus précisément, des indices verbaux directs correspondent à une verbalisation claire de l'intention d'avoir un rapport sexuel, telle qu'en exprimant « J'aimerais avoir une relation sexuelle avec toi », ou encore « Je te donne mon consentement/ je suis d'accord de coucher avec toi ». Lorsqu'une personne ne dit rien et initie simplement la relation sexuelle, elle indique son consentement sexuel externe par des indices non-verbaux directs. Les chercheuses identifient les indices verbaux indirects comme lorsque un·e des deux partenaires demande si l'autre a un préservatif ou lorsqu'une personne discute de l'importance d'utiliser une contraception lors d'un rapport sexuel (Hickman & Muehlenhard, 1999). Finalement, les indices non-verbaux indirectes englobent des comportements tels que déshabiller le·la partenaire, glisser ses mains dans le pantalon de l'autre ainsi qu'embrasser ou caresser l'autre en réponses à ses baisers ou ses caresses.

Par ailleurs, Muehlenhard et ses collègues (2016) distinguent une catégorie de consentement sexuel qui n'entre ni dans la catégorie de consentement sexuel interne, ni dans la catégorie de consentement sexuel externe puisqu'il s'agit du consentement sexuel inféré. Il s'agit d'un comportement interprété comme un acte de volonté présumé de la part de l'observateur·ice (Rueff & Gross, 2017). Il est pertinent de relever qu'à l'inverse des formes de consentement sexuel exposées ci-dessus, cette forme de consentement ne reflète pas directement la volonté interne de la personne supposément consentante : celle-ci n'a pas besoin de faire ou dire quelque chose puisque la présomption de son consentement revient entièrement à l'observateur·ice.

Ensuite, le consentement sexuel peut être compris comme un événement discret (Muehlenhard et al., 2016 ; Beres, 2014) ou comme un processus de négociation continue (Beres, 2014). « En tant qu'événement discret, le consentement pourrait se produire au début d'une rencontre sexuelle et être supposé s'appliquer à

l'ensemble de la rencontre, ou il pourrait se produire avant diverses activités sexuelles et être supposé s'appliquer à ces activités sexuelles » (Muehlenhard et al., 2016, p.464). A l'inverse, le consentement sexuel est défini comme un processus de négociation continu, ce qui signifie qu'il est manifesté au début du rapport sexuel et que les individus évaluent continuellement si leur partenaire prend du plaisir et consent à différents moments de l'acte sexuel (Beres, 2014).

Bien qu'il existe toutes ces divergences et nuances, nous pouvons résumer que le consentement sexuel est généralement défini comme « une volonté (*willingness* en anglais) volontaire (*voluntary* en anglais), sobre et consciente d'avoir un comportement sexuel particulier avec une personne donnée dans un contexte particulier » (Willis & Jozkowski, 2019, p.1723). Après avoir exploré les différentes conceptions et définitions du consentement sexuel, nous avons cherché à comprendre comment se dernier est mis en pratique.

Certaines études avancent que les jeunes adultes préfèrent demander verbalement le consentement sexuel (Humphreys & Herolds, 2007 ; Jozkowski et al., 2014) et que l'explicitation est considérée comme la meilleure forme de communication dudit consentement (Beres, 2007 ; Muehlenhard et al., 2016), cependant, plusieurs études suggèrent qu'ils ont plutôt tendance à s'appuyer sur des indices non-verbaux. (Beres, 2010 ; Beres et al., 2004 ; Edwards et al., 2022). En effet, certaines personnes considèrent qu'aborder explicitement le consentement n'est pas naturel (Fenner, 2017), que cela manque de romantisme (Humphreys, 2007) et que l'expression du consentement est inutile, voire menaçante (Rittenhour & Sauder, 2024). Certains jeunes adultes indiquent qu'ils s'abstiennent de toute expression face aux comportements et gestes de sa·on partenaire en guise de consentement (Jozkowski et al., 2014 ; Humphreys, 2004). Afin de mieux comprendre ces différences d'usage du consentement sexuel, nous avons entrepris d'investiguer ces dernières en fonction du genre des individus. A ce titre, la recherche scientifique est partagée.

En effet, certaines données suggèrent que les femmes utilisent plus fréquemment le consentement explicite que les hommes (Willis et al., 2021 ; Richards et al., 2022). Plus spécifiquement, les participantes, âgées entre 14 et 25 ans, de l'étude

de Richards et ses collègues (2022) étaient plus enclines à communiquer et interpréter le consentement explicite verbal, de manière directe ou indirecte. Les chercheuses expliquent cette différence entre les genres dans la communication comme étant un reflet des stéréotypes sexuels traditionnels. Ces derniers sont inculqués différemment chez les filles et chez les garçons à travers la différence de socialisation genrée (Humphreys, 2007). Dans le contexte des stéréotypes sexuels traditionnels (i.e hétéronormés), il est attendu des hommes qu'ils aient toujours envie d'avoir des rapports sexuels et qu'ils initient l'acte sexuel en faisant le premier pas (Jozkowski et al., 2014). Pour les femmes, il est attendu qu'elles soient les « gardiennes du temple sexuel » (*gatekeepers* en anglais), à savoir qu'elles choisissent si l'acte continue ou pas (Jozkowski et al., 2014 ; Fenner 2017). En effet, le rôle traditionnel de la femme dans une relation hétérosexuel est de refuser l'acte, au moins initialement. A contrario, il est attendu que l'homme ignore cette résistance et poursuive l'activité sexuelle (Jozkowski et al., 2014).

En revanche, certaines études supportent que les hommes soient plus susceptibles que les femmes de s'appuyer sur le consentement verbal explicite (Willis et al., 2019). Dans cette étude, les hommes utilisaient des indices verbaux notamment pour des caresses génitales, des rapports vagin-pénis ainsi que recevoir du sexe oral. Les chercheur·euse·s expliquent que ce résultat reflète le rôle de l'homme dans les stéréotypes sexuels traditionnels, à savoir qu'il est attendu, et donc plus probable, que l'homme initie le rapport sexuel.

D'autres chercheuses ont cependant trouvé que les hommes favorisent les indices non-verbaux du consentement (Beres, 2004 ; Jozkowski et al., 2014). Dans l'étude de Jozkowski et ses collègues (2014), les hommes universitaires sont plus enclins à se fier et utiliser des indices non-verbaux (i.e des comportements) pour communiquer et interpréter le consentement. Les chercheuses suggèrent que les hommes, notamment ceux adhérant aux stéréotypes sexuels traditionnels, ne demanderaient pas explicitement le consentement car ils considèrent qu'il est de leur responsabilité d'initier le rapport sexuel et de celle des femmes d'exprimer clairement leur non-consentement.



Par ailleurs, il est pertinent de souligner que la grande majorité des études sur les différences de comportements adoptés par les hommes et les femmes sont issus d'échantillons presque exclusivement hétérosexuels (e.g Humphreys, 2007 ; Jozkowski et al., 2014 ; Willis et al., 2019 ; Richards et al., 2022). Toutefois., certaines études se sont focalisées sur les différences de négociation du consentement sexuel entre les hommes hétérosexuels et les hommes non-hétérosexuels, notamment les hommes homosexuelles et bisexuelles (Sternin et al., 2022), et d'autres recherches ont exploré le consentement sexuel dans une population de femmes et d'hommes ayant des rapports sexuels avec des personnes du même genre qu'elles·eux (Beres, 2004). Plus particulièrement, dans l'étude de Sternin et ses collègues (2022), il est ressorti que la négociation du consentement dans les relations d'hommes non-hétérosexuels est plus facile et plus rapide. Certains participants mentionnent le fait que dans ces relations, les enjeux de grossesse non désirée étant absents, il est probable que ces hommes soient plus enclins à consentir. Toutefois, concernant le statut relationnel, les participants d'orientations sexuelles différentes avance que le consentement sexuel est négocié uniformément, à savoir qu'il est davantage négocié explicitement lors d'une/ des première·s rencontre·s sexuelle·s et à travers des indices non-verbaux indirects lorsque la relation est établie. Beres (2004) a mis en avant que les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes sont plus susceptibles d'utiliser des indices non-verbaux que des indices verbaux pour demander et donner leur consentement sexuel. Elle explique ce résultat par le fait que les individus ne peuvent s'appuyer sur les stéréotypes sexuels traditionnels : concernant les femmes, aucune des deux ne doit jouer le rôle de gardienne (*gatekeeper*), et pour les relations entre hommes, personne n'a la responsabilité d'initier le rapport. Cela suggère une plus grande flexibilité dans les rapports sexuels non-hétérosexuel (Beres, 2004).

En outre, la famille exerce également une influence quant à la perception et l'appréhension des relations sexuelles, y compris le consentement sexuel. Les résultats de Padilla et ses collègues (2020) ont mis en avant que les croyances des parents sur l'importance du consentement et leurs propres expériences

sexuelles viennent influencer leur envie de discuter de sexualité et consentement sexuel avec leurs enfants. De plus, la recherche souligne que l'éducation sexuelle et la communication entre les parents et leur adolescent·e peuvent influencer considérablement les croyances du·de la jeune en matière de consentement sexuel (Flores & Barroso, 2017). A ce sujet, Diiorio et ses collègues (2003) soulignent que la santé sexuelle ainsi que la prise de décision d'une majorité de jeunes adultes sont, elles aussi, grandement impactées par la socialisation sexuelle dispensée par les parents. Par ailleurs, la recherche de Padilla et ses collègues (2020) avance que les parents discutent plus du consentement sexuel avec les adolescent·e·s hétérosexuel·le·s qu'avec ceux homosexuel·le·s. De plus, cette étude met en avant que les parents sont davantage enclins à informer leurs adolescent·e·s sur le consentement sexuel si ces derniers·ères sont déjà dans une relation amoureuse engagée. En clair, la littérature scientifique présente l'influence parentale comme jouant un rôle notable dans la représentation de la sexualité des jeunes adultes. Toutefois, il est pertinent de noter que l'éducation sexuelle parentale n'est pas l'unique source d'apprentissage puisque les jeunes déclarent notamment apprendre à travers la pornographie (Rothman et al., 2015).

A bien des égards, le contexte et le statut relationnel influencent l'expression du consentement sexuel (Beres et al., 2014 ; Mark & Vowels, 2020 ; Palermo et al. 2022) et la manière dont les individus conçoivent le consentement sexuel peut varier au cours d'une relation (Sternin et al., 2022 ; Humphreys, 2007 ; Willis & Jozkowski, 2019). Plus spécifiquement, l'étude de Humphreys (2007) avance que plus la relation de couple est établie et moins les partenaires recourent au consentement explicite. Dans cette étude, les participant·e·s devaient lire l'une des trois vignettes présentant un couple où leurs comportements sont matière à interprétation. L'historique de la relation était différente dans les trois situations : il s'agissait soit du premier rendez-vous, soit le couple était ensemble depuis trois mois, soit le couple était présenté comme marié depuis deux ans. Les résultats montrent que les mêmes comportements sexuels sans expression explicite du consentement sont plus acceptables lorsque le couple a un historique sexuel, même de quelques mois. L'étude de Palermo et ses collègues (2022) s'inscrit dans la même lignée que celle de Humphreys (2007) puisque leurs résultats indiquent que dans une relation établie, les comportements sexuels au

sein d'un rapport sexuel sont perçus comme plus consensuels, expliquant pourquoi les partenaires s'appuient davantage sur des indices non-verbaux.

En revanche, dans l'étude de Willis et Jozkowski (2019) l'augmentation de l'antécédent sexuel du couple a commencé à prédire le consentement explicite. Plus précisément, l'historique sexuel était négativement lié au recours à la communication du consentement sexuel jusqu'à 575 relations sexuelles, nombre à partir duquel l'antécédant sexuel des partenaires prédisait positivement une conception communicative dudit consentement.

Enfin, la confiance tend à se développer à mesure que la relation se construit (Humphreys, 2007), ce qui pourrait expliquer pourquoi le consentement explicite est moins souvent envisagé dans les relations établies, il est néanmoins possible que des rapports sexuels non-consentis se produisent au sein des couples et ces derniers peuvent devenir source de traumatismes sexuels (Mark & Vowels, 2020). En effet dans leur étude, Mark et Vowels (2020) ont interrogé des femmes ayant vécu des expériences sexuelles traumatiques dans le passé mais étant actuellement dans une relation qu'elles estiment saine. Pour beaucoup, il est essentiel à l'acte sexuel que la négociation du consentement sexuel se fasse explicitement. De plus, les participantes ont souligné qu'elles ont appris à exprimer leurs désirs et leurs besoins, bien que cela nécessite du temps et un sentiment de confort au sein de leur relation. Force est de constater que les femmes sont plus susceptibles de s'engager dans une relation sexuelle non-consentie (Bay-Cheng & Eliseo-Arras, 2008 ; Conroy et al., 2015). Cela pourrait être, en partie, attribuable aux comportements traditionnels (hétéronormés) attendus où, comme mentionné précédemment, l'homme devrait ignorer le refus de sa partenaire (Jozkowski et al., 2014). En outre, lesdits comportements peuvent être renforcés par une croyance collective nommée « résistance symbolique » (Emmers-Sommer, 2016). Cette résistance symbolique est une croyance selon laquelle une personne, généralement la femme, résisterait (aux avances et comportements sexuels) en refusant le rapport sexuel alors qu'en réalité elle aurait l'intention d'y consentir (Emmers-Sommer, 2016). Ainsi, si le partenaire adhère à cette croyance, il risque d'insister et de ne pas tenir compte du refus en pensant que le rapport sexuel est consensuel.

Au vu des divergences dans l'expression du consentement sexuel telles que présentées par la recherche scientifique, qu'il s'agisse de contextes relationnels, de statuts relationnels, d'orientations sexuelles ou d'enjeux sociaux et culturels, ce travail vise à examiner la manière dont est appréhendé le consentement sexuel par les jeunes adultes en Suisse romande. Cette exploration permettra non seulement de mettre en lumière les variations et les facteurs influençant le consentement sexuel, mais aussi de proposer des pistes pour la clinique ainsi qu'une meilleure éducation sexuelle, adaptée à la réalité et aux besoins des jeunes adultes.

### ***1.3 Problématique***

Dans le cadre de cette étude qualitative, nous avons exploré l'expression des limites personnelles et du consentement sexuels à travers plusieurs questions. Plus précisément, nous souhaitons approfondir « *Dans quelles mesures les limites personnelles sont exprimées ?* », « *Quels sont les modes d'expression des limites personnelles chez les jeunes adultes* », « *Quelle place occupe la négociation du consentement sexuel chez les jeunes adultes ?* », « *Quelles sont les modalités d'expression du consentement sexuel utilisées chez les jeunes adultes ?* », « *Quels difficultés et défis sont rencontrés par les jeunes adultes en matière de consentement sexuel ?* », « *En quoi le genre des jeunes adultes influence le processus de négociation du consentement sexuel ?* ». Pour ce faire, nous avons mené des focus groups avec 30 participant·e·s masculins et féminins d'orientations sexuelles variées. Étant donné qu'un de nos questionnements visent le genre des participant·e·s, nous avons mis l'accent sur cet aspect lors de notre analyse plutôt que l'orientation sexuelle. Cependant, nous avons également pris en compte l'orientation sexuels des participant·e·s lorsqu'elle s'est avérée pertinente.

## **2. Méthodologie**

Nous avons résolument choisi d'adopter une approche méthodologique qualitative, en parfait accord avec notre domaine d'investigation et la méthodologie de collecte de données qui en résulte. En effet, par la mise en place

de focus groups, les données obtenues se présentent sous forme de discours, nous permettant ainsi, grâce à l'approche qualitative, de rester au plus près du vécu singulier des individus et de garantir une plus grande exhaustivité.

## ***2.1 Déroulement de la recherche***

Le projet de la présente étude a d'abord été soumis à la commission d'éthique de la recherche de l'Université de Lausanne. Nous avons obtenu l'acceptation du projet durant le mois de mai 2023. Ensuite, nous avons commencé le recrutement des participant·e·s par le biais de flyer, contenant un QR code, que nous avons affichés dans les différents bâtiments de l'université et que nous avons diffusés à travers les réseaux sociaux *Instagram* et *WhatsApp*. Pour participer à l'étude, les participant·e·s devaient scanner ledit QR code afin de remplir un questionnaire d'éligibilité nous permettant, par la même occasion, de récolter leur consentement de participation ainsi que les données socio-démographiques suivantes : l'âge, le sexe assigné à la naissance, le genre auquel la personne s'identifie, le statut relationnel, la situation professionnelle et le niveau d'étude le plus haut effectué (Cf. Annexes 7.1). Le questionnaire ainsi que les données récoltées étaient stockés sur le logiciel *QualtricsXM*. En acceptant de participer à l'étude, les participant·e·s recevaient un défraiement de 30 CHF sous forme de bon d'achat dans une enseigne de supermarché.

### ***2.1.1 Descriptions des participant·e·s***

Concernant le recrutement des participant·e·s, nous n'avions que trois critères d'inclusion. Premièrement, le·la participant·e doit être âgé·e entre 18 et 25 ans inclus. Deuxièmement, iel doit avoir un bon niveau de français permettant la compréhension et l'expression afin de participer au focus groups. Troisièmement, la personne doit avoir expérimenté, au moins une fois, une expérience de « dating », c'est-à-dire avoir tenté de séduire une personne ou avoir vécu une tentative de séduction. Les personnes ne possédant pas ces caractéristiques ont systématiquement été exclues car elles ne pouvaient pas avoir accès aux questions socio-démographiques nécessaires pour que nous puissions les contacter. Au total, nous avons retenu 30 participant·e·s, dont une

majorité de femmes (n=20). Tous·te·s les participant·e·s, à l'exception d'une personne, sont cisgenres (Cf. Tableau 1). En moyenne, les participant·e·s sont âgé·e·s de 21.2 ans (ET = 1.87). 19 participant·e·s rapportent être hétérosexuel·le·s (63.3%) et huit personnes sont bisexuelles (26.67%). Les participant·e·s homosexuel·le·s et pansexuel·le·s sont minoritaires (3.33%, 6.67%). Quant au statut relationnel, 13 personnes sont en couple exclusif (43.33%) et trois personnes sont en couple non- exclusif (10%). 10 personnes sont célibataires (33.33%) et quatre personnes sont célibataires mais en situation de dating (13.33%).

En ce qui concerne la désignation des participant·e·s dans l'analyse, nous avons pris en compte les informations que nous jugeons pertinentes compte tenu du sujet de cette étude, à savoir le numéro d'identification du· de la participant·e, son âge et son genre. Par exemple, la première participante est identifiée comme suit : (#1, 23, F).

#Participant·e	Âge	Sexe assigné à la naissance	Genre auquel la personne s'identifie	Orientation sexuelle	Situation relationnelle	Situation professionnelle	Niveau d'étude le plus haut terminé
1	23	Femme	Femme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor
2	21	Femme	Femme	Bisexuelle	En couple non-exclusif	Étudiant.e	Gymnase
3	22	Femme	Femme	Bisexuelle	En couple non-exclusif	Étudiant.e	Gymnase
4	22	Femme	Femme	Hétérosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Bachelor
5	24	Femme	Femme	Bisexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor
6	23	Femme	Femme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor
7	24	Femme	Homme	Pansexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Master
8	24	Femme	Femme	Hétérosexuelle	Célibataire	Salarié.e	CFC
9	23	Femme	Femme	Bisexuelle	Célibataire	Sans occupation	Bachelor
10	24	Homme	Homme	Homosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Gymnase
11	22	Femme	Femme	Hétérosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Bachelor
12	23	Homme	Homme	Hétérosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Bachelor
13	24	Homme	Homme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Gymnase
14	23	Homme	Homme	Hétérosexuelle	Célibataire mais en situation de dating	Étudiant.e	Gymnase
15	23	Homme	Homme	Hétérosexuelle	Célibataire mais en situation de dating	Étudiant.e	Bachelor
16	24	Homme	Homme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Gymnase

17	25	Homme	Homme	Hétérosexuelle	Célibataire mais en situation de dating	Étudiant.e	CFC
18	24	Homme	Homme	Hétérosexuelle	En couple non-exclusif	Étudiant.e et salarié à temps partiel	Gymnase
19	18	Femme	Femme	Bisexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Gymnase
20	22	Femme	Femme	Hétérosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Gymnase
21	19	Femme	Femme	Pansexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Gymnase
22	18	Femme	Femme	Bisexuelle	Célibataire mais en situation de dating	Étudiant.e	Gymnase
23	23	Homme	Homme	Hétérosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Bachelor
24	20	Femme	Femme	Bisexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Gymnase
25	22	Femme	Femme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor
26	21	Femme	Femme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor
27	21	Femme	Femme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Gymnase
28	22	Femme	Femme	Hétérosexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor
29	21	Homme	Homme	Hétérosexuelle	Célibataire	Étudiant.e	Gymnase
30	20	Homme	Femme	Bisexuelle	En couple exclusif	Étudiant.e	Bachelor

**Tableau 1 :** Tableau descriptif des données socio-démographiques des participant·e·s.

### 2.1.2 Méthodologie des focus groups

Dans le cadre de notre recherche, nous avons réalisés des focus groups. Baribeau (2009) définit le focus group comme une forme d'entretien de groupe impliquant la participation de ce dernier, animé par un modérateur et favorise la discussion entre les participant·e·s. Dans le cadre de cette présente étude, il est important de préciser que le recrutement ainsi que la passation des focus groups sont les deux seules étapes réalisées en collaboration avec une co-chercheuse. Les différents focus groups étaient donc composés des deux animatrices et le nombre de participant·e·s variait entre cinq et sept personnes. Plus précisément, les 30 participant·e·s ont été répartis dans cinq focus groups. Ces derniers se sont déroulés entre le mois de juillet et de septembre 2023. Le premier focus group était le seul composé uniquement de femmes. Nous avons également organisé un focus group uniquement d'hommes. Les trois autres focus groups étaient

constitués de femmes et d'hommes, dont la grande majorité était systématiquement des femmes.

Les focus groups comprenaient trois thèmes principaux : les compétences genrées, les limites couplées au consentement sexuel et les interventions thérapeutiques en ligne avec un *Chatbot*. Dans la présente recherche, nous nous sommes concentrés sur les limites ainsi que le consentement sexuel.

Concrètement, les focus groups, d'une durée d'une heure et demie, se sont déroulés dans un laboratoire de psychologie dans les bâtiments de l'Université de Lausanne. Les chaises étant placées en cercle, laissant l'opportunité aux participant·e·s de choisir leur place à leur arrivée. Iels avaient également à leur disposition des boissons. Une fois le focus group terminé, iels ont reçu le bon d'achat en guise de défraiement.

## ***2.2 Mesures***

Notre canevas contenait plusieurs questions relatives aux trois sujets précédemment évoqués (Cf. Annexes 7.2). Notre étude se concentrant sur les limites et le consentement sexuel, nous l'avons exploré à travers quatre questions principales : a) « *Comment exprimez-vous les limites dans les relations ?* », b) « *Si on évoque le terme de "consentement" : qu'est-ce qui vous vient à l'esprit ? Dans quels contextes ?* », c) « *Comment percevez-vous la place du consentement dans une relation amoureuse ?* » et, d) « *Quels défis, selon vous, sont couramment rencontrés pour exprimer et obtenir le consentement dans les relations d'aujourd'hui ?* ». Afin de mener cette recherche de manière rigoureuse et scientifique, les questions ont toujours été posées dans l'ordre exposé ci-dessus. Cependant, au cours de plusieurs focus group, l'usage de sous-questions s'est avéré indispensable pour élucider des points spécifiques et pour sonder de manière exhaustive notre domaine d'étude. Précisément, lors de la sous-question d), nous avons interrogé : « *En quoi pensez-vous que le consentement impacte la spontanéité de la relation sexuelle ?* » ainsi que « *Pensez-vous que les défis dépendent du genre ? Quels sont-ils ?* ».



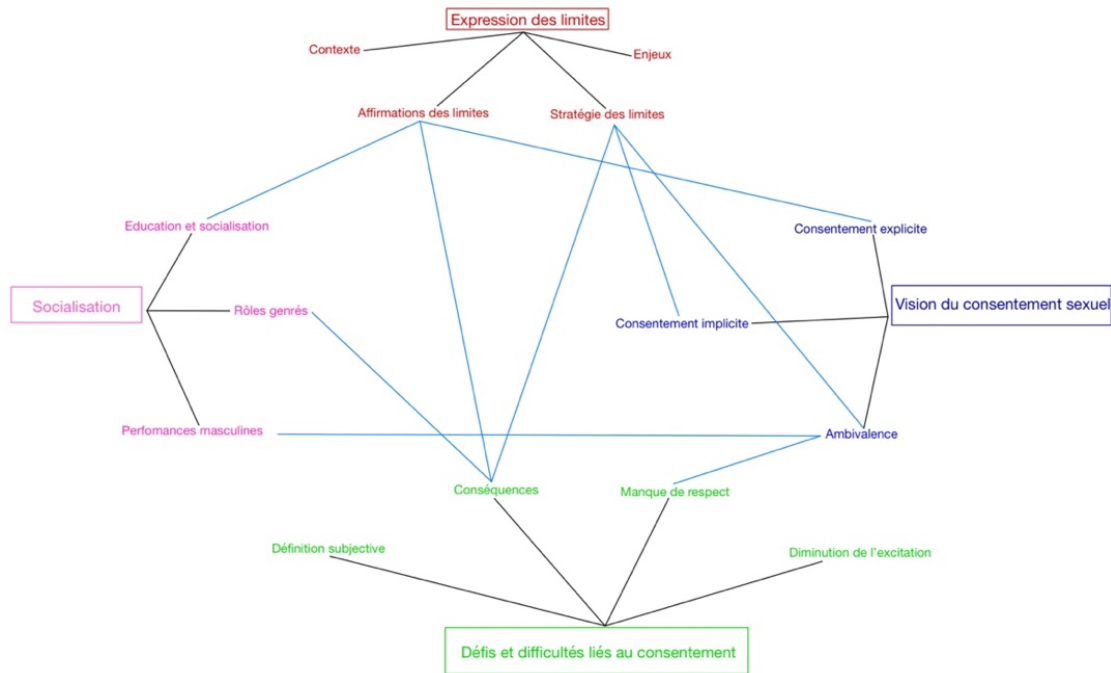
### *2.3 Plan d'analyse*

Comme mentionné précédemment, l'analyse des résultats tout comme les différentes étapes de ce travail, à l'exception du recrutement et la passation des focus groups, sont réalisées seule par l'autrice cette recherche. Les focus groups ont été transcrits à l'aide du logiciel d'intelligence artificielle *Psifx*. Puis, nous avons nettoyé la transcription et anonymisé les données. Nous avons ensuite utilisé le logiciel *MaxQDA* afin de procéder à une analyse thématique réflexive.

L'analyse thématique réflexive inductive nous a semblé être une approche en parfaite adéquation avec notre domaine de recherche puisqu'elle offre une analyse explorative et approfondie du vécu des individus. L'analyse thématique inductive consiste en un processus de codage des données sans chercher à les contraindre à un cadre préétabli (Braun & Clarke, 2006). Cette méthode nous permet ainsi de décrire les données de manière riche et détaillée. Pour ce faire, nous avons suivi les six étapes suggérées par Braun et Clarke (2006). Premièrement, nous nous sommes immergés dans les données en lisant la retranscription des focus groups plusieurs fois afin de nous les approprier. Ensuite, nous avons débuté le processus de codage, de manière systématique et rigoureuse, où nous avons souligné les extraits qui nous semblaient significatifs. Puis, nous avons regroupé et organisés les codes en thèmes initiaux, ce qui correspond à la troisième étape. La fin de la deuxième étape et le début de celle-ci se sont chevauchées car nous avons adopté une démarche en continue. Celle-ci s'est imposé naturellement et nous a permis une analyse fine du corpus, ce qui a nécessité beaucoup de réflexion et de temps (Paillé & Mucchielli, 2012). La quatrième étape consiste en la vérification de l'adéquation des thèmes entre eux et avec l'ensemble des données. Cette étape implique une démarche itérative, avec des va-et-vient constants entre les données brutes et de multiples restructurations des thèmes initiaux. Comme le mentionnent Braun et Clarke (2021), ce processus nécessite un « espace de tête » et du temps afin que les différentes composantes des thèmes se complètent et que le tout ait du sens. Puis, nous avons finalisé les thèmes et les sous-thèmes en leur attribuant des noms finaux clairs et précis. Au total, notre analyse compte quatre thèmes : *l'expression des limites, la vision du consentement sexuel, les défis et difficultés*

liés au consentement, et la socialisation. C'est à la fin de cette étape, et non à la précédente comme suggéré par les autrices (Braun & Clarke, 2006), que nous avons procédé à une carte thématique (Cf. Tableau 1). Nous avons utilisé les indices « (...) » pour enlever les informations inutiles lors des citations.

### 3. Analyse des résultats



**Figure 1** : Carte thématique illustrant les liens entre les différents thèmes et sous-thèmes. Les lignes noires relient les sous-thèmes à leur thème. Les lignes bleues illustrent les liens entre les différents sous-thèmes.

#### 3.1 *Expression des limites*

L'expression des limites se rapporte aux *contextes* où est abordé les limites et le consentement, qu'il soit sexuel ou non, ainsi qu'à la manière dont il est exprimé : alors que pour Certain·e·s *l'affirmation de* leurs limites se fait naturellement, d'autres mettent en place *des stratégies* afin de poser, de manière détournée, un cadre. Ces différentes manières d'aborder les limites engendrent certains *enjeux* relationnels. Les limites, ici tout comme dans les thématiques suivantes, englobent les délimitations au sens large. Elles incluent également le consentement sexuel, sans pour autant s'y arrêter.

### 3.1.1 Contexte

Le *contexte* comprend les situations et les sphères dans lesquelles les limites sont abordées, ou au contraire, évitées. Dans les différents focus groups, lorsque le terme « consentement » est mentionné, les participant·e·s ont directement évoqué le contexte sexuel. Par exemple, une participante a déclaré : « Le consentement sexuel, dans un contexte sexuel. Moi c'est le premier truc qui me vient à l'esprit » (#1, F, 23). Le mot « consentement » semble être associé, pour la grande majorité, à l'intimité et la sphère physique. Un temps de réflexion est nécessaire pour trouver d'autres sphères dans lesquelles le consentement s'appliquerait : « C'est vrai que hors contexte sexuel, c'est... faut chercher un peu plus là. Ça m'apparaît aussi directement le consentement sexuel, ici. Un peu que je réfléchisse à... Quel autre contexte ? » (#9, F, 23). Bien que ce contexte sexuel paraisse saillant, le consentement ne semble pas pouvoir être abordé dans tous types de relation puisque lorsqu'il s'agit de relations plus éphémères, les discussions entourant le consentement sexuel sont ressenties comme (trop) engageantes, alors que c'est justement dans ces situations qu'il y a une plus grande méconnaissance de l'autre. A ce sujet, un participant déplore :

Notamment sur une certaine application de rencontre, (...) c'est que ça va tellement banaliser le fait de pouvoir avoir des plans d'un soir très facilement, en fait, sans vraiment devoir faire quoi que ce soit comme conversation, sans savoir le prénom de la personne (...) même si elle [la connexion entre les individus] reste quand même superficielle, elle [la personne] a juste besoin de savoir tes préférences sexuelles, même ça, ça devient trop profond pour ce genre de relation. (...) ça reste de toute façon à la surface et les gens veulent garder ça à la surface, alors que pour moi, personnellement, une bonne expérience sexuelle, elle doit au moins un minimum... rentrer un minimum en profondeur. (#10, H, 24).

Nous pouvons observer que, paradoxalement, les personnes se sentent plus vulnérables à l'idée de dialoguer et exprimer leurs préférences que par le fait qu'elles partagent une proximité et une intimité physique avec quelqu'un d'autre. A ce titre, plusieurs participant·e·s ont mis en avant que le consentement peut s'étendre à divers contextes et comportements, en commençant par le contact physique non sexuel, ce consentement s'apparentant aux limites personnelles. Par exemple, une participante explique :

Du moment qu'on entre dans ta sphère à toi, déjà là, je trouve que c'est déjà du consentement. Un exemple tellement bête, mais croisé un ami

avec qui je discute (...) on s'est jamais vus dans la vraie vie. Et tout de suite : « comment vas-tu ? » [mime que la personne la touche dans le dos et les épaules]. Et puis moi, j'étais-là : « ne me touche pas, je sais pas qui tu es ». Et je trouve que déjà là, même si on s'est pas embrassé, on s'est pas touché ou quoi, il est trop tactile. (...) Et c'est vrai que sur le moment, j'ai pas... Enfin, le repousser ou autre, je me disais, mais il va me dire quoi ? Je serai pas sympa. Et plusieurs fois dans la soirée, je me disais : « ne me touche pas ». Enfin, on n'a pas déjà assez d'entente pour que tu me touches. (#8, F, 24)

Par ailleurs, le consentement est nécessaire lorsqu'une relation préexiste. Certain·e·s participant·e·s soulignent le besoin d'exprimer leurs limites personnelles afin d'aborder certains sujets potentiellement lourds. Par exemple, une participante relate :

On est amies, donc on peut se parler de tout, mais parfois, je suis dans des moments où je peux pas recevoir ces informations-là, et la personne vient et te déverse tous ses malheurs, et tout, et puis c'est trop. Et du coup, ça m'a fait penser à consentement aussi parce que des fois, j'ai déjà dit : « écoute, là, je peux pas recevoir ce que tu veux me donner ». Et je pense qu'il y a aussi un truc de consentement dans ça. (#5, F, 24)

En outre, un participant a relevé l'importance de se conformer aux limites de l'autre : « Mais le consentement, déjà, juste déjà de pas avoir envie de parler, tu respectes ça. J'aurais pas envie que ma copine, tu vois, elle essaie absolument de me faire ouvrir alors que j'ai pas envie de parler. » (#16, H, 24).

D'autre part, les caractères parfois imprécis et adaptatifs des limites ont émergé à plusieurs reprises lors des focus groups. Il est ressorti qu'un même individu situe et exprime ses limites dépendamment de la personne en face et de la relation avec cette dernière. Par exemple, une participante affirme :

Je pense que différentes relations, c'est différentes limites. Avec des gens avec qui on se sent un peu moins proches, les limites sont, beaucoup plus strictes... Les limites avec nos amis, avec la famille, avec les relations, enfin... ça ne serait pas la même chose que les limites avec des amis, mais qui sont moins proches. (#27, F, 21)

En revanche, certain·e·s participant·e·s semblent être plus tolérant·e·s à l'égard du dépassement de leurs propres limites par leurs ami·e·s. A ce sujet, un participant s'exprime :

J'ai l'impression que ces limites, qu'on met ou qu'on ne met pas, elles sont beaucoup plus fluides avec des amitiés. On a tendance à moins... qu'elles soient moins restrictives, parce que, ouais, et qu'effectivement, comme c'est moins précieux, parce qu'il y en a plus, j'ai envie de dire, en tout cas pour la plupart des gens (rire). Comme il y en a plus, on a tendance à être

un peu plus tolérant et à laisser un peu plus les choses dépasser nos limites. (#18, H, 24)

L'expression des limites s'avère être un élément moins crucial quand il n'est pas question de relation amoureuse ou sexuelle. Il est probable que la transgression des limites dans les amitiés aura moins de conséquences car elles ne concernent pas les mêmes sphères en amitié qu'en relation romantique puisque, comme précisé dans l'extrait, les individus ont généralement plusieurs amitiés, mais un·e partenaire romantique. De ce fait, les individus attendent que leur partenaire corresponde, parfois de manière utopique, au maximum à leurs valeurs de par la proximité et l'unicité de cette relation. Ceci pourrait donc expliquer une rigidité plus grande dans l'expression et l'acceptation des limites entre les partenaires.

### *3.1.2 Affirmation des limites*

L'affirmation des limites comprend la verbalisation ainsi que les comportements, clairs exprimant ses limites personnelles. Les enjeux relationnels engendrés par l'expression de ses limites constituent également un versant de ce sous-thème. L'affirmation des limites se retrouve dans les différentes formes de relation. Par exemple, un participant relate :

En général, que ce soit amical ou non, j'aime bien mettre une base, souvent au début, de ce que j'aime vraiment pas, après ce que j'aime, ben, ça peut toujours varier, il y a deux, trois trucs que j'aime vraiment pas, que je vais expliciter, verbaliser, et après, au fur et à mesure. Si par exemple, un truc est franchi, j'essaie de le dire assez rapidement, de l'expliquer pourquoi, pour éviter que ça se reproduise. (#23, H, 23).

Dans l'ensemble, les hommes semblent être moins gênés à l'idée d'exprimer leurs limites. Par exemple, un participant a répondu tout naturellement :

Comment on l'exprime ? Bah, on le dit. (#17, H, 25)  
C'est-à-dire ? (Animatrice)  
Je ne sais pas. Justement, si on approche d'une limite, on voit qu'on dérive sur quelque chose, on dit... On dit : « ah, ma limite, c'est ça. (#17, H, 25)

Un autre participant souligne même l'attitude paraverbale accompagnant l'explicitation des frontières à ne pas franchir : « tu l'exprimes vocalement et tu dis clairement que (...) "Ouais, là, il faudrait plutôt que ce soit comme ça". C'est non. Sans que ce soit doucement amené. » (#13, H, 24). Alors que,

parallèlement, une participante partage avec fierté les situations dans lesquelles elle est parvenue à affirmer ses limites :

Et pour la première fois, j'ai réussi à dire à ma meilleure amie qui venait se plaindre d'un problème. J'ai dit, bon, là, je suis désolée, je serai toujours là pour toi, mais là, stop. J'ai aussi besoin de temps pour moi, et c'est la première fois que je mettais une limite. (#21, F, 19).

Suite à ces extraits, il est probable que cet écart d'attitude soit lié aux genres des personnes. Plus précisément, il entre en résonance avec *l'éducation et la socialisation* différenciées des genres. Nous y reviendrons ultérieurement dans l'analyse, toutefois, ces exemples illustrent que les hommes ont appris à vocaliser leurs pensées là où les femmes ont intégré que la retenue et la discrétion sont ce qui caractérise, entre autres, des comportements féminins. Toutefois, face à ce constat, certaines ont soulevé l'importance de verbaliser leurs limites sans craindre la perte d'une réelle relation. Par exemple, une participante affirme :

Du coup, je pense, il ne faut pas avoir peur de dire ce qu'on n'accepte pas, et juste poser nos limites, parce que, comme tu dis, si la relation se termine, c'est-à-dire que... ça ne valait pas la peine. Puis le mieux, c'est de juste terminer la relation, parce que, normalement, si quelque chose te dérange, ça ne devrait pas déranger l'autre personne. (#24, F, 20).

Par ailleurs, l'affirmation claire des frontières individuelles se manifeste également dans le domaine de la sexualité, étant étroitement liée à la notion de *consentement explicite*. A ce sujet, une participante engagée dans une relations amoureuse avance :

Au niveau intime avec mon copain, ça, dès le début, j'ai réussi, justement, à, je sais pas ce qui s'est passé dans ma tête, mais j'ai réussi à dire, si jamais c'est comme ça que je suis, et, ça peut être beaucoup pour toi, mais c'est comme ça que je suis, et c'est ma limite, en fait. Donc, dès le début, on a réussi à instaurer un truc. (#19, F, 18).

A travers ces trois derniers extraits, nous pouvons remarquer que l'exposition directe et précise des barrières à ne pas franchir se produit dans le cercle proche des participant·e·s, tels qu'avec un·e meilleur·e ami·e ou sa·on partenaire. Une participante souligne justement cette plus grande tolérance face aux personnes qu'elle côtoie moins :

Mes expressions faciales sont trop...mon non-verbal est un petit peu trop criant. Et du coup, il y a des fois, je me rends même pas compte. Par exemple, des gens que je connais pas encore bien vont dire un truc (...) avec lequel je suis pas du tout d'accord. Et juste mon visage, je vais faire

genre...[mimes d'expressions faciales de surprise]. Et après, je peux pas m'empêcher vraiment de dire ce que je pense. Après, je pense que j'ai beaucoup plus de tolérance avec les gens que je ne connais pas encore bien. Quand c'est avec mes proches, je me permets beaucoup plus de ne pas être toujours très sympa et de réagir au quart de tour. (#9, F, 23).

Il est pertinent de souligner qu'ici, la participante affirme ses limites à travers des indices non-verbaux, contrairement aux extraits précédents. En outre, la tolérance face au franchissement de ses propres limites n'est pas la même chez tout un chacun. A ce titre, une participante déplore ses agissements :

J'ai un truc physique de rejet instantané, dès qu'il y a quelque chose qui ne va pas, c'est du rejet direct, homme, femme, dans peu importe quelle situation, puis ça se voit (...) c'est du rejet total, d'un coup, et puis des fois, c'est un peu dommage parce que c'est assez catégorique et pas très nuancé, mais moi, c'est un gros rejet direct. C'est pas l'idéal, je trouve. (#7, F, 24).

En ce qui concerne les enjeux relationnels, plusieurs femmes expriment la culpabilité ressentie de ne pas avoir communiqué, notamment au sujet du consentement. A titre d'illustration, une participante relate une expérience passée :

Si on se trouve dans une relation bloquée, où le consentement n'est pas vraiment là, (...) avec l'autre personne. Derrière, ça nous met mal, dans des états... en fait, pratiquement la personne peut nous dégoûter. Moi personnellement, ça m'est arrivé. En fait, on n'a plus envie de la voir, mais d'un autre côté, j'ai jamais dit non, donc j'y suis pour rien. Enfin, c'est un peu ma faute... et il y a la question de, « en fait, j'aurais dû le dire, mais il aurait pu aussi le voir », et j'ai pas osé. (#21, F, 19).

Par ailleurs, une participante suppose que la culpabilité en jeu n'est pas la même pour les personnes de genre masculin que pour celles du genre féminin. Elle affirme :

(...) poser ses limites, juste un truc normal, pour moi, je me disais : « ah, c'est pas un peu égoïste ? » En fait, justement, j'ai l'impression que, plutôt chez le genre opposé, ce n'est pas le cas du tout. C'est juste genre : « bah ouais, c'est ma limite, je te la pose, voilà, c'est fait ». Que moi, je sais que je vais vraiment trop me remettre en question, (...) Et c'est dingue que du coup, on considère ça comme étant égoïste, parce qu'on est tellement censé être altruiste, à l'écoute de l'autre, et là pour l'autre, que du coup, on s'écrase nous-mêmes en se disant, genre, ouais, de toute façon, c'est ma faute. Je l'ai ressenti comme ça, c'est personnel. (#3, F, 22)

Ce ressenti d'égoïsme allait souvent de pair avec la culpabilité chez plusieurs participantes. Cet aspect se retrouve également dans la sphère de la sexualité.

Notamment, une participante exprime son tiraillement entre écouter ses (non-) envies et son ressenti d'être redevable :

Il y a aussi peut-être se sentir un peu obligé de donner à quelqu'un. Par exemple, quand on voit que quelqu'un fait des pratiques sur nous et qu'il nous apporte du plaisir, on se sent obligé de lui redevoir quelque chose. Et je pense que ça aussi, le fait que par exemple, je n'ai pas envie de faire une pratique sur quelqu'un parce que je n'aime pas faire ça, mais que lui m'a fait quelque chose, je vais me sentir un peu comme obligée de le faire (...). (#22, F, 18).

Cet extrait fait écho à ce sentiment de faire vouloir/devoir faire plaisir à son partenaire, qui sera discuté dans les *conséquences* liées au consentement sexuel, même si la personne n'en ressent pas le désir. La participante explique qu'elle ne parvenait pas à refuser le rapport même si son partenaire lui posait la question. Elle souligne que ce sentiment est d'autant plus amplifié car « (...) on est un peu sur le feu de l'action, la personne est très avenante et elle a très envie et on le ressent. » (#22, F, 18).

### 3.1.3 *Stratégie des limites*

Les stratégies des limites sont définies comme les tactiques mises en œuvre afin de signaler indirectement les frontières à ne pas franchir. Plusieurs participant·e·s admettent y avoir recouru. Par exemple, une participante mentionne l'humour :

C'est un peu compliqué. Il faut développer des stratégies un peu évitantes. Et du coup, ça rajoute du flou dans la relation, en fait, à la personne en face. On peut pas, en fait, en vouloir à la personne de dépasser nos limites parce qu'on ne lui dit pas explicitement. (...) Passer par un espace d'humour, une ironie ou un truc un peu comme ça qui fait qu'on montre qu'il y a une limite qui a été dépassée. (#4, F, 22).

D'autres personnes ont recours à des explications plus factuelles et rationnelles pour légitimer l'affirmation de leurs limites. Par exemple, un participant déclare :

Pour la question des limites, j'essaie de les faire le plus...le plus froidement possible et le plus... Comment expliquer ? le plus logiquement possible, de manière à ce que ce ne soit pas seulement mon ressenti, mais qu'il y ait une vraie raison derrière pour que ce soit telle ou telle limite. (#13, H, 24).



Certaines participantes préfèrent s'inhiber ou se mettre en retrait afin de ne pas confronter la personne, d'autant plus si celle-ci n'arrive pas à saisir le problème.

Une participante raconte :

Mais le truc, c'est qu'après, des fois, les gens ont de la peine à comprendre que peut-être pour eux, ça paraît pas important, mais pour nous, ça l'est. Et du coup, ça me pousse encore plus à ne pas dire quand ça me dérange, parce que du coup, je me dis, finalement, c'est peut-être pas grave pour d'autres et que peut-être que j'en fais un peu trop. Mais souvent, c'est ça, je me ferme ou alors je pleure. (#11, F, 22).

Nous pouvons noter que la participante adopte une stratégie évitante et fait le choix de se retirer de l'interaction, ce qui ne semble pas être bénéfique à la résolution de la situation.

D'autres participant·e·s préfèrent passer sous-silence le non-respect de leurs limites. Comme un participant le constate :

Peut-être parce que je veux être gentil, je veux pas être méchant. Et puis je suis toujours du genre à dire, je prends sur moi plutôt que la personne. Et c'est pas bon, je sais très bien que c'est pas bon parce que... tu dois dire non un moment, sinon tu te fais bouffer, que ce soit dans tes relations professionnelles ou amoureuses. (#16, H, 24).

Comme mentionné dans les différents extraits, adopter des tactiques pour contourner la discussion explicite des limites complique la compréhension et le dialogue. Il est évident que la personne en face peut passer à côté du message de l'émetteur·ice, ce qui engendre à son tour d'éventuels malentendus, voire un éloignement dans la relation. Globalement, nous pouvons observer que les stratégies mises en place sont plutôt défavorables à la résolution du problème.

De plus, ce sous-thème entre en résonance avec le *consentement implicite* et, par extension, à une certaine *ambivalence*. Les stratégies adoptées permettent de signaler les limites et, indirectement, suggère un consentement plus implicite. Cependant, si ces stratégies sont poussées à leur paroxysme, elles peuvent faire l'objet d'une incompréhension telle que les partenaires se retrouvent dans une situation ambiguë, voire embarrassante. Par exemple, une des deux personnes peut baser son jugement sur les signaux non-verbaux de son partenaire comme incitant à une relation sexuelle. Cette *ambivalence* sera discutée plus tard dans l'analyse des résultats.

### 3.1.4 Enjeux

Les enjeux représentent l'influence bidirectionnelle des éléments intra- et interpersonnels d'une relation. Les enjeux ne comportent pas, par définition, une connotation négative. Toutefois, certains aspects possèdent les deux versants. L'adaptation de la personne est justement un de ces enjeux qui se retrouve tant dans les amitiés que les relations romantiques. Par exemple, une participante affirme :

J'ai l'impression aussi qu'il y a un peu un besoin d'adaptation à l'autre, dans le sens où j'ai des relations où les gens communiquent beaucoup, et d'autres les gens communiquent moins, ou ils ont plus de difficultés à communiquer, et du coup il faut trouver des façons différentes d'approcher la communication avec certains. (#30, F, 20).

Dans cet extrait, la flexibilité du mode de communication ne porte aucune connotation particulière. En revanche, cette même participante explique prendre sur elle pour ne pas montrer que la proximité physique est difficilement supportable pour elle :

Mais que ce soit ma mère, mon père mon copain ou mes amis, genre, vraiment, moi, je suis là, faut pas que je montre que ça me stresse vraiment trop, que leurs bras soient autour de moi, ou que je suis en train de tenir la main, mais j'aime vraiment pas tenir ma main. (#30, F, 20).

Quant à la sphère sexuelle, une participante bisexuelle déplore l'idée collective qu'il existerait des standards sexuels :

On ne connaît pas vraiment les préférences de l'autre. Et il n'y a pas vraiment de limites standards que j'ai entendues. Et vraiment, c'était choquant. Parce que du coup, ça n'existe pas. Ça dépend des préférences de chaque personne, les préférences de chaque individu. Partir du principe qu'il y a des standards et du coup les appliquer sur l'autre. Franchement, c'est vraiment hyper choquant. Et ça m'est arrivé, justement. Et du coup, c'était juste, c'était horrible. (#3, F, 22).

Cette situation expose les difficultés pouvant apparaître si les partenaires n'ont pas d'intérêt pour l'autre personne et ne prennent pas en considération son unicité. L'adaptation à l'autre peut donc être consciente, cependant elle peut se faire plus implicitement. Tout comme chaque rapport sexuel est dépendant des partenaires et de leur dynamique, la discussion autour du consentement repose sur cette dynamique et la qualité de relation entre les individus. Par exemple, une participante actuellement célibataire mais en situation de dating raconte :

Je pense que ça dépend aussi du partenaire qu'on a, (...) parce que par exemple, avec mon ex, je savais que si je disais mon consentement, ça allait être complètement stoppé, ça n'allait pas du tout être spontané, ça allait justement avoir un impact sur ça. Tandis qu'avec un autre partenaire, je trouve ça un peu excitant, le fait d'avoir ce consentement pendant que ça commençait, de s'assurer que c'était ok, et justement, je trouve ça cool cet enchaînement. (#22, F, 18).

Un autre enjeu clé est l'investissement dans la relation. Nombreux·ses sont conscient·e·s qu'entretenir une relation demande un effort, du temps et de l'énergie, c'est pourquoi toutes les relations ne sont pas bonnes à investir. A ce sujet, une participante affirme : « Après, il ne faut pas mettre son énergie dans n'importe quelle relation, je pense. Il faut un peu trier. Mais c'est un investissement » (#28, F, 22). A travers cette citation, nous comprenons qu'il est attendu que les deux individus y mettent de leur personne, que ce soit en amitié ou dans des relations romantiques.

En outre, le conflit est un enjeu relationnel que plusieurs personnes ont mentionné comme pouvant être constructif. Par exemple, une participante avance :

Alors qu'une bonne relation, c'est aussi dans les moments où ça va pas, mettre le doigt sur ce qui ne va pas. Et quitte à ce que ça explose un peu... que ça explose de manière productive, on va dire... Ou un truc un peu où ça amène à quelque chose. Que ce soit dans les amitiés aussi, par exemple, ou dans les relations amoureuses... toujours l'impression qu'il faut avoir des bons moments, il faut sortir, il faut rigoler avec la personne. Alors qu'en soi, en fait on peut aller droit dans le mur en essayant de penser que tout va bien. Donc, reconnaître qu'une bonne relation, c'est aussi une relation qui peut ne pas bien se passer. (#4, F, 22)

Les conflits constructifs, l'investissement dans la relation et l'adaptation à l'autre sont des enjeux interpersonnels. Toutefois, il existe également des enjeux intrapersonnels influençant la dynamique de la relation. Cela est notamment le cas avec l'impact de l'humeur et des émotions personnelles. A titre d'illustration, une participante rapporte : « Mais la relation que j'ai avec moi-même, ça va influencer comment je vais aussi être avec [mes ami·e·s]. » (#28, F, 22). D'autres participant·e·s ont également pris conscience de l'importance de trouver du temps pour se prioriser, même s'ils sont en couple. Comme un participant actuellement célibataire affirme :

C'est peut-être plus personnel, je sais qu'il y en a que ça gêne moins, mais moi c'est vraiment important que j'aie mon espace vital aussi, pour qu'on puisse laisser à l'autre aussi le temps de respirer, et aussi de ne pas nous

voir, ou qu'on veut pas voir la personne c'est... pas contre elle mais peut-être qu'on a juste besoin de son temps libre pour faire sa vie aussi. (23, H, 23).

Par ailleurs, certain·e·s participant·e·s ont relevé des problématiques plus personnelles. Tel que l'explique un participant, ses différentes relations remplissent des fonctions spécifiques :

Je suis du genre aussi à avoir mes quatre relations différentes : Famille, boulot, amie et copine. Et en général, j'essaie de pas trop mélanger et puis chacun reste à sa place. Et puis je me rends compte que typiquement, dans une relation amoureuse. (...) Enfin, la fonction qu'avaient mes amis, je peux la décharger un petit peu et puis faire profiter aussi ma copine qui a sûrement aussi des choses à me dire. Et puis elle aura probablement des conseils ou juste déjà pour qu'elle m'écoute. Et deuxièmement, ça renforce aussi le couple. C'est vrai que t'as pas trop l'impression que la personne te fait confiance. Et puis ça, j'avais de la peine un petit peu à me rendre compte avant. Puis je me suis rendu compte que ça lui fait surtout... Enfin, ça rassure aussi que... je suis prêt à m'ouvrir à elle. Puis elle aussi me fait comprendre qu'elle est aussi là pour moi. (#16, H, 24).

Alors que ce participant se permet d'exposer sa vulnérabilité à sa partenaire, un autre participant, actuellement célibataire mais en situation de dating, explique que le couple n'a pas la même fonction pour lui :

Avec la famille, j'ai mes types de réponses. Avec ma copine, j'ai d'autres types de réponses. C'est cas par cas, je veux dire. S'il y a un truc qui ne va pas, moi, je ne suis pas là pour partager mon vécu émotionnel avec ma copine. Je ne vais pas lui en parler. (#14, H, 23).

Sa conception du couple semble être construite sur d'autres principes en comparaison à la majorité des participants s'étant exprimés sur le sujet. Il rajoute :

Mais je pense que si j'exprime ma vulnérabilité, je pense que ça va être mal perçu sur le long terme. (...) Moi, je pense que la relation, c'est basé sur le désir. Quand je partage du vécu émotionnel, je suis dans un moment de faiblesse, ça fait forcément baisser son désir. C'est comme ça. Et oui, elle peut dire avec les mots qu'elle voudrait quand on en parle. Mais peut-être qu'elle dit beaucoup de choses mais qu'il faudrait pas écouter aussi. Voilà. C'est pas parce qu'elle dit des mots que forcément je vais la croire. (#14, H 23).

Nous pouvons observer que ce participant exprime une certaine méfiance face à ce que lui dirait sa partenaire, résultant à une mise à distance du contenu. Notamment dans cette situation, la communication ne garantit pas forcément la compréhension, ni même sa prise en considération. La communication avec sa son partenaire peut être vue comme un obstacle s'ils ne prennent pas en

compte ce qu'ils partagent. De plus, cette citation permet d'illustrer qu'une conception intrapersonnelle influence la dynamique interpersonnelle, et par extension, ses enjeux.

### **3.2 Vision du consentement**

La vision du consentement sexuel est un thème essentiel dans cette analyse car l'appréhension dudit consentement sert de socle de compréhension pour concevoir les défis s'y rapportant. La vision du consentement est définie comme étant la représentation mentale de la demande et l'obtention du consentement sexuel. Ce thème comprend aussi bien la verbalisation (*consentement explicite*) du consentement sexuel que le *consentement implicite*. Il intègre également une zone plus floue, d'un entre-deux, qui est caractérisée par son *ambivalence*.

#### **3.2.1 Consentement explicite**

Le consentement explicite est, ici, défini comme la verbalisation claire du consentement sexuel. Ce dernier occupe une place centrale chez plusieurs participant·e·s, notamment chez les femmes. Par exemple, une participante affirme : « Je pense que c'est fondamental et qu'on peut pas passer à côté. » (#11, F, 22). Certaines participantes expliquent qu'il joue actuellement un rôle crucial dans leurs rapports sexuels, principalement suite à de mauvaises expériences dans le passé :

Personnellement, il a une place assez importante du fait que j'ai eu un passé assez difficile et ça mon copain le sait. Ce qui fait que très régulièrement, pratiquement à chaque fois qu'on commence quoi que ce soit, il va me demander une fois, voire plusieurs fois « T'es sûre que c'est bon ? Tu te forces pas ? T'es sûre que tout va bien ? ». Même, des fois au milieu, on va s'assurer que c'est bon pour l'un comme pour l'autre. Et c'est quand même assez important, que ce soit pour les relations intimes ou même pour certains comportements qu'on aurait dans le couple ou autre chose. (#21, F, 19).

De plus, les participantes soulignent avec plus d'insistance l'importance de la verbalisation générale du consentement sexuel. A titre d'illustration, une femme en couple non-exclusif affirme :

Je pense qu'en cas de doute, faut toujours de demander. Même si peut-être que ça met l'autre mal à l'aise, mais au moins, c'est clair. Et justement,

il faudrait enlever le malaise autour de demander aux gens si c'est ok pour eux ou pas. Parce que, du coup, y a plein de gens qui interprètent mal. (#3, F, 22).

Toutefois, les hommes ne nient pas pour autant l'intérêt du consentement sexuel. Tout comme pour certaines participantes, ils expliquent que la verbalisation du consentement est essentielle, notamment lorsqu'il concerne des pratiques nouvelles. Par exemple, un participant en couple non-exclusif déclare :

Au début de quelque chose, ou au début d'un cycle, c'est très important de le verbaliser, parce qu'il est pas du tout tacite. En tout cas moi, dans les relations que j'ai eues. Il y a un côté, une fois qu'on a pu poser cette base de « on communique bien, donc, si quelque chose ne va pas, ou que tu ne veux pas quelque chose, on le dit. » Ensuite, (...) j'ai l'impression qu'on peut avoir une sorte de consentement tacite, parce que ça veut dire que l'autre se sent libre de dire non dès qu'il le veut. (#18, H, 24)

D'autres voient l'acte sexuel comme une évolution comprenant différentes étapes. Un participant confie que le consentement sexuel est particulièrement dépendant de ces dernières : « Juste à des moments qui sont importants, où tu sens que tu vas passer une étape, où tu sens que tu vas passer un nouveau cadre, là, je pense que c'est important. » (#15, H, 23).

De manière générale, les participant·e·s ont soutenu que la verbalisation du consentement sexuel permet de confirmer des signaux non-verbaux. Comme le verbalise un participant:

Moi, l'avantage que je te trouve de verbaliser je trouve, (...) si on est directement honnête, ça évite ... un langage corporel qu'on laisse de nouveau libre à notre propre interprétation où « ah je pense que la personne veut ça et tout ». Si on a un non direct, ça fait peut-être mal à l'ego mais au moins on s'est à quoi s'en tenir. (#23, H, 23)

D'autre part, certaines personnes, notamment les hommes, rapportent que la demande du consentement s'accompagne d'un sentiment de gêne. Par exemple, un participant rapporte :

(...) poser cette question aussi frontalement ... moi, je ne serais pas à l'aise de la poser, peut-être parce que je suis tellement gêné ou je n'en sais rien, ou alors parce que je ne veux pas voir la réalité en face, mais on sait ce qui va se passer, et je ne vais pas aller lui poser la question typiquement « est-ce que tu veux ou est-ce que ça va te ...?. (#16, H, 24)

Certainement que cet embarras dépend de leur conception de la demande du consentement sexuel. Ces personnes expriment une vision contractuelle de ce dernier, ce qui semble être la raison pour laquelle elles préfèrent se reposer sur

un *consentement implicite*, sous-thème sur lequel nous reviendront par la suite.

A titre d'illustration, un participant en couple exclusif confie :

Si je vois de l'intérêt et puis du désir, s'il n'y a rien qui me dit que c'est non, pour moi c'est oui. (...) C'est très logique et mécanique comme manière de faire, je trouve, de demander. Je ne dis pas que ce n'est pas bien. Moi, ce n'est pas comme ça que je fais, mais je trouve qu'il y a quelque chose qui... qui industrialise un peu l'acte sexuel dans le fait de demander à chaque étape si on peut passer à l'étape d'après. Qui n'est pas réaliste, selon moi. (#13, H, 24).

En parallèle, plusieurs participantes souhaitent contrecarrer cette perception protocolée du consentement sexuel qu'elles-mêmes racontent avoir remarqué chez les hommes. Elles soulignent justement que la communication entourant l'acte sexuel peut amener ou amplifier leur désir :

En soi, comme une base, ça devrait être naturel et logique. Ça va dans le « mood » du truc, et ça peut être tourné aussi, pas en mode, tu signes un papier, « est-ce que t'aimes », ça peut être un petit truc romantique en soi... (#20, F, 22)

Et justement, quelque peu excitant la façon dont c'est tourné, ça peut rajouter un truc. (#21, F, 19)

C'est ça ! Ça devrait être naturel, et à chaque fois, presque, ça ne devrait pas être quelque chose de bizarre, ça fait partie de la chose, de l'acte. (#20, F, 22)

Les participantes semblent donc être plus attachées et concernées par le consentement sexuel explicite. Comme nous l'aborderons dans la discussion, il est probablement associé aux conditions liées au genre puisqu'elles sont plus enclines à avoir un rapport sans donner leur consentement, d'autant plus si elles se retrouvent face à un partenaire masculin préférant reposer son jugement sur des indices non-verbaux, pouvant mener à une interprétation erronée.

### **3.2.2 *Consentement implicite***

Le *consentement implicite* se caractérise par une expression non-verbale du consentement, que ce soit par des gestes, des comportements et/ou des expressions faciales. Il est exprimé aussi bien pour initier le rapport que pour une pratique spécifique. Par définition, il ne fait pas l'objet d'une demande claire. De ce fait, son obtention se fait principalement par une observation du comportement de l'autre et les deux partenaires s'appuient sur leurs ressentis et leur interprétation. A ce sujet, une participante met en garde sur l'attention nécessaire pour l'utiliser :

[il] y a aussi le consentement par le langage corporel ou le langage visuel du, je sais pas moi, du regard (...) du coup, pour ce genre de choses, ben, vraiment être à l'écoute de l'autre et vraiment être attentif à l'attitude de l'autre. Si tu sens que l'autre est stressé, si tu sens que l'autre est à l'aise, si tu sens que l'autre se rapproche, s'éloigne. Et donc, en gros, le consentement, c'est peut-être une forme d'être attentif à l'autre. Et donc, ça peut être par du verbal clair. Mais si t'es très attentif, ça peut être aussi être amené non-verbale. (#2, F, 21).

Cet extrait illustre que dans un moment où la personne peut ressentir du désir et de l'excitation, étant des ressentis personnels parfois très forts, elle doit également prendre de la distance sur ces derniers et analyser la gestuelle de la partenaire. Pour s'assurer du consentement, cela demande une réceptivité et une attention supplémentaires en comparaison à une demande explicite qui, elle, permet de diminuer grandement les mauvaises interprétations. Pour saisir correctement les indices non-verbaux, cela requiert une connexion avec la personne et une connaissance des comportements de cette dernière. Ces aspects se construisent et se développent au fil d'une relation romantique, ce qui présuppose que certain·e·s participant·e·s en couple exclusif expliquent ne pas avoir recours systématiquement au consentement explicite. A ce sujet, un participant confie : « C'est [le consentement sexuel] central, c'est très important. Mais c'est jamais demandé de manière explicite (...). Ma copine et moi, on a assez de moyens de se faire comprendre que si ce n'est pas le moment, ce n'est pas le moment (#13, H, 24). ». Toutefois, une incompréhension reste toujours possible en toutes circonstances, c'est la raison pour laquelle une participante suggère l'usage de l'implicite et de l'explicite : « Mais je pense qu'en cas de doute, faut toujours de demander. » (#3, F, 22).

En outre, certain·e·s participant·e·s ont relevé que la demande du consentement peut prendre la forme de suggestion. Comme une participante relate :

Pour tout ce qui est embrasser ou juste faire un câlin à quelqu'un. Pour moi, c'est très genre...Enfin, je demande rarement verbalement, mais c'est plus physiquement...C'est comme je fais la moitié du chemin et après la personne, elle a l'autre moitié à elle-même. Par exemple, pour un câlin, en général, je vais juste ouvrir les bras et rien faire. Et après, si elle veut un câlin, elle peut elle-même se rapprocher ou m'embrasser tout simplement. (#2, F, 21).

Ce comportement permet d'exprimer son envie sans pour autant poser une question frontalement ou faire pression sur la personne en face. D'autre part, le



consentement implicite peut également être donné sans que le·la partenaire en fasse la demande. Cela se produit notamment lorsqu'un rapport sexuel est déjà initié. A titre d'illustration, une participante hétérosexuelle affirme : « (...) vraiment de nettement plus montrer ce que j'aime, ce que je n'aime plus (...). » (#8, F, 24). En agissant de la sorte, cela permet d'éviter la gêne engendrée par la demande explicite du consentement mentionnée précédemment. La demande et l'obtention du consentement peuvent donc être vu comme un processus où les deux partenaires sont actifs, que ce soit en faisant la demande, en y répondant ou en suggérant une pratique.

Globalement, le *consentement explicite* et le *consentement implicite* ont souvent été abordés conjointement lors des différents focus groups. Bien que les participant·e·s ne se soient jamais attardé·e·s sur la définition concrète du consentement explicite, ils semblaient avoir une vision similaire de ce dernier, à savoir, une demande verbale dénuée d'ambiguïté. Il est possible que les participant·e·s aient des conceptions variables du consentement implicite. Il se pourrait qu'il soit utilisé plus souvent que ce que les participant·e·s partagent, cependant, iels ne le percevaient pas comme tel. En particulier, dans le dernier extrait, lorsque la participante parle de « montrer ce qu'[elle] aime » (#8, F, 24), elle ne mentionnait pas expressément de consentement implicite. De ce fait, nous supposons que nombreux·ses participant·e·s se servent du consentement explicite et du consentement implicite dans leurs rapports sexuels.

De plus, comme mentionné précédemment, le *consentement implicite* est en lien direct avec l'adoption de *stratégies des limites* puisque ces dernières permettent d'aborder le consentement de manière détournée.

### 3.2.3 *Ambivalence*

L'ambivalence est définie comme le caractère ambigu et flou de la vision de son consentement sexuel et/ou de celui du·de la partenaire. Cette ambivalence peut même traduire une conception contradictoire entre l'appréhension de son consentement en comparaison à celui de l'autre personne. Par exemple, un participant explique qu'il préfère demander plusieurs fois le consentement à sa partenaire afin de s'assurer qu'elle souhaite toujours poursuivre le rapport. En

revanche, le concernant, il affirme : « Je dirais que pour moi, mon propre consentement, ça ne me dérange pas trop. Je suis assez ouvert à tout (...) mais je préfère, pendant un acte sexuel, en discuter après pour pas que ça se reproduise. » (#23, H, 23). Sa perception du consentement dépend donc de la personne : il préfère revenir a posteriori sur les actes ou les comportements qui l'ont dérangé afin que son non-consentement ne gêne pas le rapport, cependant il veille au consentement de sa partenaire pour qu'elle puisse affirmer sans embarras ses limites.

Toutefois, l'ambivalence peut également émerger lorsqu'un individu présume le consentement de sa·on partenaire en s'appuyant sur l'attitude et le comportement de ce·tte dernier·ère. A titre d'illustration, une participante relate une mauvaise expérience :

[Des personnes] qui sont genre : « oh, mais ça se voyait, ça avait trop envie et tout ». C'est genre, pas du tout, j'étais en train de me faire caca dessus. C'était horrible. Et l'autre personne, elle peut juste pas du tout te comprendre. (#3, F, 22).

De l'autre côté, un participant hétérosexuel exprime justement qu'il arrive à saisir l'intention de la femme en face de lui :

Moi, je suis empathique. Si en deux minutes, même plus, une dizaine, une quinzaine de minutes, si je comprends qu'effectivement, elle n'est pas du tout intéressée et que son corps, ça va la trahir, je vais le sentir, c'est sûr, je vais me barrer. Mais si je sens dans son regard qui pétille, alors forcément, je vais bien sûr... (#14, H, 23).

Ces deux extraits reflètent une situation similaire, cependant les participant·e·s sont dans une position inverse : alors que le deuxième participant est celui qui interprète les signaux de sa partenaire, la première est la personne dont son comportement a été mal évalué. Cette ambivalence nous renvoie aux enjeux relatifs du *consentement implicite* puisque nous pouvons observer ici que les deux individus ne vivent pas la situation de la même manière. Il est possible que l'interprétation erronée, présente dans les deux cas de figure, aurait pu être évitée si les partenaires avaient communiqué explicitement sur leurs désirs et leurs limites.

Par ailleurs, ce dernier participant suggère une différence entre les comportements des hommes et des femmes quant à l'expression du consentement :

Je pense que les filles sont moins capables de faire des choses aussi binaires que oui, non. « Est-ce que tu veux, est-ce que tu veux pas ? ». Je pense qu'on évolue plutôt dans un peut-être. Peut-être qu'il peut se transformer tout d'un coup en un oui ou un non. Mais ça commence souvent par un non et ça finit souvent par un oui. (#14, H, 23).

Cette « incapacité » ou indécision chez les femmes serait donc, d'après lui, une porte ouverte à un rapport sexuel. En réponse à un autre participant expliquant que, parfois, les femmes disent simplement non, il ajoute : « Mais c'est que tu sais pas te vendre (...) Tu sais pas te vendre, enfin, je veux dire... c'est du marketing. » (#14, H, 23). Un autre participant enchaîne : « Mais tu n'as jamais rien acheté dont tu avais pas vraiment besoin juste parce qu'il était bien vendu ? » (#13, H, 24.). En faisant l'amalgame entre le marketing, servant à vendre des objets dont nous n'avons pas forcément besoin, au consentement évolutif des femmes, ce participant exprime l'idée que les deux partenaires ne détiennent pas le même statut : d'un côté, l'homme joue un rôle actif où il doit se vendre tel un produit proposé en grande surface pour attirer l'intérêt des femmes, et de l'autre, les femmes peuvent finir par se laisser convaincre et accepter, malgré elles. En clair, avec cette conception, les hommes sont dans l'agir puisqu'ils ont la capacité de percevoir si oui ou non les femmes sont intéressées par eux, alors que ces dernières hésiteraient et se laisseraient séduire en changeant leurs envies initiales. Par ailleurs, ces deux derniers extraits démontrent que la vision qu'un partenaire a de l'autre peut amener à une situation ambiguë. Cela peut être interprété comme du *manque de respect*, sous-thème que nous aborderons dans le prochain thème relatif aux *défis et difficultés liés au consentement*. Le lien entre l'*ambivalence* et le *manque de respect* réside dans les attitudes que les partenaires adoptent à la suite d'une (mauvaise) interprétation de leur part. En effet, la vision « marketing » du consentement, exposée ci-dessus, peut amener la personne à insister pour obtenir le consentement de l'autre.

### ***3.3 Défis et difficultés liés au consentement sexuel***

Les défis et les difficultés liés au consentement constituent le thème central de cette analyse thématique puisqu'ils dépendent, au moins indirectement, de toutes les autres thématiques discutées dans ce travail. Ce thème est défini comme les obstacles et les épreuves se présentant aux partenaires lors du rapport sexuel

et/ou de la communication autour du consentement. Le consentement ne concerne pas uniquement le contexte sexuel à proprement parler, mais peut s'appliquer à certains gestes ou mouvements comme embrasser quelqu'un. Ce thème comprend les *définitions subjectives* différentes d'un partenaire à l'autre, de même que les *conséquences*. Ces dernières sont diverses et incluent à la fois les potentiels conflits pouvant survenir à la suite de la (non)-obtention du consentement sexuels, ainsi que les raisons subjectives derrière la demande de ce consentement. De plus, ce thème inclut le sous-thème *diminution de l'excitation* et celui relatif au *manque de respect*.

### 3.3.1 Définition subjective

Le sous-thème de la *définition subjective* englobe un spectre de signification, d'importance et de compréhension différentes entre les partenaires concernant les limites personnelles et le consentement sexuel, suscitant des difficultés dans la dynamique dyadique. La pluri-définition du consentement sexuel est un premier élément pouvant créer des divergences entre deux partenaires. A ce sujet, une participante affirme :

Parce que le consentement, en soi, il peut avoir plein de définitions. Y a des gens pour qui le consentement est plus... Enfin, on est plus à l'aise avec un consentement implicite, ou d'autres où y a vraiment besoin de vraiment dire : « écoute, là, maintenant, j'aimerais ci, ça, ça, est-ce que c'est ok pour toi ? ». Alors que pour d'autres gens, c'est quelque chose qui les met peut-être plus mal à l'aise qu'autre chose, en fait. Et donc, du coup, c'est aussi... Ben, c'est ça, un peu, qui est compliqué avec le consentement, parce qu'on ne sait pas trop comment le définir. (#4, F, 22).

Cette participante relève d'abord que les deux partenaires peuvent avoir une représentation mentale du consentement sexuel différente. Cependant, elle souligne aussi qu'ils peuvent ne pas être avoir la même aisance quant à la métacommunication du consentement sexuel, que ce soit sur comment l'aborder ou sur les indices (verbaux et non-verbaux) sur lesquels ils s'appuient.

D'autre part, certain·e·s prennent en considération les indices para-verbaux dans leur conception du consentement. A titre d'illustration, un jeune homme hétérosexuel partage :

Mais dès le moment où elle met une barrière et elle vous dit « Franchement, j'en ai plus envie », tu stoppes, en fait. Point. Parce qu'il y

a une différence entre « Non » et « Non, Arrête » [prend une voix plus aigüe et mime des gestes d'embarras censés imiter celui d'une femme]. Tu vois, ou pas ? (#12, H,23).

Il est pertinent de relever que cet homme intègre à la fois une dimension explicite et implicite du consentement dans son discours, résonnant avec notre constatation précédente dans le sous-thème *consentement implicite*.

Une autre caractéristique qui se dégage de l'analyse est le décalage entre les partenaires de l'importance qu'ils portent au consentement. Par exemple, une participante avance :

Une des discussions qu'il faudrait avoir avant même de commencer à demander le consentement, c'est quel type de consentement tu voudrais avoir pour ça ? C'est compliqué, mais dans le sens où, il y a des gens qui sont vraiment à cheval sur ça. Et il faut voir si les deux personnes sont ok avec ça. Et puis ensuite, on peut continuer. (#4, F, 22).

En outre, plusieurs personnes ont mis en avant qu'une fois que le oui est prononcé pour quelque activité ou pratique (sexuelle), il ne doit pas pour autant être pris pour acquis. Comme le précise un participant :

Surtout que c'est jamais une fin en soi. Un consentement, c'est pas parce qu'un jour, tu es ouvert à faire quelque chose, que ça soit une pratique sexuelle ou discuter... juste ton patron... Enfin, je sais pas, ça peut être vraiment tellement large. C'est jamais une fin en soi. C'est pas parce que tu dis oui maintenant que ça sera oui après. C'est toujours quelque chose qui est graduel. Et peut-être ce qui est dangereux, c'est de toujours prendre ça. Une fois que t'as eu un oui, un go, la personne va toujours aller sans jamais s'arrêter. (#16, H, 24).

En somme, les différences de conception du consentement peuvent être problématiques, d'autant plus lorsque les partenaires n'échangent pas à ce sujet.

### **3.3.2 Conséquences**

Les conséquences sont comprises comme les répercussions qu'engendrent l'acceptation, le refus ou la non-sollicitation du consentement sexuel et des limites personnelles. Elles concernent également les enjeux émotionnels et les potentiels conflits résultant dudit consentement.

Tout d'abord, la méconnaissance ou la mauvaise connaissance du corps de l'autre peut générer un inconfort ou des douleurs chez les partenaires. A titre d'illustration, une participante bisexuelle explique :

C'est la méconnaissance du corps, soit de la femme, soit de l'homme, qui emmène parfois au fait de ne même pas se poser la question du consentement. (...) On se projette pas pour se dire : « ah oui, mais elle a un corps qui est quand même différent du mien, et du coup, si je fais ça, je pourrais peut-être lui faire mal. Ou là, je dépasse une limite, parce que pour elle, c'est quand même très différent que si on me le fait à moi, juste comme ça. » (...) peut-être que si l'homme, par exemple, connaissait mieux le corps de la femme et la femme aussi le corps de l'homme, parce que je pense qu'on a tellement encore à apprendre tout au long de notre vie. (#5, F, 24).

De plus, ne pas poser la question du consentement et supposer que toutes les personnes ressentent le même plaisir lors d'une pratique, ou qu'elles désirent les mêmes actes, peut être problématique lors d'un rapport. Par exemple, un participant relate :

C'est un peu comme une cartographie, je ne vais rien faire parce que je ne saurais pas où te toucher ou je ne saurais pas ce que tu aimes. Et j'ai déjà eu un garçon qui m'a dit « Non, mais tu peux me faire tout ce que tu veux. » Et j'étais là, ben... « Ça veut dire quoi ? Je vais te frapper, enfin, tout ce que tu veux... ». Non, mais parce que les préférences sexuelles sont tellement diverses et tellement grandes. Et je suis tombé sur des cas tellement variés que je ne peux pas appliquer un modèle unique parce que ce n'est pas possible. Du coup, c'est vrai que souvent, c'est des fois (...) On marche à tâtons. (#10, H, 24).

A l'inverse, certain·e·s participant·e·s préfèrent demander, parfois de manière excessive, le consentement de l'autre afin de se protéger de toutes répercussions potentielles. Ceci est notamment le cas des hommes expliquant qu'ils craignent que leur partenaire entame des procédures judiciaires à la suite d'un rapport sexuel. Comme l'illustre un participant :

C'est un petit peu ce qu'on fait en tant qu'homme, je pense, tous ici, c'est un peu tous ces boucliers qu'on se met devant parce que flemme de se prendre des amendes et de la prison. Parce qu'aujourd'hui, ça vient tellement rapidement, peut-être pas avec ta copine mais il suffit que tu aies un coup d'un soir, et puis pour toi, c'était oui, et puis le lendemain, tu te rends compte que c'était non. Et puis dans six mois, elle portera plainte pour agression sexuelle et je pense qu'on a peut-être tous été un peu traumatisés par ça. (...) [M]ais c'est plus une pression sociale (...) je préfère m'en assurer parce qu'à tout moment, ça peut arriver. (...) tu te rends compte que si tu fais un pas de côté, même si tu le fais pas exprès, ça peut te retomber dessus. (#16, H, 24).

Bien que ce participant reconnaisse par la suite que cette image qu'il a dépeinte est quelque peu caricaturale, il n'est pas le seul avec cette crainte. La demande du consentement ici n'est pas entièrement faite pour veiller au plaisir et aux envies de sa partenaire mais bien pour assurer ses arrières. Comme mentionné,

cette problématique concerne les hommes, toutefois, ce n'est pas l'unique problématique dépendante d'un genre. Plusieurs participantes ont mis en avant qu'elles acceptaient un rapport sexuel pour faire plaisir à leur partenaire masculin. Par exemple, une femme avance : (...) [certaines fois] où je voulais vraiment lui faire plaisir, en fait. Et j'étais pas forcément consentante à certaines choses, mais je lui en parlais pas. Et du coup, je subissais, entre guillemets. » (#22, F, 18). Une autre participante a même entamé une relation sans en avoir envie : « Je sais que mon premier copain, je me suis mis avec parce que lui il voulait. Mais moi j'ai fait ça pour lui faire plaisir, littéralement. » (#21, F, 19). Plus généralement, certaines femmes craignent et se retiennent d'exprimer leurs ressentis ou (non-) envies face aux réponses émotionnelles et comportementales de leur partenaires. A titre d'illustration, une participante bisexuelle avance :

c'est plutôt le cas avec les hommes, parce que justement, vu qu'il y a pas vraiment cette capacité de discuter de ses émotions, de ses sentiments de manière calme, de mettre les mots dessus, du coup, ça passe souvent à travers l'agressivité ou à travers l'alcoolisme, ou les deux, du coup. Et au moins, c'était le moyen de gérer. Et du coup, ça fait aussi hyper peur ce truc du consentement, de dire non, vu que il a la possibilité d'être agressif s'il a ce coup dans l'ego. (#3, F, 22).

En somme, les deux problématiques relatives aux genres sont les deux faces d'une même pièce : les hommes et les femmes, mentionné·e·s ci-dessus, évaluent les conséquences avant d'interagir avec l'autre genre. Toutefois, iels divergent sur les répercussions liées à l'expression du consentement. En effet, les hommes craignent une plainte potentielle qui pourrait ainsi entacher leur réputation et leur casier judiciaire, alors que les femmes redoutent la violence physique potentielle de leur partenaire, qui elle serait bien plus immédiate que les conséquences judiciaires desdits participants.

En plus de vouloir faire plaisir à l'autre, certain·e·s participant·e·s relatent qu'iels doivent anticiper les réactions de leur partenaire. Cela est notamment le cas pour les femmes, culpabilisées par la frustration exprimée de leur partenaire masculin. A ce sujet, une participante hétérosexuelle relate :

La culpabilité, je dirais. Justement, moi aussi, ça m'est déjà arrivé qu'avec mon ex, alors, si je veux pas, du coup, il fait la gueule (...) Genre, il se tourne et ok, au revoir. Donc, après, on se sent mal, ou après, si on se dit, ok, ça fait deux fois de suite qu'on a dit non, donc bon, vas-y... (#20, F, 22).

Au sujet de la frustration, un participant relève justement que ce ressenti pousse parfois les individus à insister pour ne pas avoir à l'expérimenter:

J'ai l'impression qu'il y a aussi une question de gestion de la frustration, qu'on n'apprend pas forcément assez dans tous les domaines de la vie, où on a tendance à, dès qu'il y a quelque chose qui nous frustre, on n'arrive pas à gérer ça, et on a quand même envie de l'obtenir. (#18, H, 24).

Par ailleurs, certain·e·s participant·e·s regrettent que le refus de certaines pratiques mette fin à l'activité dans sa globalité. Par exemple, une participante déplore :

Il y a aussi la peur de couper la connexion (...) C'est pas parce que j'ai dit non pour faire plus que j'ai envie qu'on arrête de s'embrasser ou que j'ai pas envie qu'on se prenne les bras. Du coup, juste dire non, ça coupe totalement la connexion. (#19, F, 18).

Quant au contexte d'une relation, qu'elle soit amoureuse ou autre, une participante explique qu'elle doit peser le pour et le contre des conséquences qu'engendrerait l'expression de ses limites :

Mais expliciter [les limites], ça peut amener à des conflits. Enfin, si on a une bonne relation et que la personne en face est communicante, (...) ça joue. Mais si c'est un truc qu'on laisse traîner et qu'on a une stratégie un petit peu comme ça floue, le problème, c'est que si on arrive à poser des limites, ça peut créer des conflits. Donc du coup, il faut évaluer le « Est-ce que je suis prête à encaisser les dépassements de mes limites ? » Ou « est-ce que je suis prête à encaisser un conflit ? ». (#4, F, 22).

Un autre défi qui a été relevé dans différents focus groups est la supposition, ou l'obligation implicite, du rapport sexuel. Cet aspect est particulièrement pertinent dans les relations sans lendemain. A titre d'illustration, un participant relate :

Dans les relations sexuelles plus éphémères, c'est vrai que là, je trouve plus compliqué parce que tu vois la personne de base, le contrat commun, c'est on va coucher ensemble. Du coup, quand tu vois la personne, je trouve personnellement plus difficile de dire « Ah, ben en fait, non, on ne va pas coucher ensemble. » Parce que c'est la seule raison pour laquelle on se voit. (...) j'ai déjà eu l'impression [d'avoir été] plus enclin à se dire « Bon, on y va quand même. » (#10, H, 24).

Cette obligation peut également se retrouver au sein d'une relation de couple. Une participante hétérosexuelle confie que son copain ne la sollicitait pas, mais que : « C'était quand lui avait envie : il venait, il faisait son truc et il finissait. » (#28, F, 22). Nous pouvons remarquer cette mise au second plan du plaisir



féminin dans le couple hétérosexuel. Nous y reviendrons lorsque nous aborderons la *socialisation et l'éducation*.

Aussi, l'obligation de consentir est relevée dans des situations de la vie quotidienne. Par exemple, une participante en fait le constat en ce qui concerne les messages via les téléphones portables :

La relation par téléphone aussi, les SMS qu'on reçoit et tout. Et je trouve que ça enlève toute sorte de consentement. Comme par exemple, quand on reçoit une *dickpic* totalement pas voulue ou des messages qu'on a pas du tout envie de recevoir. En plus, je trouve que le téléphone gomme vachement le consentement. Dans le sens où, quand quelqu'un nous envoie un message, (...) il y a grave cette attente (...) que je lui envoie un message, je fais une espèce de conclusion qu'elle doit me répondre (...). Du coup, il y a aussi ce consentement de je t'envoie un message et toi, tu dis forcément oui à ce message. Enfin Non ! Du coup, toi, tu as décidé d'envoyer ce message. Mais moi, je n'ai pas décidé de te répondre. (#5, F, 24).

Par ailleurs, les caractères évolutifs et instables du consentement représentent des défis mentionnés à plusieurs reprises dans les focus groups. A titre d'illustration, une participante actuellement engagée dans une relation de couple avance :

Un truc qui peut être important aussi (...) le consentement, il peut être là au début pour changer au plein milieu, pour diverses raisons. Je sais que c'est pas donné à tout le monde, et ça arrive plein de fois qu'on n'arrive pas à le verbaliser, mais de réussir à pouvoir dire « ok, on a commencé, j'ai dit oui au début, mais là, maintenant, c'est stop, moi je veux pas », je trouve que c'est quand même important, en tout cas dans les relations intimes (...). Et que la personne le prenne bien et dise pas « non mais tu as dit oui au début, c'est oui tout le long ». Alors que ça peut très bien changer au milieu. (#21, F, 19).

Ce changement d'avis peut être vu comme un obstacle car il nécessite une certaine confiance dans la dyade, mais également du courage à la personne qui souhaite l'exprimer. En effet, comme vu précédemment dans les *stratégies pour les limites*, les femmes osent généralement moins exprimer leurs limites et redoutent un rejet de la part de leur partenaire. D'ailleurs, certains participants masculins ont totalement conscience de l'évolution possible du consentement et qu'il peut avoir lieu avant même le début d'un rapport. Par exemple, un participant relève :

(...) tu t'es assuré du consentement de la personne. Et ça peut très bien se passer, tu peux la ramener chez toi, et puis finalement, elle te dit « J'en avais envie il y a une demi-heure, une heure, mais là, non. » Et puis c'est

là que l'étape, à mon sens, c'est important de le dire. Parce que ça peut être oui, il y a une demi-heure, tu peux avoir justement vu ses yeux, tu peux voir que c'est bon, c'est OK, mais sur le moment, finalement, ben non. (#15, H, 23).

La dernière conséquence qui a émergé de l'analyse est la culpabilité d'avoir cru au consentement de l'autre. Un participant hétérosexuel a spécifiquement vécu cette situation où il explique avoir demandé à sa partenaire si elle souhaitait attendre le mariage avant d'avoir un rapport sexuel étant donné qu'ils étaient en relation depuis plus de trois mois. Il confie ensuite :

Quelques semaines plus tard, elle m'a dit, bon, on peut. Puis je fais ok, on fait notre truc. Et plusieurs mois plus tard, elle m'a dit « mais en fait, à cette époque, c'était encore non. » Et elle m'en a voulu pour ça. On s'est quitté et tout ça. Elle m'a dit, moi, je t'en voulais parce qu'à cette époque-là, moi, je voulais toujours pas. Et moi, je m'en suis beaucoup voulu. Et quand il y a eu Me Too, je m'en voulais encore plus. J'étais en mode, en fait, j'étais juste un gros trou du cul qui faisait chier. Et aujourd'hui, je demande vraiment si c'est vraiment bon. Je check plusieurs fois (...) Je sais que pour moi, je lui ai fait beaucoup de mal. Et du coup, savoir ça, ça me fait aussi beaucoup de mal. Et je pense que c'est mieux que je le sache. On ne fait plus ces erreurs. (#17, H, 25).

Cet extrait n'est certes pas représentatif des expériences de tous les participant·e·s. Il est pertinent de noter que malgré les précautions prises par ce participant, il peut en résulter une mauvaise expérience. Ce témoignage met en évidence les notions de sincérité et de confiance dans la relation. Il met également en exergue la peur du rejet, présumée ici, (car nous n'avons pas accès au discours de la partenaire du participant), ainsi que la difficulté de poser ses limites. Nous pouvons donc observer que, contrairement à ce qu'illustrent les extraits précédents, ce participant a veillé au consentement de sa partenaire par empathie et intérêt réel de ses envies.

### ***3.3.3 Manque de respect***

Le manque de respect est défini comme l'absence de considération des limites posées par une autre personne. Dans les situations où des signaux manifestes, clairement énoncés et perceptibles par le comportement, sont présents, ce manque de considération peut persister. Il n'est d'ailleurs pas cantonné à la sphère de l'intimité. Par exemple, un participant relève :

J'ai vu un gars qui suivait une meuf et qui lui... qui la suivait et qui disait, tu veux pas qu'on aille boire un verre et tout, et qui l'a suivie sur toute la

place Saint-François. Et j'étais là... Putain, mais... Elle est en mode « non, non, non, non, non. ». Le gars, il a continué, traversé la route, continué avec elle. Moi, je suis parti de mon côté, je me suis dit putain, le gars, il continue. Lui, il n'en a rien à foutre, il n'y a pas de subtilité. C'est non, ah ben, peut-être un peu... Si je demande pour la 15e fois, peut-être que ce sera oui, peut-être que si j'insiste assez, elle va peut-être venir moi avec ou donner un numéro ou n'importe quoi. C'est ça, le problème. C'est ces gens-là, qui se disent que un non, c'est jamais vraiment non. (#17, H, 25).

Dans la majorité des focus groups, ce sont les femmes qui ont vu leurs limites piétinées, également dans le champ de la sexualité. A titre d'illustration, une participante hétérosexuelle relate :

Ma première fois, à un moment j'étais là « en vrai on peut arrêter, je ne suis pas sûre » et il me dit « ah non, non, t'as commencé alors on finit ». Et j'étais là, ok, c'est vrai, j'ai commencé (...). (#28, F, 22).

Dans cette extrait, la participante exprime clairement qu'elle ne consent plus à l'acte sexuel. Son partenaire s'oppose explicitement à ce changement d'envies et l'oblige donc à poursuivre. D'autres participantes constatent que leurs limites n'ont jamais été bafouées simplement car personne ne s'est intéressé à leurs envies, et par extension, leurs limites. Une participante, ayant vécu plusieurs années en couple avec un homme, avance justement : « Je pense que je n'ai jamais eu à parler de ce que j'aime, de comment je le ressens et comment je le vis. » (#8, F, 24). Ces propos ont soulevé la question de la considération de l'autre lorsque les siennes n'ont jamais été estimées. Une participante a notamment souligné ce questionnement :

Je me suis même déjà demandé si du coup, moi aussi, est-ce que j'ai respecté le consentement des autres vu comme on respectait pas le mien, est-ce que j'ai intégré le truc? Et du coup, je reproduisais les mêmes comportements en pensant que c'était normal aussi. Je me suis même remise en question moi. (#7, F, 24).

Ceci rejoint le caractère insistant du consentement. Plusieurs personnes ont relevé qu'il persiste cette idée collective qu'une personne refuse plusieurs fois dans le but de (se faire) désirer et qu'elle finira par accepter. Cette persévérance se retrouve aussi bien dans le domaine professionnel que celui de la sexualité. A titre d'illustration, un participant affirme :

Je pense même dans le monde professionnel, sur certaines fois, c'est aussi ancré ce genre de choses où des fois, on dit non pour quelque chose et la personne insiste en se disant que non, ça ne voulait pas vraiment dire non. Et c'est pas présent uniquement dans les relations intimes, séduction et autres. (#18, H, 24)

Le non en guise de réponse semble être difficile à entendre et à accepter, particulièrement dans la sphère intime. Par exemple, un participant relate :

Il y aurait un peu, je sais pas comment expliquer, un jeu de séduction où des fois on dit non et.. moi ça m'est arrivé avec mon ex où je disais non et elle pensait que c'était à moi de me faire désirer et elle force encore plus. (#23, H, 23)

Il est intéressant de remarquer que dans cet extrait, l'homme a vu ses limites bafouées puisque c'est sa partenaire qui a insisté pour obtenir le consentement de son partenaire, ce qui est contraire aux résultats généraux de cette analyse. En outre, plusieurs participant·e·s mettent l'accent sur la démystification de cette idée : « Le défi, c'est cette culture du non qui n'est pas vraiment un non. (...) Où c'est très ancré dans la société et que c'est important qu'on déconstruise ça assez vite (rire) parce que c'est pas très sain. » (#18, H, 24).

### ***3.3.4 Diminution de l'excitation***

La diminution de l'excitation concerne les situations où la discussion explicite du consentement sexuel réduit le désir sexuel. Plusieurs participant·e·s s'accordent sur le fait que demander le consentement enlève la spontanéité de l'acte. Un participant considère que : « Le verbaliser, c'est tuer le désir. » (#14, H, 24). Cette conception se retrouve également, si ce n'est d'autant plus, dans les « plans d'un soir ». Par exemple, un participant explique : « Je me suis souvent retrouvé être la personne qui voulait aborder le sujet. Et que du coup, mes partenaires n'étaient pas spécialement... Enfin, trouvaient que ça cassait justement le mystère ou que ça rendait la chose pas assez naturelle. » (#10, H, 24). Il est possible que les films à grande audience ou pornographiques constituent une base, ou du moins alimentent, l'idée que la spontanéité est nécessaire pour que l'acte sexuel soit excitant. Par exemple, une participante souligne : « Je pense que, malheureusement, des fois, c'est ça [l'absence de consentement sexuel] aussi qui est excitant pour les gens qui regardent certains types de vidéos [pornographiques], mais justement, c'est ça le défi. » (#4, F, 22). Certain·e·s participant·e·s mettent en perspective cette idée et avancent justement que la communication permet une fluidité pour les prochains rapports. A titre d'illustration, un participant affirme :

Peut-être que ça peut casser la spontanéité la première fois qu'on le demande, mais après, de par la relation de confiance qui s'installe, et par le fait justement de l'avoir verbalisé une fois et potentiellement le verbaliser par la suite, je trouve que ça donne justement une spontanéité où on sait que la personne sera probablement beaucoup plus ouverte, ce qui peut toujours changer, mais au moins, ça donne juste une spontanéité pour la prochaine fois. (#23, H, 23).

En revanche, une participante admet que la demande du consentement enlève tout l'intérêt de certaines pratiques : « Il y a tout un enjeu avec le consentement dans certaines pratiques ou dans des trucs comme ça où c'est compliqué de poser la limite du consentement parce qu'en fait, ça enlève une certaine dimension à la pratique. » (#4, F, 22). Il est probable que pour envisager ces pratiques occultant la discussion, les deux partenaires ressentent de la confiance l'un pour l'autre. Toutefois, plusieurs participant·e·s s'accordent à dire qu'il est important d'enlever la connotation excitante à la spontanéité et, par extension, l'absence de consentement : « (...) que de demander, ça enlève de la magie. Oui, voilà, de démystifier ça. » (#4, F, 22).

### **3.4 Socialisation**

Ce thème désigne l'influence des éléments externes sur l'ensemble des comportements et cognitions des participant·e·s. Il contient *l'éducation et la socialisation*, sous-thème traitant des normes et attitudes (de genre) apprises dans l'enfance et à travers la société, ainsi que les *rôles genrés*, sous-thème désignant les attitudes actuelles des participant·e·s. Les *performances masculines*, faisant référence à des réactions spécifiques masculines, seront traitées en dernier.

#### **3.4.1 Éducation et socialisation**

Le sous-thème de l'éducation et la socialisation est compris comme l'influence des normes apprises durant l'enfance et à travers la société impactant ainsi les comportements et les représentations mentales des participant·e·s ayant attrait au consentement sexuel et à l'expression des limites. Cette influence concerne plus spécifiquement les stéréotypes de genre.

Les femmes sont plus nombreuses à exprimer une prise de conscience de l'éducation genrée qu'elles ont reçue, notamment en ce qui concerne la place

physique et sonore qu'elles peuvent (ne pas) prendre. A titre d'illustration, une participante affirme : « On a appris un peu à se taire. » (#4, F, 22). Cette différence de genre se retrouve également dans la sphère sexuelle, en particulier lorsqu'il est question de (faire) plaisir. Par exemple, une participante pansexuelle relate :

Alors je peux pas me mettre à la place des hommes, mais en tant que femme, je sais que depuis petite, on m'a toujours dit, enfin on m'a pas dit, mais j'ai vécu avec le « tu dois faire plaisir à l'homme. S'il veut quelque chose, généralement on lui donne, et toi t'es la femme, puis tu te tais et voilà. » (#21, F, 19).

Plusieurs participant·e·s ont mis en avant que l'éducation représente tant la difficulté que la solution permettant de combattre les comportements genrés. Par exemple, une participante affirme :

(...) l'éducation. Par exemple, pour les parents. Je ne sais pas quel est le parent lambda (...). Par exemple, moi, les parents, c'était vraiment...quand on est bourré, c'est pas très grave en soi. Voilà. Et pareil, ma mère qui me disait « Une fille si elle drague d'un homme, par exemple, dans un bar, et après, elle se fait violer et bien faut pas aller se plaindre parce qu'elle a commencé à draguer. ». Je pense que ça a vraiment influencé ma propre valeur à mon corps et à ce que j'ai le droit de poser comme limite. (...) Genre, « qu'est-ce qu'elle portait ? ». Et bah pareil, j'ai eu pas mal de remarques sur ce que moi je portais et sur l'attention que j'avais attirée. Sur le fait de « est-ce que t'es en train d'essayer d'attirer quelque chose en fait sur toi ? » : Alors que, genre, je sais pas, c'est juste d'être une adolescente. Pareil, il y avait vraiment ce truc de blâmer d'abord la victime, et de protéger surtout l'agresseur, ou le potentiel agresseur, qui était, bah, enfin, c'est un homme, il passe en premier. Voilà, tu vois, je sais, les hommes, quoi, bah, qu'est-ce qu'on peut y faire, ils sont comme ça, ils sont comme ça, mais, toi, il faut que tu te protèges. Et du coup, c'est vraiment mettre la responsabilité sur les femmes, même s'il y a aussi des victimes masculines. Mettre la responsabilité encore plus la responsabilité sur celles qui ont plus de chance d'être une victime d'abus sexuels. (#30, F 20).

Cette citation s'inscrit dans la même lignée que la précédente : il est enseigné plus ou moins consciemment que les besoins et les envies des personnes de genre féminin passent après les désirs des individus genrés au masculin. De plus, elles doivent s'adapter à ces derniers, que ce soit dans la manière de s'habiller afin de ne pas attirer leur regard, ou en prenant sur elles pour les importuner le moins possible, ou encore les satisfaire sexuellement. En réponse à ce conditionnement, une participante a relevé l'importance de prendre en considération les (non-) envies des enfants afin de leur inculquer le respect des limites, y compris les leurs, et le consentement :

(...) parler de l'éducation, (...) ça apprendrait aussi un peu (...) pas le consentement sexuel, mais même plus jeune, on peut apprendre à des enfants à dire oui ou non et à demander oui ou non à un bisou sur la joue, je pense aussi. (#7, F, 24).

Par ailleurs, les différents médias viennent renforcer cette socialisation. Une participante met en exergue l'influence que les vidéos pornographiques engendrent :

(...) ce serait hyper bien, par exemple, de mettre au début des vidéos pornographiques [que] tous les acteurs de cette vidéo ont écrit un consentement pour les pratiques qui vont suivre, ou même de les voir prendre la parole. Qu'ils ont pris du viagra, et ils ne durent pas aussi longtemps (...). Non mais genre, même pour voir les acteurs s'exprimer et dire ben oui, je veux bien que tu me fasses ça, je veux bien que tu me fasses ça, que ça dure genre même pas 30 secondes au début et qu'après, la vidéo commence (#5, F, 24).

Cet extrait est directement rattaché aux *performances masculines*, que nous aborderons à la fin de ce travail. Toutefois, il est pertinent de relever que la pornographie peut être abordée à la fois comme créant et perpétuant les comportements de genre, mais elle pourrait également participer à la modification, voire la dissolution, de ces stéréotypes de normes. En somme, la socialisation et l'éducation sont à la fois la source et la résultante des rôles genrés que nous allons aborder à présent.

### **3.4.2 Rôles genrés**

Les rôles genrés sont définis comme les attitudes et les comportements adoptés dépendamment du genre de la personne. Cette thématique est principalement mentionnée lorsque la discussion gravite autour de la sphère sexuelle. Plusieurs participant·e·s, les femmes étant plus nombreuses, constatent que les normes de genre s'appliquent également lors de la demande et de l'obtention du consentement sexuel. Par exemple, une participante hétérosexuelle affirme : « J'ai aussi cette image dans la tête, c'est peut-être pas vrai, mais que les hommes vont demander le consentement aux femmes et elles vont dire oui ou non et puis voilà, et ça ne va pas dans les deux sens. » (#11, F, 22). Nous pouvons donc constater que dans un rapport sexuel hétérosexuel, le consentement est unidirectionnel. Venant renforcer cette observation, une participante dit : « À la limite, si je vois une différence, c'est peut-être que les femmes devraient

exprimer plus leur consentement et les hommes, demander plus. Si j'essaie de grossir un peu le tout sans être très subtile. » (#7, F, 24). Il est pertinent de relever qu'en déclarant ceci, cette participante illustre qu'elle a intégré sa socialisation hétéronormée, et exprime par la même occasion qu'une possible solution serait de discuter d'avantage du consentement mais tout en gardant cette norme de genre. En clair, cette possibilité proposée maintient les attentes et les rôles de genre. Une participante bisexuelle explique justement qu'elle ressentait cette différence de statut et de rôles de genre lors d'une ancienne relation :

Personnellement, j'ai l'impression c'est plus difficile de demander le consentement avec un homme qu'avec une femme, d'après mes expériences. (...) parce qu'en général dans mes relations avec les hommes, il y a très très peu [de situations] où j'ai l'impression d'être considérée comme une égale. Mais j'ai l'impression aussi que les hommes (...) mettent un peu une étiquette sur moi, que c'est ce que je suis. (...) surtout dans ma précédente relation, j'ai l'impression que j'avais cette étiquette de petite copine. Et moi, en tant que personne, je n'existe pas vraiment. Je n'existe vraiment que comme copine pour cette personne-là. Alors qu'avec une femme, j'ai vraiment plus l'impression d'être une vraie personne. Avec ce que j'aime faire, qui je suis, mon histoire... Même si ça n'a aucun rapport avec cette femme-là, c'est quand même super important. Alors qu'avec les hommes, j'ai l'impression que ça passe un peu en arrière. Ce qui compte avant tout, c'est que je sois la copine, et pas une personne. Du coup, j'ai l'impression c'est vraiment...défini par mon genre dans les rapports sexuels. (#30, F, 20).

En outre, une participante relève qu'aussi bien les femmes que les hommes éprouvent des difficultés dans la société actuelle. Celle-ci exerce une pression quant aux attitudes attendues des deux genres, spécifiquement en ce qui concerne le désir sexuel :

J'ai l'impression que maintenant, on est un peu à ce stade dans la société. Et que pour les personnes qui se représentent en homme et comme les personnes qui se représentent en femme, pour eux deux, c'est insupportable je pense. Enfin, de tous les côtés, quoi. Une femme qui a envie de faire l'amour, c'est mal vu. Une femme qui n'a pas envie de faire l'amour, elle casse les couilles. Un gars qui a envie de faire l'amour, c'est un chaud lapin qui veut... Enfin, c'est mal vu aussi maintenant parce que... Vous avez compris. Et puis, un gars qui a pas envie de faire l'amour, c'est pas normal parce que t'es pas homme et t'es pas viril, quoi. Du coup, y a rien qui va, de toute façon. Mais ouais, je pense, c'est encore extrêmement genré. Y a du parcours à faire, quoi. (#25, F, 22).

Cette citation met en lumière qu'important comment se comportent les femmes et les hommes, iels sont, à bien des égards, mal perçus. Lorsqu'il est question du refus du consentement, le constat est similaire :



C'est dans la culture du non. Et les femmes, on nous a un peu appris... Enfin, je pense qu'on l'aborde pas de la même manière. Parce que par exemple, un homme, dans la culture du non, c'est un peu un homme qui a toujours envie. Il a plus de mal à se dire : « non, en fait j'ai pas envie ». Alors qu'une femme, on a souvent, enfin ça a changé, mais souvent appris qu'on se soumet et tout ça, et donc pas le droit de dire non, non plus. Donc on l'aborde d'une manière différente mais je pense qu'on en souffre tous autant. (#19, F, 18).

Comme évoqué précédemment dans les *conséquences* des défis liés au consentement sexuel, il n'est pas attendu qu'une femme ressente plus de désir sexuel que son partenaire. A titre d'illustration, une participante partage :

Et puis les fois d'après, c'était quand lui avait envie (...) Et moi, les moments où j'avais envie, ça c'était pas pris en compte, (...) du coup, moi, j'étais juste là pour assouvir ce besoin. Quand moi j'avais envie, c'est un peu bizarre la fille qui a envie dans cette relation. Enfin, il disait à ses amis « ouais, elle veut trop le faire tout le temps ». Il y a aussi le truc de le dire à ses amis, puis ses amis, ben, j'allais à l'école avec, du coup, ben, ça donne un peu une réputation (...). Du coup, c'est un peu stigmatisé de vouloir le faire. Donc, mon envie, en fait, elle ne doit pas être là, mais je devrais pouvoir assouvi la sienne. (#28, F, 22)

Par ailleurs, une même situation implique des potentielles répercussions différenciées en fonction du genre. Un participant déplore :

Et aussi que c'est vrai que c'est pas non plus pareil pour les hommes que pour les femmes. Notamment, deux personnes ivres qui ont un rapport ensemble. J'aimerais pas être à la place du mec parce que ça peut lui retomber dessus assez facilement. Ça peut très vite mal tourner pour lui, juste, voilà, comme ça, sur une soirée, il est dans la merde et il va devoir, je sais pas, répondre à des accusations ou quoi. Donc, c'est pas vu pareil j'imagine. (#29, H, 21).

Faisant écho aux expériences d'un participant discuté dans le sous-thème des *conséquences*, le participant exprime, ici aussi, une certaine inquiétude quant aux possibles conséquences de ce rapport sexuel : étant de genre masculin, il s'identifie à l'homme dans la situation décrite. Tout comme la participante précédente, il indique une prise de conscience de l'asymétrie potentielle dans la façon dont ces situations sont traitées par la société.

### **3.4.3 Performances masculines**

Ce dernier sous-thème est défini comme les comportements et les réflexions attestant de la masculinité de la gent masculine dans les échanges hétéronormés. Certains participants démontrent à travers leur discours qu'ils tendent vers cette

performance masculine, probablement de manière inconsciente. Les participantes sont également plusieurs à soulever ce besoin, chez certains hommes, de prouver leur masculinité à travers leurs comportements. A titre d'illustration, deux participantes partagent :

Et du coup, vu que dans les relations peut-être hétérosexuelles, il y a un peu cette attente de performance de la part de l'homme. Donc c'est genre : « ouuuuuh, je suis trop bien avec ma bite, ouah » et tout ça. Et du coup, c'est genre, demander le consentement, comme l'une d'entre vous l'a dit, genre, ah ouais, comme, « non, faut montrer que moi je suis trop confiant en moi, et que j'ai pas du tout besoin de demander parce que je sais totalement ce que je fais ». Et franchement, ça c'est genre, tu peux juste me demander si j'ai envie ou pas parce que ton truc là, peut-être que moi je vais pas kiffer. (...) sinon, on passe les limites du consentement dans cette idée de : mon dieu, la performance, le mal, la virilité masculine, tout ça. Et, c'est hyper dangereux parce que du coup, il part du principe et ça touche l'ego parce que c'est genre, il faut tellement que je sois quelqu'un de bien, pour que je sois masculin et viril, il faut que je sois trop fort dans ma performance. Et du coup, ne pas demander le consentement, ça fait partie de cette virilité. Et ça, il faudrait vraiment démystifier et remettre en question. (#3, F, 22)

Dans le sens où t'es tellement tombeur que c'est évident que la personne en face elle consent, c'est ça ? (#4, H, 22)

Oui, ou alors, par exemple, comme vous commencez, les préliminaires ou quoi, et l'autre est en train de faire des trucs sans demander, parce qu'il veut montrer qu'il a confiance en lui, tu vois, et qu'il sait ce qu'il fait, ce que les femmes aiment. (#3, F, 22)

Bien que certaines parties de ce discours puissent être considérées comme caricaturales, il est intéressant d'avoir le point de vue d'une femme ayant expérimenté une situation où la performance masculine était au centre. De plus, en tournant son explication au risible, elle permet ainsi de faire ressortir le côté performatif dans le rapport sexuel. Cette participante souligne que ne pas demander le consentement ou ne pas questionner ce que préfère sa partenaire sert de démonstration permettant de prouver son assurance, ce qui par la même occasion prouve sa masculinité. A ce sujet, elle rajoute : « Cette communication est moins présente chez les hommes. C'est genre donner un sentiment d'assurance et être confiant en soi, et du coup, ça passe pas à travers poser des questions par rapport à l'autre, avoir une communication claire et ouverte. » (#3, F, 22). Cette non-ouverture à la communication nous ramène directement à l'*ambivalence* possible, discutée dans la vision du consentement sexuel : en occultant la discussion autour du consentement et présumant ainsi l'accord de sa partenaire comme preuve de sa masculinité, il risque une mauvaise interprétation des indices non-verbaux. En agissant de la sorte, l'homme peut produire une

situation ambiguë pour les deux partenaires sans même s'en rendre compte, engendrant potentiellement de l'embarras et de l'inconfort.

En outre, cette performance de la masculinité est également une résultante de l'influence des vidéos pornographiques. Une participante relève justement : « Quand tu parles de performance, ça me ramène de ouf au porno, parce qu'il y a cette image que l'homme doit performer parce qu'il y a cette image du porno (...) » (#5, F, 24). Comme mentionné dans *l'éducation et la socialisation*, la pornographie est à la fois créatrice et gardienne de la perpétuation des stéréotypes de genre, notamment la performance masculine dans les rapports hétérosexuels : être actif, ne pas montrer sa faiblesse, prouver sa confiance et son expérience. Cette image collective erronée vient ainsi formater beaucoup d'hommes, produisant ainsi une dissonance lorsque la situation réelle ne colle pas avec l'idéal (probablement inconscient) vers lequel il tend. Par exemple, un participant affirme : « Non mais, si tu fais les choses bien dès le départ, pourquoi tu aurais un non ? C'est-à-dire, un faux non. » (#14, H, 23). Cette citation met en exergue cette discordance puisqu'il est inconcevable pour ce participant que sa partenaire refuse d'avoir une relation sexuelle s'il « fait les choses dans les règles de l'art », c'est-à-dire, s'il suit les principes et adopte l'attitude et les comportements qui lui ont été inculqués. Recevoir un « non » vient directement ébranler cette performance de la virilité car l'homme est coupé avant même de pouvoir « montrer ce qu'il sait faire ». Par exemple, une participante relève :

Mais je pense que du coup, en demandant le consentement, il y a une des possibilités qui est le non. (...) Je sais que les hommes et l'ego, c'est vraiment quelque chose. Un homme qui prend un coup dans son ego, c'est... voilà. Et je pense que c'est vraiment difficile pour certains hommes d'être face à la possibilité de. : « Ah, mais en fait, peut-être qu'elle va dire non. Ah, en fait, du coup, cette performance, tout ça, je pourrais peut-être pas le montrer, du coup, ça veut dire que tout s'écroule après ». Mais ça, le truc de l'ego, c'est dans toutes les sphères, je pense. Pas juste la sphère des relations, de la sexualité, enfin... Dans tout, je pense. Une femme qui fait mieux qu'un homme, l'ego masculin prend un coup. Une femme qui ose dire non à un homme, l'ego prend un coup (#1, F, 23).

Cette citation met en lumière la peur d'un rejet qui peut être perçue comme un rejet personnel, remettant en question la masculinité de l'homme et sa capacité à satisfaire sa partenaire. Nous pouvons également observer cette pression sociale qui pèse sur les hommes à devoir maintenir une image de force et de réussite, tant dans la sphère sexuelle que dans les autres domaines sociétaux. De

ce fait, s'il échoue ou n'a pas l'occasion de démontrer ses compétences, sa masculinité et « son égo » y en prennent un coup.

#### **4. Discussion**

La présente étude s'appuie sur le discours de 30 participant·e·s, population majoritairement estudiantine, quant à leurs modalités d'expression des limites personnelles et du consentement sexuel. Notre but était d'explorer dans quelles mesures les limites personnelles sont exprimées ainsi que le mode d'expression utilisée par les jeunes adultes. Nous cherchions à déterminer quelle place occupe la négociation du consentement sexuel dans cette population. De plus, nous souhaitons examiner les modalités d'expression du consentement sexuel chez les jeunes adultes. Nous avons également exploré quels sont les difficultés et les défis rencontrés par les jeunes adultes en matière de consentement. Enfin, nous cherchions à saisir la dimension genrée des enjeux sous-jacents au consentement sexuel. L'analyse thématique réflexive a révélé quatre thèmes distincts : *L'expression des limites, la vision du consentement sexuel, les défis et difficultés liés au consentement sexuel* ainsi que *la socialisation et l'éducation*.

##### **4.1 *Expression des limites***

Le contexte sexuel, plus spécifiquement le consentement sexuel, est le premier mentionné lorsqu'il est question d'expression des limites. Ce n'est que dans un deuxième temps que les participant·e·s ont exploré l'affirmation des limites dans un contexte non sexuel. Notamment, nos résultats mettent en évidence l'importance de solliciter le consentement pour discuter de sujets sensibles, demander l'autorisation avant d'initier un contact physique tel qu'un câlin avec une personne moins familière, et de questionner son partenaire sur sa disponibilité à s'engager dans une conversation. Dans leur revue, Muehlenhard et ses collègues (2016) relèvent que dans un contexte occidental, tel qu'aux États-Unis et au Canada, le consentement est présumé non nécessaire pour des contacts physiques non sexuels comme de toucher quelqu'un dans le dos ou sur le bras. Nos résultats vont donc à l'encontre de cette présomption. Certaines études empiriques, tels que la mise en place de programmes d'intervention,

abordent le sujet des limites personnelles dans le but de promouvoir les relations saines chez les jeunes adultes. Cependant ils se concentrent essentiellement sur les relations romantiques (e.g Hielscher et al., 2021 ; Davila et al., 2021). La revue systématique de Hielscher et ses collègue (2021) souligne que dans la majorité des études visent en premier lieu à réduire diverses formes de violences, puis à promouvoir les relations saines. De plus, il existe beaucoup de variations dans le choix des composantes des relations saines ciblées par les interventions. La seule caractéristique systématiquement mesurée concerne les compétences en matière de communication et/ou négociation. En revanche, dans la présente étude, l'importance de communiquer au sujet des limites personnelles a été soulevée dans le contexte amoureux, mais également dans les sphères amicales, familiales et professionnelles. Le terme de « consentement » a été utilisé par les participant·e·s pour nommer leurs limites personnelles dans ces contextes non sexuels et/ou non romantiques. A notre connaissance, ce résultat n'a, à ce jour, pas été mis en évidence par d'autres recherches. De ce fait, il constitue un apport pour la littérature puisqu'il permet d'appréhender le consentement en dehors des sphères sexuelles et romantiques.

Par ailleurs, notre analyse a mis en avant que les limites personnelles des participant·e·s sont dépendantes des types de relations. Plus précisément, nos résultats indiquent deux seuils de tolérance différents quant au dépassement des limites personnelles des participant·e·s. Pour certain·e·s, il est d'autant plus important que leurs limites personnelles soient respectées par leur entourage proche (i.e famille, partenaire romantique, meilleur·e ami·e). Ces mêmes individus affirment avoir plus de tolérance quant au dépassement de leurs limites en amitié. En effet, il est ressorti que les individus tendent généralement à entretenir plusieurs amitiés, tandis qu'ils n'ont souvent qu'un·e seul·e partenaire. Plusieurs participant·e·s suggèrent l'idée que les limites personnelles au sein de leur relation amoureuse sont mieux définies et plus précises du fait de l'unicité de cette dernière. Cependant, d'autres participant·e·s avancent que leurs limites personnelles se montrent plus rigoureuses envers les individus moins familiers, tandis qu'ils tolèrent davantage les comportements dépassant leurs limites dans leur cercle proche. Il est probable que cette plus grande flexibilité et acceptation avec les proches soient liées au fait que la relation est déjà établie et que des affects soient en jeu.

Globalement, nos résultats avancent deux modalités d'expression des limites personnelles. Premièrement, certaines personnes, en grande majorité les femmes, mettent en place des stratégies car elles ne parviennent pas à exprimer leurs limites personnelles. Notre analyse a révélé qu'elles se sentent peu légitimes, voire égoïstes, d'affirmer leurs limites. Il en ressort que les participantes ont soit choisi de se taire, soit de quitter l'interaction, ou encore d'utiliser l'humour et/ou de l'ironie. Dews et ses collègues (1995) avancent que l'utilisation de l'ironie permet d'impacter moins négativement la relation entre, ici, l'interlocutrice et l'auditeur·ice puisque le commentaire est perçu de manière humoristique. De plus, nous pouvons comprendre l'usage des stratégies comme permettant d'éviter le sujet problématique, ce qui, par la même occasion, protège la relation (Guerrero & Afifi, 1995). Nous pouvons donc comprendre l'adoption de l'humour comme permettant aux participantes de vocaliser leurs limites indirectement tout en veillant à garder l'harmonie de la relation. Toutefois, lorsque les personnes rapportent cesser l'interaction avec leur interlocuteur·ice, elles relèvent qu'agir de la sorte n'est pas bénéfique à la relation et la dynamique. Ici aussi, nous pouvons interpréter cette stratégie comme une manière de conserver la dynamique relationnelle puisqu'elles esquivent une confrontation d'opinion.

Un homme a rapporté utiliser une stratégie plus directe, à savoir verbaliser ses limites mais en invoquant des faits objectifs pour soutenir ses propos. Ce résultat est en lien direct avec la deuxième modalité d'expression des limites qui est l'expression explicite. En effet, notre analyse relève que les hommes ont tendance à exprimer plus librement et facilement leurs limites, ce qui peut s'affilier à un langage assertif. Ce dernier ayant pour but de promouvoir l'agentivité d'un individu dans une situation donnée, comprend les déclarations directives, le désaccord ou la critique de l'apport de l'autre (Leaper & Ayres, 2007). Nous pouvons comprendre ce résultat comme correspondant aux stéréotypes de genre (Eagly, 1987). Celui-ci est cohérent avec certaines recherches antérieures (e.g Hollandsworth & Wall, 1977 ; Mueen et al., 2006). Dans l'étude de Hollandsworth et Wall (1977), les hommes se sont déclarés plus assertifs que les femmes. Les auteur·ice·s expliquent ce résultat par le fait que les hommes affirment plus franchement leur avis et tendent à prendre plus

d'initiative dans les contacts sociaux que les femmes. Cependant, iels relèvent que les femmes sont plus assertives dans les domaines tels que l'expression de l'amour et les compliments. L'étude de Mueen et ses collègues (2006), menée auprès de personnes dépressives et non dépressives, avancent que les hommes s'affirment d'avantage que les femmes. Iels justifient ce résultat par le fait qu'ils sont considérés comme ayant une personnalité forte et réfléchie et que la société ne donne pas la possibilité aux femmes de s'affirmer. Il est toutefois important de souligner que l'étude ayant pris place au Pakistan, il est probable que le modèle de société est plus différencié entre les femmes et les hommes que dans le contexte helvétique de la présente étude (Akram, 2018). Toutefois, notre résultat est contraire à certaines études suggérant que les femmes sont plus affirmatives (e.g Park et al., 2016). Dans cette étude, les chercheur·euse·s ont analysé le discours des hommes et des femmes sur *Facebook*, permettant ainsi de placer les participant·e·s dans des rôles sociaux similaires. Il est ressorti que les hommes étaient plus enclins à utiliser un langage froid et assertif comme des critiques et des jurons, alors que le langage des femmes était plus chaud et assertif lorsqu'elles expriment des émotions positives à l'égard des autres. Ces différentes études nous offrent un cadre d'interprétation nouveau : il est probable que les participants expriment plus facilement leurs limites personnelles de manière explicite car ils saisissent plus les opportunités pour les affirmer. Aussi, nous pouvons comprendre que ce comportement est plus accepté socialement pour les hommes, contribuant donc à ce qu'ils agissent de la sorte.

Concernant les différentes orientations sexuelles et statut relationnel, notre analyse n'a pas révélée de différences notables quant à l'affirmation des limites. Nous aborderons lesdites différences dans les prochaines sections.

#### ***4.2 La vision du consentement sexuel***

Notre analyse a mis en avant le thème de la vision du consentement sexuel et révèle que les femmes, plus que les hommes, mettent un point d'honneur au consentement pour des comportements précédant le rapport sexuel, tel que pour embrasser l'autre, ce qui est cohérent avec l'étude de Humphreys et Herolds (2007). Concernant le consentement au sein de l'activité sexuelle, de

nombreu·x·ses participant·e·s perçoivent la négociation du consentement comme un processus de négociation continue, ce qui correspond à la conception majoritaire des théories féministes contre les violences sexuelles, à savoir que le consentement est un processus débutant avec l'initiation de l'activité sexuelle et se prolongeant tout au long du rapport sexuel (Beres, 2014). Dans cette recherche qualitative (Beres, 2014), la plupart des participant·e·s conceptualisaient la négociation consentement sexuel comme un évènement se déroulant une fois et s'appliquant à l'ensemble de la rencontre sexuelle. Ce résultat est donc contraire au nôtre.

Par ailleurs, nos analyses avancent que les femmes sont, ici aussi, plus nombreuses à accorder de l'importance au consentement sexuel en général. Ce résultat a été rapporté aussi bien par des femmes bisexuelles, hétérosexuelles que pansexuelles étant dans des couples exclusifs et non-exclusifs, ne permettant pas de relever une explication dépendante de l'orientation sexuelle ou du statut relationnel des participantes. Toutefois, nous pouvons comprendre ce résultat à travers la perspective du genre : les attentes genrées sont différentes, voire opposées, pour les hommes et les femmes, sujet que nous élaborerons ultérieurement dans la section *socialisation*. Cependant, nous pouvons déjà relever que les hommes sont socialisés à initier l'acte sexuel (Fenner, 2017) et les femmes à jouer un rôle défensif (Humphreys, 2007). De plus, Muehlenhard et ses collègues (2017) supportent empiriquement qu'en moyenne, une femme sur cinq subirait un harcèlement sexuel à l'université. Bien que ces chiffres soient à replacer dans le contexte des Etats-Unis, ils nous permettent d'avoir une approximation du risque d'harcèlement sexuel pour les femmes en Occident. De ce fait, il se peut que les femmes de la présente étude attribuent une plus grande importance au consentement sexuel puisqu'elles courent un plus grand risque de subir un harcèlement sexuel et qu'elles sont socialisées depuis l'enfance à donner la permission à l'acte sexuel (Fenner, 2017).

En outre, nos résultats montrent que les participant·e·s expriment leur consentement sexuel explicitement et/ou implicitement. Fenner (2017) souligne dans sa revue de littérature que les jeunes adultes emploient une combinaison d'indices verbaux et non-verbaux pour communiquer leur (non-) consentement.



De plus, Elle a mis en avant que les représentations du consentement chez les jeunes adultes sont hétérogènes. Ce résultat soutient un de nos résultats. En effet, les participant·e·s de la présente étude semblent avoir des conceptions variables du consentement implicite : lorsque certain·e·s participant·e·s expliquent qu’iels montrent à leur partenaire les pratiques qu’iels préfèrent, iels ne font pas mention explicite du consentement implicite alors que la description correspond à celui-ci. En d’autres termes, il est probable qu’il existe une différence entre la conception des participant·e·s du consentement implicite et ce que nous conceptualisons comme tel. Cette différence entre la description faite par les individus et leur conception a également été mise en avant par Beres (2014). Dans cette étude, les participant·e·s rapportaient négocier le consentement qu’au début de l’acte sexuel alors que leur description illustre une négociation continue. Nous supposons ainsi que la combinaison de consentement explicite et implicite dans la présente étude est plus fréquente que celle rapportée, ce qui vient soutenir l’étude de Fenner (2017).

D’autre part, notre analyse a mis en avant que le consentement explicite est favorisé en majorité par les participantes. Ce résultat supporte la recherche antérieure (e.g Willis et al., 2021 ; Richards et al. 2022 ; Jozkowski et al., 2014). Dans l’étude de Richards et ses collègues (2022), les jeunes femmes (âgées entre 14 et 24 ans) sont plus nombreuses que les jeunes hommes à communiquer leur consentement et refus verbalement. Elles sont également plus enclines à reposer leur interprétation sur des paroles et indices verbaux. Toutefois, notre résultat est contraire à certaines données (Beres, 2010 ; Willis et al., 2019), à savoir que les hommes sont plus susceptibles de verbaliser la négociation du consentement, alors que les femmes se reposeraient sur des indices implicites pour exprimer leur consentement (Willis et al., 2019). Dans notre cas, la préférence pour le consentement explicite des participantes peut être expliquée par le fait que certaines d’entre elles ont rapporté avoir vécu de mauvaises expériences sexuelles dans le passé, dont des rapports sexuels non-consentis, rendant ainsi le consentement sexuel nécessaire à leur activité sexuelle (Mark & Vowels, 2020).

En ce qui concerne les réponses des hommes, elles sont plus nuancées. De manière générale, les hommes ont rapporté recourir au consentement explicite

et implicite, avec une préférence pour ce dernier. Ce résultat est cohérent avec des recherches menées auprès de jeunes adultes (Jozkowski et al., 2017) suggérant que les hommes mettent d'avantage l'accent sur les indices non-verbaux (Beres, 2010). Plusieurs participants de la présente étude expliquent ce choix par le fait qu'ils ressentent de la gêne par l'explicitation de la demande et trouvent que cette dernière ajoute une dimension contractuelle au rapport sexuel. Nous pouvons supposer que ce ressenti s'érige comme un obstacle à la discussion, pourtant bénéfique, du consentement et pourrait présenter un risque d'engagement dans une relation sexuelle non-consentie. Ces résultats sont dans la lignée de résultats antérieurs avançant que le consentement explicite, bien que désigné comme une forme plus souhaitable de communication, reste perçu comme maladroit et non naturel (Edwards et al., 2022 ; Shumlich & Fisher, 2020). Les participants de la présente étude ayant souligné ce malaise sont notamment des hommes hétérosexuels en couple exclusif. Nous pouvons comprendre ce résultat à travers deux explications. Premièrement, comme nous le verrons dans la discussion sur *les défis et difficultés liés au consentement sexuel*, il est possible que le statut relationnel de ces participants exerce une influence sur ce ressenti (Palermo et al., 2022 ; Muehlenhard et al., 2016). Palermo et ses collègues (2022) ont mis en lumière que les personnes en couple exclusif s'appuyaient principalement sur le consentement implicite pour initier un rapport sexuel et que ce dernier était perçu comme plus consensuel, impliquant moins de précautions de la part des partenaires. D'autre part, nous pouvons comprendre ce résultat à travers l'orientation sexuelle des participant·e·s, à savoir l'hétérosexualité. L'étude de Rittenhour et Sauder (2024) a mis en avant que les participant·e·s suivant les stéréotypes sexuels traditionnels se sentaient inconfortables de discuter verbalement pendant les rapports sexuels. Cette étude met donc en évidence que lesdits stéréotypes restreignent la communication du consentement. Jozkowski et ses collègues (2014) argumentent également qu'il est probable que les hommes n'abordent pas explicitement le consentement car, s'ils adhèrent à ces stéréotypes, ils pourraient penser qu'il est de leur responsabilité d'initier l'actes sexuel et celle de la femme de refuser clairement. Toutefois, nos résultats avancent que plusieurs participant·e·s, majoritairement les femmes (célibataires et non-célibataires), ont émis le souhait que l'idée répandue selon laquelle la demande explicite du

consentement n'est pas naturelle et coupe la spontanéité soit déconstruite et démythifiée. Ainsi, nous pouvons supposer que la gêne ressentie par certains participants est, dans notre étude, plus rattachée au genre des participant·e·s qu'à leur statut relationnel.

Par ailleurs, nos résultats avancent que certains participants hétérosexuels tentent de convaincre leur partenaire féminine d'avoir une relation sexuelle, comparant cette interaction à du marketing où la partenaire finira par se laisser convaincre. Cette tentative de conviction de la part des hommes est un résultat déjà répertorié dans la littérature (Jozkowski et al., 2017). Les participants de cette étude qualitative ont partagé qu'ils préféreraient que leur partenaire féminine soit vague dans la communication du consentement sexuel, notamment lorsqu'il s'agit d'un refus. Un participant de cette étude a justement avancé qu'il est de la responsabilité de la femme de communiquer de manière claire et si son refus n'est pas exprimé explicitement, l'homme a le droit d'essayer de la convaincre. Le caractère ambigu est utilisé à des fins justificatives par les participants puisqu'il leur permet également d'évoquer une erreur d'interprétation ou une mauvaise communication de la part de leur partenaire. Nous pouvons appréhender cette tentative de conviction, résultat commun à notre étude et à celle de Jozkowski et collègues (2017), à travers l'approche de « viol mobilisateur » (Pascoe & Hollander, 2016). Cette approche « suggère que l'agression sexuelle n'est pas simplement un incident individuel mais une vaste constellation de comportements, d'attitudes, de croyances et de discours qui contribuent à produire et à reproduire la domination sexuée dans l'interaction quotidienne » (Pascoe & Hollander, 2016, p. 69). Dans notre étude, les participants n'ont pas rapporté avoir obligé une partenaire à initier un rapport sexuel, toutefois, ils adoptent des comportements que nous pouvons considérer comme agressifs puisqu'ils continuent d'insister pour obtenir le consentement sexuel de leur partenaire. Dans une certaine mesure, nous pouvons comprendre que ces hommes se positionnent comme respectueux, puisqu'ils demandent le consentement sexuel, tout en participant symboliquement à la domination masculine et en (re)performant leur genre masculin lorsqu'ils essaient à plusieurs reprises de convaincre leur partenaire.

En outre, notre analyse a révélé qu'un seul homme a vu sa partenaire insister pour obtenir son consentement alors qu'il a refusé à plusieurs reprises. Cela peut être appréhendé comme une « résistance symbolique » (Emmers-Sommer, 2016), notion développée précédemment dans notre travail. Le problème, touchant généralement plus les femmes, est que lorsque les individus s'engagent dans une résistance symbolique, l'initiateur·ice de l'action sexuelle est conditionné·e à croire que le refus n'est pas sincère (Guerrero et al., 2013). En tenant compte de cette dynamique de la résistance symbolique conjuguée au concept de viol mobilisateur évoqué précédemment, il n'est pas surprenant que notre analyse ait mis en lumière le fait que certaines participantes aient décliné à plusieurs reprises les avances sexuelles de leur partenaire masculin alors que celui-ci persistait.

#### ***4.3 Défis et difficultés liés au consentement sexuel***

Une première difficulté mise en avant par notre analyse est la divergence d'importance attribuée au consentement sexuel ainsi que les raisons pour lesquelles il est discuté. Notre analyse révèle que plusieurs participantes s'assurent du consentement de leur partenaire par souci de l'autre. Ce résultat contraste avec des données antérieures sur une population de premières années universitaires (Jozkowski & Peterson, 2013), suggérant que les femmes indiqueraient leur (non-) consentement sexuel seulement après qu'on le leur ait demandé. Cette différence de résultat pourrait être expliquée par le fait que dans l'étude susmentionnée, toutes les participantes étaient hétérosexuelles alors que plusieurs participantes de notre étude sont bisexuelles ou pansexuelles. Ces dernières ne peuvent pas s'appuyer sur les stéréotypes sexuels traditionnels (hétérosexuels) lorsqu'elles relationnent avec des femmes, contrairement aux femmes de la précédente étude qui semblent adhérer à ce dernier (Jozkowski & Peterson, 2013).

En outre, nos résultats avancent que plusieurs hommes hétérosexuels affirment demander le consentement sexuel à leur partenaire féminine. Cependant, certains d'entre eux relèvent que leur demande avait comme but d'éviter de potentielles répercussions judiciaires pouvant être engendrées dans le cas où la partenaire

l'accuserait de viol. Ce résultat fait écho aux résultats de l'étude qualitative de Cary et ses collègues (2022), menée auprès de jeunes adultes, où plusieurs hommes ont rapporté craindre d'être faussement accusés d'agressions sexuelles. Cette peur étant directement liée aux représentations des agressions sexuelles dans les médias à la suite du mouvement #MeToo. Dans la mesure où notre échantillon est comparable à celui de cette étude, il est probable que la crainte de nos participants soit, elle aussi, en lien avec les accusations et les répercussions véhiculées dans les médias. Par ailleurs, un participant semble spécifiquement présumer le consentement tant qu'il ne perçoit pas de signe indiquant le contraire. Ce résultat est cohérent avec l'étude de Humphreys (2007) suggérant que cette présomption de consentement est une attitude adoptée majoritairement par les hommes (69%), en comparaison aux femmes (56%).

Un autre défi que nos résultats révèlent est la forme plurielle du consentement. En effet, il est ressorti que le consentement sexuel dépend de la durée de la relation ainsi que du statut de la relation, à savoir un statut de couple ou de relation d'un soir. Plusieurs participant·e·s ont souligné que le consentement sexuel peut évoluer au sein même de l'interaction sexuelle, ainsi que dans la relation, notamment en fonction du contexte de cette dernière (Mark & Vowels, 2020). En ce qui concerne les personnes en couple au moment de notre étude, elles ont toutes mentionné échanger au sujet du consentement sexuel avec leur partenaire à un moment ou un autre. Parmi ces personnes, deux tendances se dégagent. La première comprend les couples veillant systématiquement au consentement sexuel mutuel pour initier et/ou poursuivre le rapport sexuel. Cette tendance est notamment rapportée par les femmes ayant vécu des situations traumatisantes dans leurs anciennes relations. Ce résultat est dans la lignée des conclusions de l'étude menée par Mark et Vowels (2020), dans laquelle les chercheuses ont interrogé des femmes actuellement engagées dans des relations saines, mais ayant subi des traumatismes sexuels auparavant. A notre connaissance, aucune autre étude s'intéressant à la population universitaire a trouvé des résultats similaires au nôtre, faisant de ce résultat une force de notre étude, et par la même occasion, une avancée pour la littérature scientifique. La deuxième tendance concerne les personnes déclarant avoir évolué du consentement explicite au consentement implicite au fur et à mesure de

l'évolution de la relation de couple et sexuelle. Ceci a principalement été relevé par des personnes n'ayant pas vécu d'antécédents traumatiques, ce qui supporte certaines recherches antérieures s'intéressant, elles aussi, aux individus sans traumatismes passés (Humphreys, 2007 ; Palermo et al., 2022 ; Muehlenhard et al., 2016 ; Beres, 2014). Ces différentes études mettent en exergue que plus une relation est établie, plus le rapport sexuel est présumé consensuel (Palermo et al., 2022), plus les comportements sexuels sont acceptables sans demande explicite (Humphreys, 2007) et moins la communication du consentement sexuel est importante (Beres, 2014). Toutefois, les résultats de l'étude menée par Willis et Jozkowski (2019) présentent des conclusions opposées aux nôtres, montrant que l'expérience sexuelle antérieure du couple prédit une conception du consentement comme communicative.

Concernant la différence d'utilisation du consentement sexuel explicite et implicite entre les personnes en couple ayant vécu des traumatismes et celles sans traumatismes, nous pouvons supposer que la garantie explicite du consentement est une condition non négociable pour celles ayant un passé traumatique (Mark & Vowels, 2020), alors que l'évolution de communication suivie par les autres couples semble être une tendance partagée par beaucoup compte tenu de la littérature scientifique à ce sujet.

En ce qui concerne les relations plus éphémères comme les relations d'un soir, nos résultats s'appuient sur le discours de moins de participant·e·s que pour les relations de couple puisque ce sujet était moins souvent abordé. Pour les personnes hétérosexuelles, il est ressorti deux attitudes opposées. La première, adoptée spécifiquement par un participant, repose sur son ressenti personnel du désir (présupposé) de l'autre personne. En clair, il ne ressent pas le besoin d'échanger au sujet du consentement sexuel puisqu'il déclare pouvoir déceler le désir à travers les comportements de la femme avec qui il interagit. En réalité, ce participant « fait des déductions, en spéculant sur la probabilité que la personne sera consentante » (Muehlenhard et al., 2016, p. 463). Ce résultat corrobore avec la recherche de Humphreys (2004) invoquant que, dans les relations hétérosexuelles d'un soir, le consentement sexuel serait présumé jusqu'à ce qu'un des partenaires exprime un refus. Cependant, notre résultat est contraire à ce que suggère l'étude de Sternin et ses collègues (2022) où des

participants hétérosexuels et non-hétérosexuels avancent que le consentement serait négocié de manière universelle. Cela signifie qu'il serait abordé de la même manière par les hommes quel que soit leur orientation sexuelle ou le type de relation dans laquelle ils sont engagés. Plus précisément, il est suggéré que la négociation verbale est plus fréquente avec une nouvelle personne, alors que la négociation non-verbale s'utilise davantage avec un·e partenaire régulier·ère. Par ailleurs, il est également pertinent de relever que certains individus masculins peuvent confondre le désir et le consentement sexuel de sorte que si le consentement sexuel n'est pas explicitement discuté, ils présument que l'expérience est consensuelle (Rueff & Gross, 2017). Cette étude nous permet de souligner que le participant de la présente étude, en fondant sa présomption sur ses observations et ressentis, court le risque de mal interpréter le comportement de sa potentielle partenaire.

D'autre part, nos résultats révèlent que certain·e·s participant·e·s adoptent une attitude opposée à celle susmentionnée, à savoir qu'ils préfèrent discuter du consentement avant de rentrer avec le·la potentiel·le partenaire aussi bien que lorsqu'ils sont sur le point d'entamer un rapport sexuel. Ce résultat contredit donc l'étude de Sternin et collègue (2022) puisque nos participant·e·s ne partageaient pas tous·tes la même conception de négociation du consentement sexuel.

Quant aux rapports homosexuels, notre analyse s'est particulièrement basée sur le récit d'un homme homosexuel relevant que les applications de rencontre viennent effacer le concept même de consentement tout en normalisant les aventures sans lendemain. En établissant un premier contact virtuel, nos résultats suggèrent que la discussion du consentement sexuel est marginalisée lors de la rencontre, rendant (quasiment) impossible le retrait ultérieur de ce dernier. Ceci est cohérent avec les résultats de Braun et ses collègues (2009) avançant que le contact en ligne établit un contrat implicite entre les deux hommes, ouvrant la voie à une relation sexuelle lors de leur rencontre en personne. Dans ce contexte homosexuel, le consentement est ainsi présumé par le simple fait de se rendre au lieu du rendez-vous (Reece & Dodge, 2004). De plus, ce même participant a souligné que la négociation continue du consentement sexuel permet de donner une « cartographie » des préférences. Plus précisément, il explique que chaque

partenaire ressent un plaisir différent suivant les pratiques sexuelles et que l'absence de consentement sexuel rend difficile la compréhension de ses préférences et donc des actions à entreprendre. Javidi et ses collègues (2023) ont montré que le consentement explique près de la moitié de la variance de la satisfaction sexuelle, ce qui vient soutenir notre résultat. Toutefois, la population de cette étude ne comprend qu'une minorité de personnes homosexuelles, à savoir que 12 personnes sur 294 (4 %). A notre connaissance, aucune étude n'a exploré le lien entre le consentement sexuel et la compréhension des préférences de sa·son partenaire au sein de la population homosexuelle. Ce résultat représente donc une force de notre travail.

Par ailleurs, nos résultats indiquent que plusieurs femmes, notamment d'orientation hétérosexuelle, se sont engagées dans un rapport sexuel alors qu'elles ne souhaitent ou n'y consentaient pas. Notre analyse a dégagé trois raisons principales pour lesquelles ces femmes ont accepté : par crainte d'une réaction potentiellement violente de la part de leur partenaire, pour lui faire plaisir ou en raison du manque de considération de la part du partenaire envers son refus, même explicite. D'autres études ont trouvé des résultats similaires (e.g Willis et al., 2022 ; Bay-Cheng & Eliseo-Arras, 2008 ; Conroy et al., 2015), dont celle de Jozkowski et collègues (2017). Dans cette dernière plusieurs participantes ont accepté un rapport sexuel afin de ne pas contrarier leur partenaire masculin alors que d'autres participantes se sont senties coupables d'avoir refusé un rapport pour ces mêmes raisons. Dans cette même recherche, les participant·e·s ont approuvé qu'une femme qui a « trop » de rapports sexuels est moins désirable. Les participants masculins de l'étude de Marcantonio et ses collègues (2018) ont quant à eux affirmé que les femmes déclinant des relations sexuelles occasionnelles (« coup d'un soir ») jouissent d'un statut social plus élevé que celles qui les acceptent. Ces résultats pourraient expliquer pourquoi, dans notre recherche, le partenaire de certaines participantes ne prenait pas en considération leur plaisir et trouvaient étrange qu'elles aient plus de désir qu'eux. Les participantes se sont donc contentées de faire passer le plaisir de leur partenaire en priorité. L'étude d'Ågmo et Laan (2024) vient appuyer notre résultat suggérant qu'un rapport sexuel n'est pas forcément interrompu malgré



un refus clair de la partenaire, signifiant qu'il s'agit d'un rapport sexuel non-consensuel.

En outre, notre analyse a mis en avant un lien entre la méconnaissance du corps et l'absence de discussion du consentement sexuel. Plus spécifiquement, une participante bisexuelle a relevé qu'en absence du consentement sexuel lors de (nouvelles) pratiques, le·la partenaire pourrait ressentir de l'inconfort, voire de la douleur. Pour cette femme, le consentement sexuel permet donc de découvrir le corps de l'autre, tout en veillant à ne pas lui faire mal, notamment si le·la partenaire est d'un autre genre que soi. Ce résultat est nouveau puisqu'à notre connaissance, aucune étude a mis en avant ce lien entre le consentement sexuel et la méconnaissance du corps.

#### ***4.4 Socialisation***

Notre analyse a mis en avant l'influence de l'éducation et la socialisation genrée. Nos résultats suggèrent qu'il faut attendre le début de l'âge adulte pour commencer à remettre en question l'éducation reçue des parents, aussi en matière de sexualité. Cette problématique est ressortie particulièrement lorsque les participantes réfléchissaient aux injonctions parentales reçues quant aux attitudes et comportements à adopter en tant que fille/femme, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de leur corps. Les participantes ayant souligné l'influence des croyances parentales sont les mêmes qui ont été victimes de violences sexuelles. Elles ont donc intégré qu'une femme ne peut pas se plaindre d'un viol si elle initie la discussion avec un homme en cherchant à le séduire. L'étude de Padilla-Walker et ses collègues (2020) suggère que lorsque les parents discutent de sexualité avec leurs enfants, ils informent davantage leur adolescente sur la contraception et la résistance à la pression sexuelle non désirée, alors qu'ils avertissent plus leur adolescent au sujet du consentement sexuel. Notre résultat ne contredit pas directement cette étude (Padilla-Walker et al., 2020), toutefois les participantes de la présente étude semblent avoir été socialisées à donner du plaisir aux hommes, renvoyant leur propre plaisir au second plan, plutôt qu'à résister à la pression sexuelle. Quant aux hommes de notre étude, ils n'ont pas fait mention de l'éducation et la socialisation qu'ils ont reçues.

Un autre message parental issu de notre analyse, notamment relevé par les participantes ayant vécu des relations sexuelles non-consenties, concerne la responsabilité de la femme victime du viol : cette dernière est censée se protéger des hommes, elle est donc la première personne à blâmer lors d'agressions sexuelles puisque son imprudence et inattention en seraient la cause. Ces participantes ont verbalisé que ces discours parentaux ont façonné leur conception de leur corps et déterminé les limites qu'elles peuvent établir. Notre résultat corrobore avec la littérature (Flores & Barroso, 2017 ; Diiorio et al., 2003), suggérant que la communication entre les parents et leurs jeunes influence les croyances et les comportements en matière de sexualité. Comme relevé précédemment, les participantes de la présente étude questionnent actuellement l'éducation sexuelle parentale reçue, toutefois, elles ont déjà vécu des expériences traumatisantes, indiquant que les discours parentaux ont influencé leurs comportements.

Comme mentionné précédemment, nos résultats avancent que les hommes et les femmes reçoivent une socialisation différenciée en fonction de leur genre, résultat soutenant les recherches antérieures (Jozkowski et al., 2014). Notamment, nos résultats suggèrent que la demande et l'obtention du consentement sexuel sont régies par les normes et les attentes genrées, à savoir que l'homme demande le consentement sexuel à la femme qui, elle, le donne. Nos résultats sont similaires à d'autres études (Jozkowski et al., 2014). Nous pouvons expliquer ce résultat par le fait que les hommes sont plus encouragés à chercher l'engagement sexuel, étant ainsi considérés comme les initiateurs de l'acte sexuel, alors que les femmes jouent le rôle de « gardienne du temple de la sexualité » (Fenner, 2017). Notre analyse met en lumière la conceptualisation de la négociation du consentement sexuel comme un processus réciproque, où chaque partenaire est en mesure de solliciter et d'obtenir le consentement de l'autre, indépendamment de leur genre. Cette perspective est particulièrement soulignée par les participantes qui souhaitent s'affranchir des attentes genrées et adopter des comportements sexuels moins traditionnels.

En outre, nos résultats ont révélé l'influence de la pornographie, spécifiquement envers les hommes, quant à la performance supposée de l'homme, l'invisibilisation du consentement et le plaisir androcentrique. Nous pouvons supposer que les comportements rapportés de certains participants sont largement influencés par les vidéos pornographiques sachant que les jeunes découvrent divers aspects de la sexualité à travers la pornographie (Rothman et al., 2015). De plus, dans l'étude de Martellozo et ses collègues (2016) les participant·e·s affirment que ce média ne leur apprend pas le consentement sexuel. De plus, lorsque le consentement sexuel est envisagé dans les films pornographiques, il est majoritairement illustré à travers les indices non-verbaux, indiquant potentiellement aux téléspectateur·ice·s que le consentement explicite n'est pas naturel (Willis et al., 2020). Ces éléments permettraient de comprendre, en partie, pourquoi les participants de la présente étude favorisent le consentement implicite et certains sont embarrassés par le consentement explicite. De plus, nos résultats mettent en avant l'inconfort de certaines participantes face aux comportements performatifs masculins, à savoir afficher une confiance en soi telle que l'homme présume le consentement et entreprend l'activité sexuelle en guise de preuve de masculinité et savoir-faire. Par exemple, un participant s'interroge sur les raisons pour lesquelles une femme ne consentirait pas à avoir un rapport sexuel avec lui alors même qu'il applique les comportements et les attitudes attendus. L'étude de Henningsen et ses collègues (2006) relève que les hommes ont tendance à surestimer l'intérêt sexuel des femmes comparativement à ce qu'elles affirment. Cette donnée offre une piste de compréhension quant au questionnement du participant de notre étude. Cela dit, il ne prend en compte aucun autre facteur que ses agissements pour expliquer le non-consentement de la personne, démontrant l'influence de sa socialisation masculine et l'importance que revêt pour lui son agentivité.

#### *4.5 Implications*

Les résultats de la présente étude suggèrent des implications pour la recherche, la clinique et pour la psychoéducation.

Premièrement, les focus groupes peuvent être bénéfiques pour soulever des sujets qui n'auraient pas été envisagés par les participant·e·s ou les chercheur·euse·s, tels que l'influence de la pornographie quant à la (non-) expression du consentement sexuel et les divergences d'expression entre les plans d'un soir et les relations établies. Il est donc pertinent de favoriser les focus groups pour la future recherche, même lorsque le sujet d'étude est plus intime comme la sexualité et le consentement sexuel. Toutefois, il est crucial de prendre en compte que la discussion dudit consentement pourrait venir réveiller certaines expériences traumatiques passées, c'est pourquoi nous suggérons d'avertir au préalable les participant·e·s du sujet de l'étude et que ce dernier peut les exposer à des souvenirs difficiles. Nous recommandons également que les focus groups soient menés en duo de sorte qu'un·e animateur·ice puisse sortir avec une personne qui ressentirait de la détresse. Nous relevons également la nécessité pour les chercheur·euse·s de fournir plusieurs contacts et lieux ressources que les participant·e·s pourraient solliciter en cas de détresse à la suite du focus group.

Ensuite, aborder les différentes formes de consentement avec les patient·e·s et ce qu'elles impliquent, notamment en sexothérapie, leur permet de se questionner et conscientiser leurs préférences en plus d'ouvrir la discussion au sein du couple. Cela serait significatif plus spécifiquement pour les femmes puisqu'elles sont plus à risque d'avoir des rapports sexuels non désirés ou par conformité sexuelle (Conroy et al., 2015). Cependant, il est essentiel d'investiguer et tenir compte des expériences antérieures des femmes, en particulier celles liées à des traumatismes sexuels. Ces derniers peuvent nécessiter une approche plus prudente de la part du·de la thérapeute lors de leur exploration, en raison des possibles difficultés de la patiente à les évoquer.

De plus, les données de notre analyse mettent en lumière l'importance d'ajuster l'éducation sexuelle, qu'elle soit familiale ou scolaire, à la réalité des faits.

D'après nos résultats, l'éducation sexuelle devrait mettre l'accent sur comment exprimer son consentement sexuel et comment percevoir des indices implicites, en plus ou à la place d'une affirmation verbale, plutôt que simplement informer de l'existence dudit consentement. Il existe déjà programmes se concentrant sur l'éducation et les compétences relationnelles (Davila et al., 2021) permettant aux jeunes de réfléchir aux caractéristiques d'une relation amoureuse saine, toutefois, nos résultats suggèrent de mettre en avant l'éducation de l'expression et l'affirmation des limites personnelles dans les relations générales, en plus des relations amoureuses. Cette éducation, pouvant prendre la forme d'atelier avec les jeunes adultes, offre l'opportunité d'explorer les caractéristiques d'une relation saine et, par la même occasion, de se questionner sur les comportements qu'ils souhaitent accepter de la part de leur entourage. Aussi, nos résultats indiquent la nécessité d'encourager plus spécifiquement les femmes à exprimer les attitudes qu'elles ne tolèrent pas, étant donné qu'elles sont plus nombreuses à dissimuler ce qui les dérange. En outre, notre analyse soulève l'influence potentiellement néfaste de la pornographie « mainstream ». Par conséquent, il serait pertinent d'appuyer, dans ces ateliers, sur l'image erronée de la sexualité que cette dernière véhicule, tout en avançant des pistes de réflexion sur déconstruire les attentes genrées et un plaisir sexuel partagé.

#### ***4.6 Limites et forces***

La principale force de cette étude réside dans son exploration des défis liés au consentement sexuel. Elle permet de relier les différentes manières d'exprimer ses limites personnelles et le consentement sexuel aux différences de genre, aux divers types de relations, aux multiples contextes et à la socialisation genrée. Cette recherche offre une pluralité de voix. En effet, notre échantillon contient des personnes en diversité relationnelles avec des personnes en couple exclusif, en couple ouvert, célibataires et célibataires en situation de dating. Aussi, il comprend une diversité d'orientations sexuelle puisque certaines personnes étaient homosexuelles, hétérosexuelles, bisexuelles et pansexuelles. Par la souplesse de son cadre, cette étude a permis de mettre en exergue des thèmes et des problématiques provenant directement des focus groups. Plusieurs résultats de cette étude semblent nouveaux dans le champ de la recherche. Plus

précisément, en utilisant le terme de « consentement » lors de discussion autour des limites personnelles, nos résultats ont mis en avant que le consentement ne s'applique pas uniquement au contexte sexuel et physique, mais qu'il peut être sollicité dans diverses interactions sociales. De plus, nous avons mis en exergue que la négociation continue du consentement sexuel permet de réduire la méconnaissance du corps de l'autre. Relevé dans un contexte homosexuel, nos résultats soulignent le lien entre la discussion du consentement et la compréhension des préférences sexuelles. Enfin, nous avons mis en lumière, pour la première fois dans un contexte universitaire, que le consentement sexuel est explicité systématiquement chez les femmes en couple ayant subi des traumatismes sexuels passés.

Toutefois, ce travail présente plusieurs limites. Premièrement, ayant recruté les participant·e·s à travers nos réseaux sociaux, nous connaissions certaines personnes, ce qui a probablement influencé ce qu'ils ont partagé.

De plus, les participant·e·s sont pour la plupart des étudiant·e·s, indiquant qu'ils ont un niveau éducationnel supérieur, rendant l'échantillon non représentatif de la moyenne de la population générale. En outre, deux tiers de nos participant·e·s étant des femmes, notre analyse s'appuie principalement sur le discours et les expériences de ces dernières.

La composition des différents focus groups présente également des limites. La taille de ces derniers était variable, allant de cinq à sept personnes, ne permettant pas le même temps et espace de parole pour tous·tes. A l'exception d'un focus group, les femmes étaient présentes en majorité, amenant certainement les hommes des différents focus groups à présenter un biais de désirabilité sociale, ce qui a probablement influencé leurs réponses.

Par ailleurs, notre analyse se concentre principalement sur le discours de personnes hétérosexuelles, cette orientation sexuelle étant majoritaire dans notre échantillon. Il est donc probable que cela ait influencé et restreint la compréhension du consentement sexuel dans toute sa complexité et diversité.

#### *4.7 Futures recherches*

En utilisant la notion de consentement en lieu et place des limites personnelles, nos résultats ont permis de mettre en avant que la demande et l'obtention du consentement peut s'appliquer notamment aux relations amicales ou familiales, tel qu'en demandant la disponibilité de la personne à discuter de sujets sensibles. Étant donné le peu de recherches menées au sujet des limites personnelles (Hielscher et al., 2021), nous suggérons que les futures recherches explorent les limites personnelles en dehors des relations amoureuses. Plus spécifiquement, il serait crucial d'examiner, par le prisme de la méthodologie qualitative, les raisons pour lesquelles le consentement n'est que peu sollicité en dehors des relations sexuelles et dans quelles mesures recevoir l'autorisation d'aborder un sujet délicat influencerait la qualité de la relation entre les personnes. Nous recommandons également d'avoir un nombre égal de participant·e·s hétérosexuel·le·s et non-hétérosexuel·le·s afin de croiser les perspectives et de comparer l'influence des contextes de ces différentes populations.

En outre, compte tenu que la majorité de nos conclusions portent sur des individus hétérosexuels, nous recommandons que les futures recherches s'intéressent au consentement sexuel au sein des populations non-hétérosexuelles. Les attentes hétéronormatives ne s'appliquant pas aux minorités LGBTQIA+, il est probable que les attitudes de négociation du consentement sexuel diffèrent des interactions hétérosexuelles (Beres et al., 2004). De plus, il est à souligner qu'il y a actuellement un manque de données concernant l'expression du consentement sexuel chez les personnes issues des minorités (De Heer et al., 2021). Par exemple, mener une étude sur les défis que pose la communication du consentement sexuel chez les personnes bisexuelles permettrait de comparer les résultats aussi bien avec des données issues des personnes hétérosexuelles, des personnes homosexuelles ainsi que de mettre en exergue les spécificités de la négociation du consentement sexuel dans les relations sexuelles bisexuelles. Par ailleurs, notre échantillon ne comprenant aucune personne transgenre, nous suggérons que de futures recherches examinent les caractéristiques spécifiques du consentement sexuel au sein de ces populations, puisque les normes hétérosexuelles retrouvées dans notre analyse

ne sont pas applicables. De plus, les études menées auprès de ces populations se focalisent principalement sur les les violences sexuelles (Maher et al., 2024) ou les pratiques BDSM (e.g Bauer, 2021).

## **5. Conclusion**

En conclusion, les résultats présentés dans ce travail mettent en lumière la complexité et la diversité de l'expression des limites personnelles et du consentement sexuel chez les jeunes adultes.

Plus spécifiquement, notre analyse a révélé diverses modalités d'expression des limites personnelles, dont différentes stratégies permettant de communiquer indirectement lesdites limites. Celles-ci sont notamment exprimées pour aborder un sujet sensible, initier un rapprochement physique non-sexuel et solliciter la disponibilité d'un individu pour discuter. Les limites personnelles sont exprimées dans des sphères aussi variées que les relations amicales, familiales et amoureuses. Une des forces de ce travail est, notamment, d'avoir étendu la notion du consentement au-delà de la sphère sexuelle.

Concernant le consentement sexuel, notre étude a mis en exergue plusieurs défis et difficultés vécus par les jeunes adultes en fonction de leur genre, leur statut et contexte relationnel ainsi que leur orientation sexuelle, principalement l'hétérosexualité. La négociation du consentement sexuel n'est effectivement pas uniforme : il est communiqué verbalement et explicitement, exprimé implicitement à travers des indices non-verbaux, parfois non abordé ou supposé, discuté qu'une fois avant le rapport sexuel ou, finalement, (re)négocié constamment entre les partenaires.

En somme, l'expression des limites personnelles et du consentement sexuel est influencée par de nombreux facteurs, parmi lesquels le genre, le statut relationnel, l'orientation sexuelle et la socialisation y jouent un rôle significatif. Cette étude souligne l'importance de reconnaître et de comprendre ces influences afin de promouvoir des interactions plus respectueuses et consensuelles.



## 6. Bibliographie

- Ågmo, A., & Laan, E. (2024). Sexual incentive motivation and sexual behavior: The role of consent. *Annual Review of Psychology*, 75(1), 33-54. <https://doi.org/10.1146/annurev-psych-011823-124756>
- Akram, N. (2018). Women's empowerment in Pakistan: its dimensions and determinants. *Social Indicators Research*, 140(2), 755-775.
- Amato, P. R., & Patterson, S. E. (2017). The intergenerational transmission of union instability in early adulthood. *Journal of Marriage and Family*, 79(3), 723-738. <https://doi.org/10.1111/jomf.12384>
- Bauer, R. (2021). Queering consent: Negotiating critical consent in les-bi-trans-queer BDSM contexts. *Sexualities*, 24(5-6), 767-783. <https://doi.org/10.1177/1363460720973902>
- Bay-Cheng, L. Y., & Eliseo-Arras, R. K. (2008). The making of unwanted sex: Gendered and neoliberal norms in college women's unwanted sexual experiences. *Journal of sex research*, 45(4), 386-397. <https://doi.org/10.1080/00224490802398381>
- Baribeau, C. (2009). Analyse des données des entretiens de groupe. *Recherches qualitatives*, 28(1), 133-148. <https://doi.org/10.7202/1085324ar>
- Beasley, C. C., & Ager, R. (2019). Emotionally focused couples therapy: A systematic review of its effectiveness over the past 19 years. *Journal of evidence-based social work*, 16(2), 144-159. <https://doi.org/10.1080/23761407.2018.1563013>
- Beres, M. A. (2007). 'Spontaneous' sexual consent: An analysis of sexual consent literature. *Feminism & Psychology*, 17(1), 93-108. <https://doi.org/10.1177/0959353507072914>
- Beres, M. (2010). Sexual miscommunication? Untangling assumptions about sexual communication between casual sex partners. *Culture, health & sexuality*, 12(1), 1-14. <https://doi.org/10.1080/13691050903075226>

- Beres, M. A. (2014). Rethinking the concept of consent for anti-sexual violence activism and education. *Feminism & Psychology, 24*(3), 373-389. <https://doi.org/10.1177/0959353514539652>
- Beres, M. A., Herold, E., & Maitland, S. B. (2004). Sexual consent behaviors in same-sex relationships. *Archives of sexual behavior, 33*(5), 475-486. <https://doi.org/10.1023/b:aseb.0000037428.41757.10>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology, 3*(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Braun, V., & Clarke, V. (2021). One size fits all? What counts as quality practice in (reflexive) thematic analysis?. *Qualitative research in psychology, 18*(3), 328-352. <https://doi.org/10.1080/14780887.2020.1769238>
- Braun, V., Terry, G., Gavey, N., & Fenaughty, J. (2009). ‘Risk’ and sexual coercion among gay and bisexual men in Aotearoa/New Zealand—key informant accounts. *Culture, Health & Sexuality, 11*(2), 111-124. <https://doi.org/10.1080/13691050802398208>
- Cary, K. M., Reid, T. A., PettyJohn, M. E., Maas, M. K., & McCauley, H. L. (2022). “They are Assuming That We are Going to Accuse Them of Rape, and We are Assuming That They are Going to Rape us” : A Developmental Perspective on Emerging Adults’ Consent Conversations Post # MeToo. *Journal Of Interpersonal Violence, 37*(23-24), NP22759-NP22783. <https://doi.org/10.1177/08862605211072181>
- Charvat, E. J., Garneau-Rosner, C. L., Monk, J. K., & Colaner, C. W. (2023). The intergenerational transmission of relationship instability: A focus on emerging adult on-off relationships. *Family process, 62*(1), 423-441. <https://doi.org/10.1111/famp.12765>
- Conroy, N. E., Krishnakumar, A., & Leone, J. M. (2015). Reexamining Issues of Conceptualization and Willing Consent: The Hidden Role of Coercion in Experiences of Sexual Acquiescence. *Journal of Interpersonal Violence, 30*(11), 1828-1846. <https://doi.org/10.1177/0886260514549050>

- Davila, J., Zhou, J., Norona, J., Bhatia, V., Mize, L., & Lashman, K. (2021). Teaching romantic competence skills to emerging adults: A relationship education workshop. *Personal Relationships*, 28(2), 251-275. <https://doi.org/10.1111/pere.12366>
- De Heer, B., Brown, M., & Cheney, J. (2021). Sexual Consent and Communication Among the Sexual Minoritized : The Role of Heteronormative Sex Education, Trauma, and Dual Identities. *Feminist Criminology*, 16(5), 701-721. <https://doi.org/10.1177/155708512111034560>.
- Dews, S., Kaplan, J., & Winner, E. (1995). Why not say it directly? The social functions of irony. *Discourse processes*, 19(3), 347-367. <https://doi.org/10.1080/01638539509544922>
- Diiorio, C., Pluhar, E., & Belcher, L. (2003). Parent-child communication about sexuality: A review of the literature from 1980–2002. *Journal of HIV/AIDS Prevention & Education for Adolescents & Children*, 5(3-4), 7-32. [https://doi.org/10.1300/j129v05n03\\_02](https://doi.org/10.1300/j129v05n03_02)
- Eagly, A. H. (1987). *Sex differences in social behavior: A social-role interpretation*. Psychology Press.
- Edwards, J., Rehman, U. S., & Byers, E. S. (2022). Perceived barriers and rewards to sexual consent communication: A qualitative analysis. *Journal of Social and Personal Relationships*, 39(8), 2408-2434. <https://doi.org/10.1177/02654075221080744>
- Eğeci, İ. S., & Gençöz, T. (2006). Factors associated with relationship satisfaction: Importance of communication skills. *Contemporary family therapy*, 28(3), 383-391. <https://doi.org/10.1007/s10591-006-9010-2>
- Emmers-Sommer, T. M. (2016). Do men and women differ in their perceptions of women's and men's saying "no" when they mean "yes" to sex?: An examination between and within gender. *Sexuality & Culture*, 20(2), 373-385. <https://doi.org/10.1007/s12119-015-9330-1>

- Epstein, R., Warfel, R., Johnson, J., Smith, R., & McKinney, P. (2013). Which relationship skills count most?. *Journal of Couple & Relationship Therapy*, *12*(4), 297-313. <https://doi.org/10.1080/15332691.2013.836047>
- Fenner, L. (2017). Sexual consent as a scientific subject: A literature review. *American journal of sexuality education*, *12*(4), 451-471. <https://doi.org/10.1080/15546128.2017.1393646>
- Feresein, E. (2023, 8 mars). Comment les universités suisses s'attaquent au harcèlement sexuel. *Swissinfo*. <https://www.swissinfo.ch/fre/economie/comment-les-universit%C3%A9s-suisses-s-attaquent-au-harc%C3%A8lement-sexuel/48335210>
- Flores, D., & Barroso, J. (2017). 21st century parent–child sex communication in the United States: A process review. *The Journal of Sex Research*, *54*(4-5), 532-548. <https://doi.org/10.1080/00224499.2016.1267693>
- Graham, S. M., Huang, J. Y., Clark, M. S., & Helgeson, V. S. (2008). The positives of negative emotions: Willingness to express negative emotions promotes relationships. *Personality and Social Psychology Bulletin*, *34*(3), 394-406. <https://doi.org/10.1177/0146167207311281>
- Guerrero, L. K., & Afifi, W. A. (1995). Some things are better left unsaid: Topic avoidance in family relationships. *Communication quarterly*, *43*(3), 276-296. <https://doi.org/10.1080/01463379509369977>
- Guerrero, L. K., Andersen, P. A., & Afifi, W. A. (2013). *Close encounters: Communication in relationships*. Sage Publications.
- Henningsen, D. D., Henningsen, M. L. M., & Valde, K. S. (2006). Gender differences in perceptions of women's sexual interest during cross-sex interactions: An application and extension of cognitive valence theory. *Sex roles*, *54*(11-12), 821-829. <https://doi.org/10.1007/s11199-006-9050-y>

- Hickman, S. E., & Muehlenhard, C. L. (1999). "By the semi-mystical appearance of a condom": How young women and men communicate sexual consent in heterosexual situations. *Journal of Sex Research*, 36(3), 258-272. <https://doi.org/10.1080/00224499909551996>
- Hielscher, E., Moores, C., Blenkin, M., Jadambaa, A., & Scott, J. G. (2021). Intervention programs designed to promote healthy romantic relationships in youth: A systematic review. *Journal of Adolescence*, 92(1), 194-236. <https://doi.org/10.1016/j.adolescence.2021.08.008>
- Hollandsworth, J. G., & Wall, K. E. (1977). Sex differences in assertive behavior: An empirical investigation. *Journal of Counseling Psychology*, 24(3), 217-222. <https://doi.org/10.1037/0022-0167.24.3.217>
- Humphreys, T. (2004). Understanding sexual consent: An empirical investigation of the normative script for young heterosexual adults. In M. Cowling & P. Reynolds (Eds.), *Making sense of sexual consent* (pp. 209–225). Burlington, VT: Ashgate.
- Humphreys, T. (2007). Perceptions of sexual consent: The impact of relationship history and gender. *Journal of Sex Research*, 44(4), 307-315. <https://doi.org/10.1080/00224490701586706>
- Humphreys, T., & Herold, E. (2007). Sexual consent in heterosexual relationships: Development of a new measure. *Sex Roles*, 57(3-4), 305-315. <https://doi.org/10.1007/s11199-007-9264-7>
- Hürlimann, A. (2018, 24 juin). Un shot pour les femmes en mauvaise posture. *24 Heures*. <https://www.24heures.ch/un-shot-pour-les-femmes-en-mauvaise-posture-446603411174>
- Jacobson, C., Hill, R. M., Pettit, J. W., & Miranda, R. (2015). The Measure of Verbally Expressed Emotion: Development and factor structure of a scale designed to assess comfort expressing feelings to others. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 37, 358-369. <https://doi.org/10.1007/s10862-014-9463-9>

- Jaffe, A. E., Cero, I., & DiLillo, D. (2021). The #MeToo movement and perceptions of sexual assault: College students' recognition of sexual assault experiences over time. *Psychology of Violence, 11*(2), 209–218. <https://doi.org/10.1037/vio0000363>
- Javidi, H., Widman, L., Evans-Paulson, R., & Lipsey, N. (2023). Internal consent, affirmative external consent, and sexual satisfaction among young adults. *The Journal of Sex Research, 60*(8), 1148-1158. <https://doi.org/10.1080/00224499.2022.2048628>
- Johnson, S. M., Simakhodskaya, Z., & Moran, M. (2018). Addressing issues of sexuality in couples therapy: Emotionally focused therapy meets sex therapy. *Current Sexual Health Reports, 10*, 65-71. <https://doi.org/10.1007/s11930-018-0146-5>
- Jozkowski, K. N. (2013). The influence of consent on college students' perceptions of the quality of sexual intercourse at last event. *International Journal of Sexual Health, 25*(4), 260-272. <https://doi.org/10.1080/19317611.2013.799626>
- Jozkowski, K. N., Marcantonio, T. L., & Hunt, M. E. (2017). College students' sexual consent communication and perceptions of sexual double standards: A qualitative investigation. *Perspectives on sexual and reproductive health, 49*(4), 237-244. <https://doi.org/10.1363/psrh.12041>
- Jozkowski, K. N., & Peterson, Z. D. (2013). College students and sexual consent: Unique insights. *Journal of sex research, 50*(6), 517-523. <https://doi.org/10.1080/00224499.2012.700739>
- Jozkowski, K. N., Peterson, Z. D., Sanders, S. A., Dennis, B., & Reece, M. (2014). Gender differences in heterosexual college students' conceptualizations and indicators of sexual consent: Implications for contemporary sexual assault prevention education. *The Journal of Sex Research, 51*(8), 904-916. <https://doi.org/10.1080/00224499.2013.792326>
- Jozkowski, K. N., Sanders, S., Peterson, Z. D., Dennis, B., & Reece, M. (2014). Consenting to sexual activity: The development and psychometric assessment of dual measures of consent. *Archives of sexual behavior, 43*(3), 437-450. <https://doi.org/10.1007/s10508-013-0225-7>

- Leaper, C., & Ayres, M. M. (2007). A meta-analytic review of gender variations in adults' language use: Talkativeness, affiliative speech, and assertive speech. *Personality and Social Psychology Review, 11*(4), 328-363. <https://doi.org/10.1177/1088868307302221>
- Maher, C. A., Pyo, J., & Hayes, B. E. (2024). Extending the Shadow of Sexual Assault Hypothesis: Fear of Sexual Violence and Hate Crimes among Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Persons. *Violence Against Women, 29*(1), 1-15. <https://doi.org/10.1177/10778012241234896>
- Marcantonio, T., Jozkowski, K. N., & Wiersma-Mosley, J. (2018). The influence of partner status and sexual behavior on college women's consent communication and feelings. *Journal of Sex & Marital Therapy, 44*(8), 776-786. <https://doi.org/10.1080/0092623X.2018.1474410>
- Mark, K. P., & Vowels, L. M. (2020). Sexual consent and sexual agency of women in healthy relationships following a history of sexual trauma. *Psychology & Sexuality, 11*(4), 315-328. <https://doi.org/10.1080/19419899.2020.1769157>
- Martellozzo, E., Monaghan, A., Adler, J. R., Davidson, J., Leyva, R., & Horvath, M. A. H. (2017). "I wasn't sure it was normal to watch it..." A quantitative and qualitative examination of the impact of online pornography on the values, attitudes, beliefs and behaviours of children and young people. *Project Report for Middlesex University, NSPCC, OCC*, 1-87. doi: 10.6084/m9.figshare.3382393
- McFadden, S. H., Knepple, A. M., & Armstrong, J. A. (2003). Length and locus of friendship influence church members' sense of social support and comfort with sharing emotions. *Journal of Religious Gerontology, 15*(4), 39-55. [https://doi.org/10.1300/J078v15n04\\_04](https://doi.org/10.1300/J078v15n04_04)
- Mueen, B., Khurshid, M., & Hassan, I. (2006). Relationship of depression and assertiveness in normal population and depressed individuals. *Internet Journal of Medical Update, 1*(2), 10-17. <https://doi.org/10.4314/ijmu.v1i2.39835>

- Muehlenhard, C. L., Humphreys, T. P., Jozkowski, K. N., & Peterson, Z. D. (2016). The complexities of sexual consent among college students: A conceptual and empirical review. *The Journal of Sex Research*, 53(4-5), 457-487. <https://doi.org/10.1080/00224499.2016.1146651>
- Muehlenhard, C. L., Peterson, Z. D., Humphreys, T. P., & Jozkowski, K. N. (2017). Evaluating the one-in-five statistic: Women's risk of sexual assault while in college. *The Journal of Sex Research*, 54(4-5), 549-576. <https://doi.org/10.1080/00224499.2017.1295014>
- Padilla-Walker, L. M., McLean, R., Ogles, B., & Pollard, B. (2020). How do parents teach “no means no”? An exploration of how sexual consent beliefs are socialized during adolescence. *The Journal of Sex Research*, 57(9), 1122-1133. <https://doi.org/10.1080/00224499.2020.1792397>
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11 - L'analyse thématique. Dans P. Paillé & A. Mucchielli (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 231-314). Paris: Armand Colin
- Palermo, A. M., Harkins, L., & Campbell, A. (2022). Do I really need to ask for a kiss? University students' perspectives and expressions of sexual consent. *Sexuality & Culture*, 26(1), 249-267. <https://doi.org/10.1007/s12119-021-09889-8>
- Palmer, J. E., Fissel, E. R., Hoxmeier, J., & Williams, E. (2021). # MeToo for Whom ? Sexual Assault Disclosures Before and After #MeToo. *American Journal Of Criminal Justice*, 46(1), 68-106. <https://doi.org/10.1007/s12103-020-09588-4>
- Park, G., Yaden, D. B., Schwartz, H. A., Kern, M. L., Eichstaedt, J. C., Kosinski, M., Stillwell, D., Ungar, L. H., & Seligman, M. E. P. (2016). Women are Warmer but No Less Assertive than Men : Gender and Language on Facebook. *PloS One*, 11(5), e0155885. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0155885>
- Pascoe, C. J., & Hollander, J. A. (2016). Good guys don't rape: Gender, domination, and mobilizing rape. *Gender & Society*, 30(1), 67-79. <https://doi.org/10.1177/0891243215612707>



- Reece, M., & Dodge, B. (2004). Exploring the physical, mental and social well-being of gay and bisexual men who cruise for sex on a college campus. *Journal of homosexuality*, 46(1-2), 111-136. [https://doi.org/10.1300/J082v46n01\\_03](https://doi.org/10.1300/J082v46n01_03)
- Richards, M. J., Bogart, A., & Sheeder, J. (2022). Communication and interpretation of sexual consent and refusal in adolescents and young adults. *Journal of Adolescent Health*, 70(6), 915-921. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2021.12.013>
- Rittenhour, K., & Sauder, M. (2024). Identifying the impact of sexual scripts on consent negotiations. *The Journal of sex research*, 61(3), 454-465. <https://doi.org/10.1080/00224499.2023.2182266>
- Rothman, E. F., Kaczmarzky, C., Burke, N., Jansen, E., & Baughman, A. (2015). “Without porn... I wouldn't know half the things I know now”: A qualitative study of pornography use among a sample of urban, low-income, black and Hispanic youth. *The Journal of Sex Research*, 52(7), 736-746. <https://doi.org/10.1080/00224499.2014.960908>
- Rueff, W. T., & Gross, A. M. (2017). Assessing sexual coercion: Survey wording differences and the victimization-perpetration discrepancy. *Journal of Family Violence*, 32(3), 325-331. <https://doi.org/10.1007/s10896-016-9859-2>
- Shumlich, E. J., & Fisher, W. A. (2020). An exploration of factors that influence enactment of affirmative consent behaviors. *The Journal of Sex Research*, 57(9), 1108-1121. <https://doi.org/10.1080/00224499.2020.1761937>
- Sternin, S., McKie, R. M., Winberg, C., Travers, R. N., Humphreys, T. P., & Reissing, E. D. (2022). Sexual consent: Exploring the perceptions of heterosexual and non-heterosexual men. *Psychology & Sexuality*, 13(3), 512-534. <https://doi.org/10.1080/19419899.2021.1879911>
- Willis, M., Canan, S. N., Jozkowski, K. N., & Bridges, A. J. (2020). Sexual consent communication in best-selling pornography films: A content analysis. *The Journal of Sex Research*, 57(1), 52-63. <https://doi.org/10.1080/00224499.2019.1655522>

- Willis, M., Fu, T. C., Jozkowski, K. N., Dodge, B., & Herbenick, D. (2022). Associations between sexual precedent and sexual compliance: An event-level examination. *Journal of American college health*, 70(1), 107-113. <https://doi.org/10.1080/07448481.2020.1726928>
- Willis, M., Hunt, M., Wodika, A., Rhodes, D. L., Goodman, J., & Jozkowski, K. N. (2019). Explicit verbal sexual consent communication: Effects of gender, relationship status, and type of sexual behavior. *International Journal of Sexual Health*, 31(1), 60-70. <https://doi.org/10.1080/19317611.2019.1565793>
- Willis, M., & Jozkowski, K. N. (2019). Sexual precedent's effect on sexual consent communication. *Archives of Sexual Behavior*, 48(6), 1723-1734. <https://doi.org/10.1007/s10508-018-1348-7>
- Willis, M., Murray, K. N., & Jozkowski, K. N. (2021). Sexual consent in committed relationships: A dyadic study. *Journal of sex & marital therapy*, 47(7), 669-686. <https://doi.org/10.1080/0092623X.2021.1937417>
- Young, J., & Schrodtt, P. (2016). Family communication patterns, parental modeling, and confirmation in romantic relationships. *Communication Quarterly*, 64(4), 454-475. <https://doi.org/10.1080/01463373.2015.1103297>

## 7. Annexes

### 7.1 *Questionnaires d'éligibilité et consentement des participant-e-s*



UNIL | Université de Lausanne

#### **Default Question Block**

#### **Exploration des compétences relationnelles pour le développement d'une intervention virtuelle**

Cette recherche est menée par Léa Di Fant et Maëlle Grandjean, étudiantes Master en psychologie clinique de l'Institut de Psychologie de l'UNIL, sous la supervision de Dr. Laura Vowels.

Le but de cette recherche est d'**explorer le vécu et les représentations de la vie relationnelle** des jeunes adultes dans le but de développer un outil virtuel d'information, de soutien et de thérapie.

1. Je comprends que je serai invité-e à participer à un groupe de discussion (focus group) d'une durée de maximum une heures et demie et facilité par une étudiante chercheuse. Je comprends que ce groupe de discussion se tiendra en présentiel et qu'il sera enregistré. Le son sera enregistré par un micro et l'image à l'aide de d'une caméra. Seul l'audio de l'entretien sera transcrit ultérieurement. Je comprends que pendant le groupe de discussion, on me posera des questions sur mes relations sociales, sur mon vécu en tant que femme ou homme, sur mes expériences privées relatives au consentement sexuel, sur mes expériences d'utilisation d'outil virtuels, et que la conversation peut évoluer pour couvrir divers autres sujets tout au long de l'entretien.
2. Je comprends que pour participer à cette étude, je dois être :
  - **Intéressé-e à participer**
  - **Avoir entre 18 et 25 ans**
  - **Avoir expérimenté au minimum une situation de « dating », ce qui veut dire avoir tenté de séduire une personne ou avoir été séduit-e par quelqu'un.**
  - **À l'aise pour parler couramment le français.**

Je comprends que toutes les identités de genre et toutes les orientations sexuelles sont bienvenues.

3. Les avantages que je peux espérer tirer de cette étude sont les suivants : (a) une meilleure compréhension de mes relations et de ce qui contribue à leur bon fonctionnement, (b) une opportunité de contribuer à la recherche scientifique, et (c) une occasion de réfléchir et de partager mes expériences en tant que jeune adulte.
4. Je comprends que je suis libre de retirer ma participation et de quitter à tout moment l'étude sans renoncer à la compensation pour le temps passé dans l'étude. Je comprends que lors du retrait, les données qui me concernent seront supprimées et ne seront pas incluses dans les analyses. Je comprends que le seul cas où mes données ne peuvent pas être retirées survient si le groupe de discussion auquel j'ai participé a déjà été complété et transcrit. Je peux me retirer de l'étude en contactant les chercheuses aux coordonnées fournies ci-dessous.
5. Je recevrai **30 CHF sous forme de carte-cadeau** pour ma participation au groupe de discussion. Bien que je reçoive une compensation même dans le cas où je choisis de me retirer, la rétribution dépend du respect du déroulement de l'étude. Je comprends que je NE recevrai PAS de paiement si je ne me présente pas au groupe de discussion.
6. Bien que certains sujets de discussion puissent être inconfortables ou stressants à aborder sur le moment, les chercheuses ne prévoient aucun risque à long terme pour ma participation à cette étude. Cependant, si je ressens des sentiments négatifs à un moment ou l'autre de l'étude, je comprends que je suis libre de me retirer de l'étude à tout moment, sans pénalité, et que je recevrai toujours une compensation pour le temps passé, indépendamment du fait d'avoir ou non complété l'étude. Je comprends également que je peux me référer à la liste de ressources en santé mentale répertoriées dans ce formulaire pour trouver du soutien si ma situation le nécessite.
7. Toutes les données collectées resteront strictement confidentielles. Les institutions ayant participé au recrutement ne seront pas citées. Seules les chercheuses participant à l'étude auront accès aux enregistrements vidéos. Des extraits de texte anonymisés (c'est-à-dire des informations sans identification personnelle) seront inclus dans la publication de l'étude et des transcriptions anonymisées seront affichées sur la plateforme Open Science Framework (voir les détails ci-dessous). Je comprends que les informations que je partage lors du groupe de discussion ne seront pas associées à mon nom ; elles seront associées à un code par les chercheuses lors du stockage des données. Dans le cas où des données seraient partagées avec des chercheur·euse·s extérieur·e·s à

cette étude, telles que lors d'une publication, seules les données entièrement anonymisées seront partagées.

8. Je comprends que les données (c'est-à-dire les transcriptions anonymes et non pas les enregistrements vidéos) seront accessibles à la communauté scientifique plus large de la recherche en psychologie et que les résultats pourront être présentés dans des articles scientifiques ou dans les thèses de Master de Léa Di Fant et Maëlle Grandjean. Les données seront postées sur la plateforme Open Science Framework (site web OSF, <https://osf.io>) afin qu'elles puissent être examinées et analysées par d'autres chercheur·euse·s. Je comprends que les données qui seront partagées sur le site OSF ne contiendront **aucune information** pouvant être utilisée pour m'identifier. Je comprends que si je choisis de me retirer de l'étude après avoir participé au groupe de discussion et que les transcriptions sont déjà postées sur le site OSF, les chercheuses ne seront pas en mesure de supprimer mes données de la base de données car ils ne collectent aucune information permettant d'identifier mes réponses particulières dans la base de données.
9. Les chercheuses répondront à toutes les autres questions sur la recherche au cours de la séance. Si j'ai d'autres questions ou préoccupations après la fin de l'étude, je peux les adresser à l'équipe de recherche [lea.difant@unil.ch](mailto:lea.difant@unil.ch) ou [maelle.grandjean@unil.ch](mailto:maelle.grandjean@unil.ch).

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette fiche d'information et d'envisager de participer à cette étude !

Liste de ressources en santé mentale :

- <https://santepsy.ch/> : une plateforme dédiée à la santé mentale avec un annuaire de professionnel·le·s de ce domaine à contacter.
- le 147 : une ligne d'écoute gratuite dédiée aux jeunes, proposée par ProJuventute.
- [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch) : une plateforme qui offre des informations, du soutien et des espaces de discussion.

Veillez cocher les cases ci-dessous pour indiquer que vous comprenez l'information ci-dessus et que vous êtes disposé·e à participer à l'étude. En indiquant votre consentement, vous ne renoncez pas à vos droits.

- J'ai lu l'information ci-dessus et je suis prêt.e à participer à l'étude. Je comprends le déroulement et les objectifs de la recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire : je peux quitter l'étude à tout moment et cela n'aura aucune conséquence indésirable.
- Je confirme que je suis bien âgé.e entre 18 et 25 ans.
- Je confirme avoir expérimenté, au moins une fois, une situation de "dating" (c'est-à-dire avoir tenté de séduire une personne ou avoir vécu une tentative de séduction).
- Je comprends que les chercheuses tiennent compte des données démographiques pour la sélection et me contacteront.
- J'ai conscience que je peux me retrouver avec des participant.e.s que je connais lors du Focus Group.

## Demographics

Quand êtes vous disponible pour participer à un Focus Group? (merci d'indiquer toutes vos disponibilités)

- 26 juillet
- 27 juillet
- 14 septembre
- 20 septembre
- 25 septembre

Quel est votre âge ?

Quel est le genre auquel vous vous identifiez ?

- Femme
- Homme
- Autre :

Quel est le sexe qui vous a été assigné.e à la naissance ?

- Femme
- Homme
- Autre :

Quelle est votre orientation sexuelle ?

- Hétérosexuel.le
- Homosexuel.le
- Bisexuel.le
- Asexuel.e
- Autre :

Quelle est votre situation relationnelle ?

- Célibataire
- Célibataire mais en situation de dating
- En couple
- Marié.e

Si je suis en relation, est-elle exclusive ?

- oui
- non

Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

- Étudiant.e
- Salarié.e
- Au chômage
- Sans occupation
- Autre :

Quel est le plus haut niveau d'étude que vous avez terminé ?

- École secondaire obligatoire (11e hamos)
- CFC
- Ecole de culture générale
- Gymnase
- Bachelor (y compris HES)
- Master

Afin que nous puissions vous contacter, nous vous remercions d'entrer ci-dessous :

Votre nom et prénom :

Votre adresse électronique :

Votre numéro de téléphone :

### *7.2 Canevas des Focus Groups*

THÈMES	MOTS-CLÉ	QUESTIONS
Ouverture		<p>Bonjour à tous.tes et merci d'avoir accepté de participer à cette discussion. Je m'appelle (...) et nous sommes étudiantes chercheuses à l'Université de Lausanne. Nous nous rencontrons aujourd'hui pour une recherche menée notamment dans le cadre de notre travail de Master et notre objectif est de mieux connaître la manière dont vous vivez les relations.</p> <p>Tout ce que vous voulez bien nous dire est important, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous n'êtes pas obligé de répondre à des questions trop précises ou qui vous mettraient mal à l'aise. La discussion devrait durer environ 1 heure et demie. Nous allons l'enregistrer, en mode audio uniquement, puis nous allons la retranscrire pour l'analyser. Nous supprimerons tous les éléments qui pourraient permettre de vous reconnaître. Les questions que nous allons vous poser gravitent autour de la thématique des bonnes relations. Nous allons vous demander votre vision des bonnes relations en tant que femme ou homme (ou autre identité de genre), nous allons nous intéresser également au consentement dans le cadre des relations sexuelles ainsi qu'aux moyens de favoriser les bonnes relations chez les jeunes, notamment les moyens vituels.</p> <p>On va commencer par vous donner la parole à tour de rôle et si vous voulez bien vous présenter.</p>



1. Les bonnes relations		<p>1. Si on évoque le terme de “bonne relation” : qu’est ce qui vous vient à l’esprit ? dans quels contextes ? A quoi ressemble pour vous une bonne relation ?</p> <p>a. Qu’est ce qui fait que cette relation est considérée comme une bonne ?</p> <p>b. Pouvez-vous décrire des comportements ou des actions qui contribuent à une bonne relation ?</p>
Transition 1	<p><i>Les relations peuvent être vécues de manière multiple par chacun.e en fonction de notre personnalité, de nos besoins, de nos projets de vie mais aussi en fonction de notre socialisation en tant qu’homme ou femme. En effet, comme nous vivons dans une société basée sur une différenciation binaire des sexes, nous sommes tou.te.s influencé.e.s dans notre construction par le fait d’être assigné.e en tant qu’homme ou en tant que femme.</i></p>	
2. Compétences genrées		<p>2. De quelle manière pensez-vous que le fait d’être un homme/une femme/non-binaire a influencé vos relations ?</p> <p>a. Et plus précisément de quelle manière le fait d’être un homme / une femme a influencé vos relations sociales ?</p> <p>b. Comment cela a influencé vos relations professionnelles ?</p> <p>c. Comment cela a influencé vos relations personnelles ?</p> <p>d. Quels sont le ou les contextes dans lequel il vous paraît le plus problématique d’être un homme/femme et pourquoi ?</p> <p>3. Pensez-vous que les hommes et les femmes ont une approche différente des relations et comment se différencie-t-elle ?</p> <p>a. Pouvez-vous donner un exemple de situation où les hommes établissent des relations particulièrement bonnes ?</p> <p>b. Pouvez-vous donner un exemple de situation où les femmes établissent des relations particulièrement bonnes ?</p>

		<p>4. Vous en tant que femme/homme/non-binaire/trans, quelles sont pour vous les capacités importantes qui permettent d’avoir de bonnes relations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Pouvez-vous donner un exemple d’une situation où un comportement a joué un rôle important dans le bon déroulement de la relation ?</li> <li>b. Pouvez-vous donner un exemple d’une situation où un comportement a mis en difficulté une relation ?</li> <li>c. Quels sont les comportements ou attitudes que vous aimeriez avoir pour que vos relations soient bonnes et pourquoi ?</li> </ul>
Transition 2	<p>Les relations sociales sont généralement appréhendées différemment selon le genre des personnes. Plus particulièrement, le genre est en lien direct avec le consentement où, généralement, les hommes et les femmes se comportent différemment dans leur sexualité et leur relation de couple.</p>	
3. Consentement et sexualité		<p>5. Comment exprimez-vous les limites dans les relations ?</p> <p>6. Si on évoque le terme de “consentement” : qu’est ce qui vous vient à l’esprit ? dans quels contextes ?</p> <p>7. Comment percevez-vous la place du consentement dans une relation amoureuse ? important ? un critère?</p> <p>8. Quels défis, selon vous, sont couramment rencontrés pour exprimer et obtenir le consentement dans les relations d'aujourd'hui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. En quoi pensez-vous que le consentement impacte la spontanéité de la relation sexuelle ? Est-ce quelque chose qui vous dérange ou vous plait ? pourquoi ?</li> <li>b. Pensez-vous que les défis dépendent du genre ? Quels sont-ils?</li> </ul>

Transition 3	<p>Maintenant, nous allons aborder la question des outils qui pourraient être mis en place pour favoriser les bonnes relations. Les interventions en ligne sont utilisées dans de nombreux domaines pour faciliter l'accès à l'information. Ici, nous allons nous concentrer spécifiquement sur les chatbots thérapeutes. Un chatbot est un programme conçu pour simuler une conversation humaine avec les utilisateur.ice.s en temps réel. Ici il s'agirait en l'occurrence d'une conversation à visée thérapeutique. Nous allons explorer vos pensées et vos ressentis concernant leur rôle potentiel pour aider à résoudre les difficultés relationnelles. Ils peuvent être utilisés pour obtenir des interventions complètes, pour guider un parcours thérapeutique ou agir en complément d'un thérapeute ou d'autres interventions en ligne.</p>	
4. Intervention en ligne avec Chatbot		<p>8. Que pensez-vous d'utiliser une intervention en ligne pour obtenir de l'aide et des informations dans le but d'avoir de bonnes relations ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Avez-vous déjà utilisé un chatbot et, si oui, comment s'est passée votre expérience ?</li> <li>b. Comment vous sentez-vous à l'idée d'utiliser un chatbot comme thérapeute pour des difficultés relationnelles ?</li> <li>c. Selon vous, quels sont les avantages ou les inconvénients à utiliser un chatbot à cette fin ?</li> </ol> <p>9. Quelles caractéristiques ou capacités attendriez-vous d'un chatbot thérapeute pour aborder efficacement les difficultés relationnelles ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Comment pensez-vous que le chatbot traiterait les informations personnelles ou les situations émotionnelles spécifiques ?</li> <li>b. Y a-t-il des outils ou des ressources spécifiques que vous souhaiteriez que le chatbot fournisse, comme des exercices ou des supports éducatifs ?</li> </ol> <p>10. Quelles préoccupations ou obstacles pourraient empêcher, vous ou d'autres personnes, d'utiliser un chatbot thérapeute pour les difficultés relationnelles ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a. À quel point la connexion humaine ou l'empathie d'un.e thérapeute est-elle importante ? Pensez-vous qu'un chatbot pourrait la fournir ?</li> <li>b. Y a-t-il des préoccupations concernant la confidentialité ou la sécurité qui pourraient vous rendre hésitant.e à utiliser un chatbot thérapeute ?</li> </ol>

Fermeture	<p>Y'a-t-il encore quelque chose que vous souhaiteriez partager au sujet de vos expériences autour des bonnes relations ?</p> <p>Merci d'avoir pris le temps de partager vos pensées et expériences avec nous aujourd'hui. Vos commentaires sont très précieux et nous aideront à développer de meilleures ressources et un meilleur soutien pour les jeunes.</p>
-----------	---